

POUR NOS
CLIENTS,
LA PUISSANCE
DE NOS
CONNEXIONS



AVEC NOS
CLIENTS,
LA FORCE
DE NOS
RELATIONS

PROFIL

Cogeco Communications inc. est une société de communication. Elle est le huitième câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario; aux États-Unis, sous le nom d'Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut. Cogeco Communications inc. fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services de vidéo, Internet et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande.

Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Peer 1, Cogeco Communications inc. fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (colocation, connectivité réseau, hébergement, informatique en nuage et services gérés) grâce à ses 17 centres de données, à son vaste réseau FastFiber Network® et à plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe.

Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

TABLE DES MATIÈRES

Performance financière des trois derniers exercices	2
Faits saillants	3
Message aux actionnaires	4
Rapport de gestion	7
États financiers consolidés	67
Renseignements à l'intention des investisseurs	115
Statistiques sur les clients	117
Conseil d'administration et direction	118
Renseignements sur l'exploitation	120
Renseignements sur l'entreprise	121

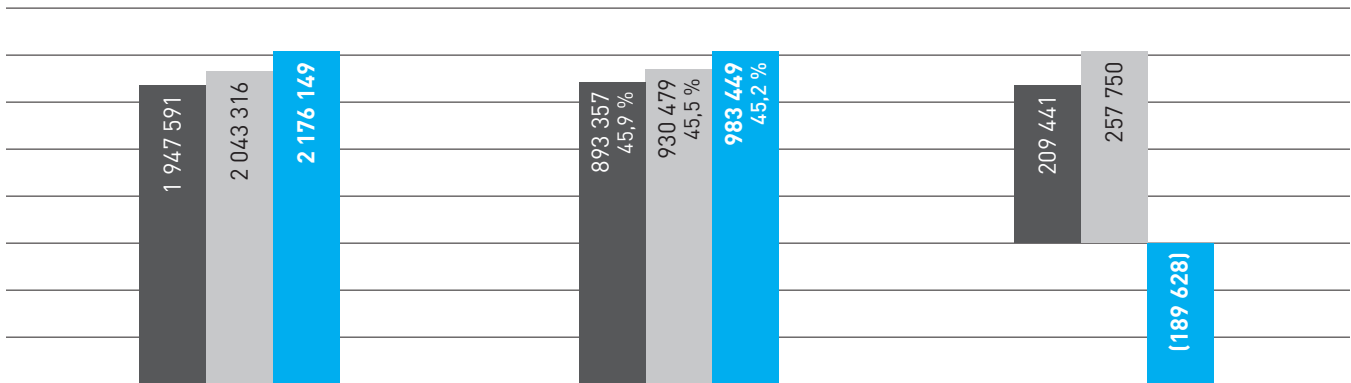
PERFORMANCE FINANCIÈRE

DES TROIS DERNIERS EXERCICES

PRODUITS
(en milliers de dollars)

**BAIIA AJUSTÉ* ET
MARGE D'EXPLOITATION***
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

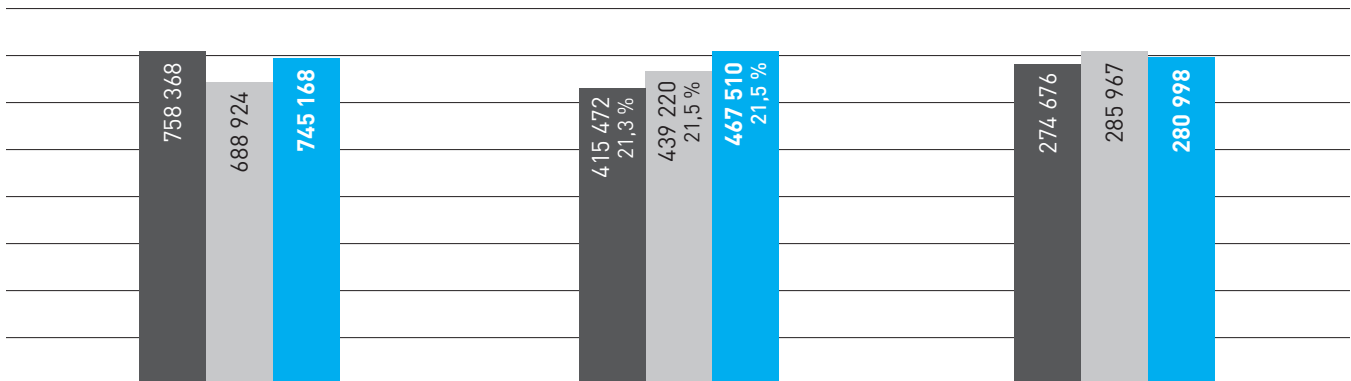
**BÉNÉFICE (PERTE)
DE L'EXERCICE**
(en milliers de dollars)



**FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**
(en milliers de dollars)

**ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS
CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS
ET INTENSITÉ DU CAPITAL***
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

**FLUX DE TRÉSORERIE
DISPONIBLES***
(en milliers de dollars)



2014 2015 2016

* Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS

EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT,

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)

	2016 \$	2015 \$	VARIATION %
OPÉRATIONS			
Produits	2 176 149	2 043 316	6,5
BAlIA ajusté	983 449	930 479	5,7
Marge d'exploitation	45,2 %	45,5 %	—
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	8 802	13 950	(36,9)
Réclamations et litiges	10 791	(27 431)	—
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	450 000	—	—
Bénéfice (perte) de l'exercice	(189 628)	257 750	—
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	745 168	688 924	8,2
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	467 510	439 220	6,4
Flux de trésorerie disponibles	280 998	285 967	(1,7)
SITUATION FINANCIÈRE			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 286	163 166	(61,8)
Immobilisations corporelles	1 989 720	1 985 421	0,2
Total de l'actif	5 337 342	6 014 038	(11,3)
Endettement ⁽¹⁾	2 929 108	3 261 908	(10,2)
Capitaux propres	1 496 142	1 758 972	(14,9)
INTENSITÉ DU CAPITAL	21,5 %	21,5 %	—
DONNÉES PAR ACTION⁽²⁾			
Bénéfice (perte) par action			
De base	(3,87)	5,27	—
Dilué(e)	(3,87)	5,22	—
Dividendes	1,56	1,40	11,4
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 032 367	48 887 765	0,3

(1) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, du capital de la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES



JAN PEETERS

Président du conseil d'administration



LOUIS AUDET

Président et chef de la direction

Chers actionnaires,

Pour Cogeco Communications inc. («Cogeco Communications» ou la «Société»), l'exercice 2016 nous a permis de consolider davantage notre image de marque en tant que leader dans le secteur des communications et de renforcer notre position dans nos marchés. Nous avons enregistré une croissance soutenue en raison de nos mesures de contrôle des coûts rigoureuses à l'égard de nos dépenses, et nous demeurons sur la bonne voie pour créer de la valeur au cours des années à venir.

Les produits consolidés ont augmenté de 6,5 % au cours de l'exercice 2016, pour s'élever à 2,18 milliards \$, tandis que le BAIIA ajusté a atteint 983,4 millions \$, ce qui représente une hausse de 5,7 %. La Société a généré des flux de trésorerie disponibles de 281,0 millions \$, mais elle a néanmoins subi une perte de 189,6 millions \$ pour l'exercice, principalement en raison de la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles avant impôts sans effet sur la trésorerie de 450 millions \$ comptabilisée au troisième trimestre. Les dividendes versés à nos actionnaires ont augmenté de 11,8 % pour atteindre 76,5 millions \$.

UNE ANNÉE AXÉE SUR L'UNITÉ, LE CHANGEMENT ET DES PERSPECTIVES D'AVENIR PROMETTEUSES

Peu après le début de l'exercice 2016, Cogeco Communications a procédé au changement d'image de sa marque afin que notre nom et notre identité visuelle soient le reflet de la croissance de la Société et de son expansion au cours des dernières années, ouvrant la voie à un avenir prometteur. Les nouveaux noms et logos unifiés de Cogeco Communications et de nos filiales nous ont permis d'aller de l'avant avec des objectifs renouvelés, et nous sommes maintenant plus prêts que jamais à relever les défis qui nous attendent, tout en respectant nos origines et nos responsabilités envers nos actionnaires, nos clients et nos employés.

Notre rendement pour l'exercice 2016 a été marqué par d'excellents résultats dans notre secteur des Services à large bande américains ainsi que par l'optimisation de nos processus visant à réduire les coûts dans nos trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services de technologies de l'information et des communications aux entreprises (les «Services de TIC aux entreprises»).

Au cours de l'exercice 2016, nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains ont continué de démontrer leur capacité de croître de façon rentable et d'élargir et d'améliorer les services existants à des prix intéressants. Nous avons amélioré nos réseaux à l'aide de technologies à la fine pointe et par le fait même amélioré l'expérience client, ce qui renforce la fidélisation et la rétention des clients.

Dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, nous avons cherché à accroître notre bassin de clientèle à l'aide d'une meilleure stratégie de mise en marché soutenue par un service à la clientèle exceptionnel et par une nouvelle image de marque. Nous avons également redéfini notre gamme de produits afin de mettre en marché des solutions pertinentes. De plus, nous avons continué de renforcer les processus et les systèmes internes afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, d'optimiser les infrastructures et de réduire les charges d'exploitation.

INITIATIVES

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

Dans le cadre du changement d'image de la marque de Cogeco Communications au début de janvier 2016, Cogeco Câble Canada est devenue Cogeco Connexion. Ce nom reflète la mission de la Société et l'évolution de son offre de services et il met en valeur la composante humaine qui accompagne le concept de connexion. En août 2016, la filiale a donné un nouvel élan à l'expression de la marque inspirée de sa capacité à innover et à offrir une expérience client exceptionnelle. La nouvelle signature « Passez en mode épatant » traduit son engagement à offrir à ses clients une expérience exceptionnelle à tous les niveaux d'interaction.

Dans le respect de la nouvelle politique du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») issue de la consultation *Parlons télé : Un monde de choix*, Cogeco Connexion a dévoilé de nouveaux forfaits de télévision le 1^{er} mars 2016. Ces forfaits comprennent un forfait d'entrée de gamme « Chaînes de base » qui se compose de stations canadiennes en direct, locales et régionales, de chaînes à distribution obligatoire et de chaînes communautaires et éducatives, ainsi que de stations affiliées aux grands réseaux américains traditionnels. De plus, Cogeco Connexion a lancé de plus petits forfaits de services et a même élargi le choix de chaînes à l'unité en permettant aux clients de payer pour les canaux qu'ils veulent réellement regarder, ce qui va au-delà des exigences de la nouvelle politique du CRTC et des attentes de la clientèle.

Pour la septième fois en neuf ans, le Service Quality and Measurement Group a remis à Cogeco Connexion quatre prix, dont trois pour *Voice of the Customer Excellence Awards* récompensant le niveau de service à la clientèle le plus élevé en Amérique du Nord dans le secteur du commerce de détail et le secteur des services ainsi que dans le secteur des télécommunications et de la télévision. La Société a également reçu un prix pour l'excellence des services offerts par les techniciens sur le terrain. Ces prix continuent de démontrer que notre solide expertise et la force de nos relations avec les clients sont inégalées.

Tout au long de l'exercice 2016, Cogeco Connexion a continué de consolider et d'améliorer son réseau et d'affiner son offre à l'intention de la clientèle résidentielle et d'affaires, notamment avec le plus grand réseau Wi-Fi public gratuit dans sept collectivités de l'Ontario et du Québec que nous desservons.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

Notre filiale américaine, Atlantic Broadband, a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs nets de MetroCast Communications of Connecticut, LLC à la fin de l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016, Atlantic Broadband a été la première entreprise à lancer son service Internet Gigabit, offert à grande échelle dans sa nouvelle zone de couverture dans l'est du Connecticut. Dans cette même région, la filiale a également lancé une toute nouvelle gamme de services de vidéo, Internet et de téléphonie, y compris le service TiVo qui a affiché une croissance plus rapide du taux de pénétration du marché que toute autre région desservie par Atlantic Broadband.

En mars, Atlantic Broadband a été choisie comme fournisseur exclusif de services résidentiels avancés de vidéo, d'accès Internet et de communication pour la tour d'habitation Panorama Tower, un nouvel immeuble de 83 étages situé au centre-ville de Miami et qui comprendra 821 appartements de luxe.

SECTEUR DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

La Société a mené à terme l'intégration des équipes de Cogeco Services Réseaux et de Peer 1 Hosting au cours de l'exercice 2015 afin de créer Cogeco Peer 1 en octobre 2015. Avec son nouveau nom et sa nouvelle image de marque, cette filiale a établi une équipe de direction solide et chevronnée qui agit sur plusieurs continents et dont l'expérience et la vision lui permettent de déployer sa stratégie et d'atteindre ses objectifs dans ce secteur.

Cogeco Peer 1 a entamé l'exercice 2016 avec l'ouverture officielle de son centre de données à la fine pointe de la technologie à Montréal (« Kirkland »), au Québec, et elle a depuis signé un important contrat pour des services de colocation à ce centre de données.

En avril 2016, notre filiale des Services de TIC aux entreprises a annoncé le lancement d'une nouvelle infrastructure de réseau dans la ville de Mexico. Ce nouveau point de présence a été construit afin de répondre aux besoins du bassin de clientèle croissant de Cogeco Peer 1 et représente l'engagement accru de la Société envers le marché de l'Amérique latine.

Dans les marchés des services d'informatique en nuage et des services gérés marqués par une concurrence croissante, Cogeco Peer 1 a annoncé une collaboration avec Microsoft Azure en juin 2016. Les services d'informatique en nuage à grande échelle de Microsoft ont été intégrés à l'infrastructure d'informatique en nuage mondiale de Cogeco Peer 1 afin de mieux servir les clients à compter de l'automne 2016.

Au début de l'exercice 2017, IDC MarketScape a reconnu Cogeco Peer 1 en tant que leader de la gestion et de l'exploitation de centres de données au Canada dans son rapport d'évaluation intitulé *Canadian Data Centre Operations and Management 2016 Vendor Assessment*. L'évaluation reconnaît que les centres de données, le réseau FastFiber Network® ainsi que les solutions de TI hybrides de Cogeco Peer 1 contribuent tous à accroître la capacité de cette dernière à aider les organisations canadiennes à effectuer la transition de leurs installations locales vers les centres de données et les environnements hybrides exploités par des tiers.

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE – PROGRÈS ET RECONNAISSANCE

Cogeco Communications cherche à améliorer sa performance en matière de responsabilité sociale d'entreprise («RSE») conformément aux attentes de ses parties prenantes, à ses valeurs d'entreprise et à ses objectifs d'affaires, avec le soutien des dirigeants de toutes nos unités d'exploitation et d'un cadre de gouvernance rigoureux. Pour atteindre nos objectifs relativement à la réduction de notre empreinte environnementale et à notre influence positive dans les collectivités, nous avons créé des indicateurs de rendement clés associés aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux qui font l'objet d'un suivi et sont présentés deux fois par année au comité de gouvernance.

Parmi nos initiatives et nos réalisations pour l'exercice 2016 figure la publication du troisième rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise de Cogeco Communications. Chacune de nos unités d'exploitation a établi un plan d'action triennal pour intégrer les principes de RSE à ses activités et opérations, ce qui a contribué à définir nos engagements en matière de RSE. Au cours de l'exercice, environ 20 % de nos installations ont fait l'objet d'évaluations environnementales effectuées par un tiers, Cogeco Connexion a volontairement acheté des crédits d'émission de carbone afin de couvrir les émissions de gaz à effet de serre découlant de ses déplacements d'affaires, et Cogeco Communications a versé environ 2,9 millions \$ en commandites et en dons. Pour une troisième année consécutive, nos efforts ont été reconnus par le magazine *Corporate Knights* dans son palmarès *The Future 40 Responsible Corporate Leaders in Canada*, ainsi que par l'indice *Jantzi Social Index*, qui se compose de 60 sociétés canadiennes qui respectent une série de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Pour l'exercice 2017, nous nous concentrerons sur l'exécution de nos plans d'action et de nos engagements en matière de RSE et nous poursuivrons la mise en œuvre de nos principales initiatives liées à la RSE, comme la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, la mise en place d'un code de conduite des fournisseurs dans nos unités d'exploitation et le suivi de nos indicateurs de rendement clés.

PERSPECTIVES POUR 2017

Pour l'exercice 2017, nous prévoyons continuer de générer des marges d'exploitation élevées au sein de nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains et nous poursuivrons nos initiatives afin de stabiliser les résultats d'exploitation dans le secteur des Services de TIC aux entreprises. Alors que nous continuerons d'exercer nos activités dans un contexte hautement concurrentiel, nous travaillerons à augmenter nos produits et notre BAIIA ajusté, à diminuer nos dépenses d'investissement et à générer une forte croissance des flux de trésorerie disponibles. La Société continuera de rechercher de nouvelles occasions de croissance tout en restant prudente.

CONCLUSION

Nous tenons à remercier tous les membres de notre conseil d'administration de leurs conseils avisés et de leur soutien durable. Nous souhaitons également saluer l'apport de plus de 4 000 employés situés sur deux continents, qui contribuent quotidiennement et sans relâche au succès de Cogeco Communications en incarnant nos valeurs fondamentales, soit le dévouement envers les clients, le travail d'équipe, l'innovation, le respect et la confiance.



JAN PEETERS
Président du conseil d'administration



LOUIS AUDET
Président et chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Énoncés de nature prospective	8	Résultats d'exploitation trimestriels	41
Aperçu de l'entreprise	9	Projections financières pour l'exercice 2017	48
Résultats d'exploitation et financiers	22	Incertitudes et principaux facteurs de risque	49
Transactions entre parties liées	26	Programme de responsabilité sociale d'entreprise	58
Analyse des flux de trésorerie	26	Contrôles et procédures	60
Situation financière	31	Méthodes comptables	60
Ressources en capital et liquidité	32	Mesures financières non définies par les IFRS	64
Résultats d'exploitation sectoriels	36	Renseignements supplémentaires	66

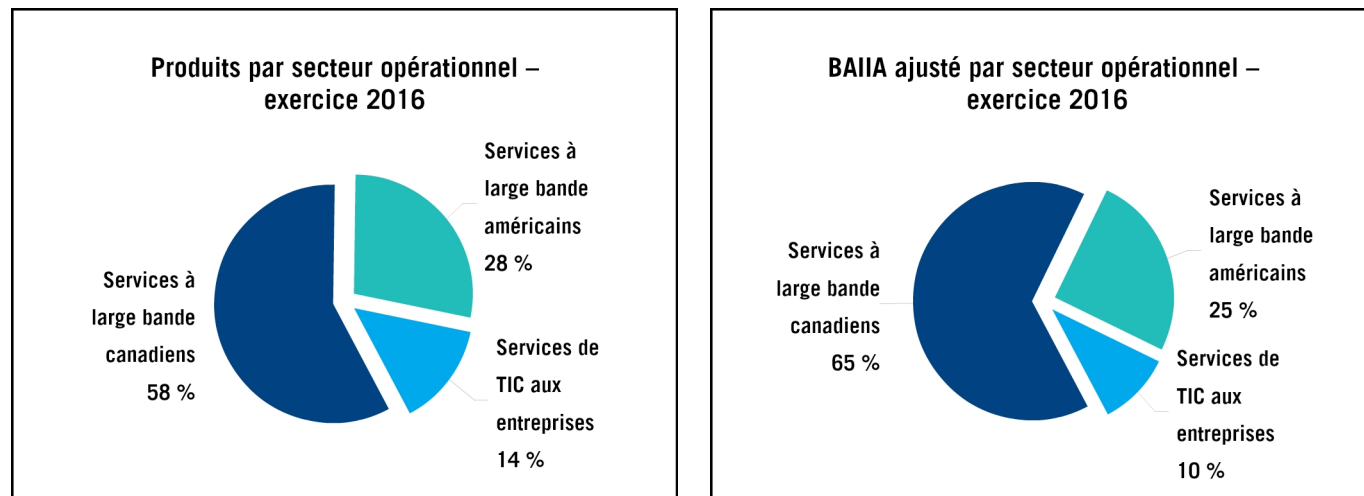
1. ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2017 » du présent rapport de gestion pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce, à la réglementation, à la technologie, aux finances, à la conjoncture économique, à la propriété, aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, et aux litiges, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour l'exercice clos le 31 août 2016.

2. APERÇU DE L'ENTREPRISE

Cogeco Communications est une société de communication. Elle est le huitième câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au cours de l'exercice 2016, la Société a présenté ses résultats d'exploitation en trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services des technologies de l'information et des communications aux entreprises (les « Services de TIC aux entreprises »). La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance. Pour l'exercice clos le 31 août 2016, la proportion de chaque secteur exprimée en pourcentage des produits consolidés et du BAIIA ajusté⁽¹⁾ de la Société, excluant les éliminations intersectorielles, les transactions intersociétés et les activités du siège social, se présentait comme suit :



Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation sectoriels de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

2.1 SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

DESCRIPTION DES SERVICES

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services de vidéo, Internet et de téléphonie et fournissent aux petites et moyennes entreprises des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture.

Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut.

Au 31 août 2016, le secteur des Services à large bande canadiens offrait des services de vidéo à 739 323 clients, des services Internet à 733 701 clients et des services de téléphonie à 440 993 clients, pour un total de 1 914 017 unités de service primaire⁽²⁾. Le secteur des Services à large bande américains offrait des services de vidéo à 243 632 clients, des services Internet à 253 664 clients et des services de téléphonie à 96 437 clients, pour un total de 593 733 unités de service primaire.

Les quatre services suivants représentent notre principale gamme de services :

Service de vidéo : Nous offrons à nos clients une gamme complète de services de vidéo numérique et de programmation. Nos clients ont accès à un service de base, à des services de vidéo payants et discrétionnaires, à des services sur demande, à des services de télévision haute définition (« TVHD ») et à des services de vidéo avancée comme TiVo.

Service Internet : Nous offrons une gamme de forfaits Internet comportant des vitesses de téléchargement allant de 15 Mbps à 120 Mbps et diverses vitesses de transfert, des capacités de transfert de données et des services de données mensuels dans la plupart des territoires que nous servons (et où la technologie DOCSIS 3.0 est déployée). Aux États-Unis, nous offrons dans certaines régions des transmissions descendantes allant jusqu'à 1 Gbps et des transmissions ascendantes allant jusqu'à 50 Mbps. Au Canada, nous offrons dans certaines régions des transmissions descendantes allant jusqu'à 250 Mbps et des transmissions ascendantes allant jusqu'à 20 Mbps. Des solutions simples et exhaustives en matière de sécurité et de courriels sont offertes à nos clients d'Internet, et comprennent des mises à jour automatiques en vue de protéger leurs appareils. Comme autre avantage, les clients d'Internet jouissent d'une connexion à Internet sans fil sans frais additionnels dans près de 1 700 points d'accès Internet Wi-Fi, dans notre zone de couverture canadienne.

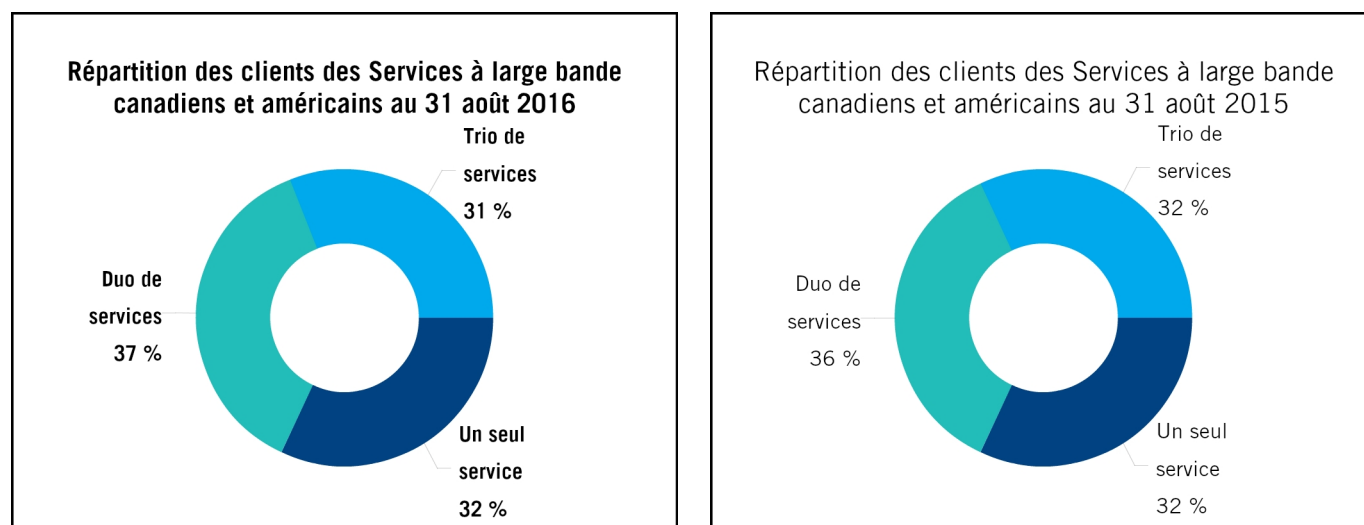
(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

(2) Représente la somme des clients des services de vidéo, Internet et de téléphonie.

Service de téléphonie : Le service de téléphonie utilise sa plateforme de protocole Internet (« IP ») pour transporter les signaux vocaux numérisés au moyen du même réseau privé que celui qui fournit les services de vidéo et Internet aux clients. Les clients du service résidentiel peuvent s'abonner à divers forfaits. Tous les clients du service de téléphonie résidentielle ont un accès direct aux appels internationaux et la possibilité de s'abonner à divers plans d'interurbains internationaux, au service de boîte vocale ainsi qu'à d'autres caractéristiques populaires d'appels.

Services aux entreprises : Nous offrons à nos clients commerciaux, en fonction de la zone dans laquelle ils se trouvent, une vaste gamme de services de vidéo, de forfaits Internet à large bande, de services de téléphonie et d'autres services de connectivité réseau de pointe, comme les solutions de remplacement de protocole d'ouverture de session (« SIP ») et de partage d'interface à débit primaire (« PRI »), ainsi que des solutions PBX hébergées et des services axés sur l'efficacité des entreprises et des logiciels.

De plus, nous regroupons activement nos services en « duo » et en « trio » à prix concurrentiels pour encourager la vente croisée au sein de notre bassin de clientèle et attirer de nouveaux clients. Au 31 août 2016, 68 % des clients des Services à large bande canadiens et américains (68 % en 2015) étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients selon le nombre de services des Services à large bande canadiens et américains se présente comme suit :



RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent des services résidentiels de vidéo, Internet, de téléphonie et d'affaires au moyen de réseaux évolués de câblodistribution bidirectionnels à large bande et de fibres optiques. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent ces services au moyen de systèmes à fibres optiques longue distance, de réseaux de câblodistribution à large bande hybrides de fibre et de câble coaxial (« HFCC »), de réseaux de fibres point à point et de technologies de fibre jusqu'au domicile (« FTTH »).

Le réseau de distribution de Cogeco Connexion s'étend sur plus de 39 000 kilomètres, tandis que celui d'Atlantic Broadband s'étend sur plus de 19 000 kilomètres. Les réseaux de transport de fibres optiques interurbains à la fine pointe de la technologie s'étendent sur plus de 10 000 kilomètres au Canada et 850 kilomètres aux États-Unis. L'étendue du réseau de transport principal de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband vise à faciliter la connexion, à une très grande vitesse, de leurs nombreux réseaux de câblodistribution locaux aux fournisseurs de contenu vidéo, à d'autres réseaux de téléphonie publics, aux fournisseurs d'applications logicielles et à Internet partout dans le monde.

En ce qui a trait aux services résidentiels, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband déploient des fibres optiques à des nœuds servant des noyaux comptant généralement 339 et 355 foyers câblés, respectivement, à raison de fibres multiples par nœud dans la plupart des cas afin d'accroître rapidement la capacité du réseau jusqu'à des noyaux plus restreints, lorsque cela est nécessaire. Ce processus « juste-à-temps », appelé « fractionnement des nœuds », permet d'améliorer la qualité et la fiabilité tout en augmentant la capacité des services bidirectionnels, comme les services Internet, les services de vidéo sur demande (« VSD ») et les services de téléphonie. Il permet également de maximiser les investissements. L'infrastructure de câblodistribution HFCC est dotée d'une capacité de radiofréquence (« RF ») allant jusqu'à 1 GHz de bande passante, selon le marché et les besoins des clients.

Sur chaque marché, les signaux sont transférés du réseau de fibres optiques au réseau de câble coaxial jusqu'au nœud afin d'être transmis aux clients. Cogeco Communications estime que le fait d'utiliser activement la technologie de fibres optiques en combinaison avec le câble coaxial permet d'augmenter la capacité de transmission et d'améliorer le rendement des réseaux. Les fils de fibre optique peuvent transmettre des centaines de canaux vidéo et audio et de données sur de longues distances sans qu'il soit nécessaire d'amplifier le signal. Cogeco Communications continuera à déployer des fibres optiques dans la mesure où cela sera nécessaire pour réduire davantage la nécessité de l'amplification des signaux, ce qui améliore la fiabilité du réseau et réduit les frais d'entretien. Cette combinaison hybride de fibre optique et de câble coaxial est le choix le plus efficace pour offrir des réseaux de première qualité tout en investissant le capital de façon judicieuse.

Afin d'augmenter davantage la capacité du réseau de câblodistribution, Cogeco Connexion a mis en œuvre les programmes d'amélioration du réseau qui suivent :

- Conversion au numérique du service vidéo analogique. Le déploiement de convertisseurs numérique-analogique (« CNA ») chez les clients qui ont de l'équipement analogique désuet a été réalisé dans l'ensemble des réseaux au cours de l'exercice 2016. Cette augmentation considérable de la capacité permet de remplacer chaque chaîne analogique par un nombre de chaînes haute définition (« HD ») ou de chaînes définition standard (« DS ») pouvant aller jusqu'à 4 et 16, respectivement;

- b) Conversion à la technologie de distribution vidéo numérique (« DVN »). Cette technologie permet à Cogeco Connexion de diffuser de façon sélective seulement les chaînes que les clients regardent, ce qui lui permet effectivement d'offrir un plus grand choix de chaînes numériques en utilisant la même infrastructure de réseau. Cette conversion est terminée en Ontario et sera achevée au Québec au cours du prochain exercice.

Afin de récupérer la largeur de bande nécessaire à la croissance du service Internet et à l'ajout de nouvelles chaînes HD, Atlantic Broadband continue à mettre en œuvre une stratégie multipoints ayant pour but d'améliorer son réseau et d'en augmenter le fonctionnement global :

- a) Sur les marchés où la largeur de bande est généralement inférieure à 750 MHz, Atlantic Broadband a terminé la conversion au numérique du service de vidéo analogique au moyen du déploiement de CNA auprès de ses clients qui ont de l'équipement analogique désuet.
- b) Sur les marchés où la largeur de bande est égale à 750 MHz et où elle compte un grand nombre de clients, elle a entrepris la conversion au numérique, qu'elle prévoit terminer en 2016.
- c) Sur les marchés où la largeur de bande varie de 860 MHz à 1 GHz, Atlantic Broadband utilise le spectre disponible pour ajouter des chaînes DOCSIS (Data Over Cable Service Interface Specifications) jumelées afin d'augmenter la vitesse et d'offrir des chaînes vidéo HD supplémentaires.

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband ont recours à la technologie DOCSIS pour fournir des services Internet et des services aux entreprises sur leurs réseaux HFCC. DOCSIS comprend de nombreuses fonctions qui assurent la continuité de la transmission et l'excellence de la prestation. Cette technologie fournit une plate-forme souple et évolutive qui permet d'augmenter davantage la vitesse de transmission IP, soit au-delà de 250 Mbps et de fournir d'autres produits, comme les services symétriques, qui sont particulièrement adaptés aux besoins de la clientèle commerciale. Aujourd'hui, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband offrent des vitesses Internet maximales de 120 Mbps et, dans certaines régions, de 250 Mbps au moyen de la technologie DOCSIS 3.0 et apportent les améliorations nécessaires à leur infrastructure de manière à pouvoir porter cette vitesse à 1 Gbps.

En dernier lieu, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband déploient actuellement une technologie de FTTH dans tous les nouveaux projets résidentiels qui remplissent certains critères en matière de taille, de proximité par rapport aux installations existantes et de pourcentage de pénétration du service. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband utilisent une technologie de FTTH appelée « radiofréquence sur fibre optique » (« RFOG »), dont l'avantage principal est la compatibilité avec les investissements en matière de systèmes de terminaison par modem câble (« CMTS ») existants et les systèmes administratifs.

Le tableau suivant présente le pourcentage de foyers câblés au Canada et aux États-Unis où les services de vidéo numérique, de VSD, Internet et de téléphonie étaient offerts au 31 août 2016.

Service	% de foyers câblés où le service est offert	
	Canada	États-Unis
Vidéo numérique	99 %	99 %
VSD	98 %	86 %
Internet (DOCSIS 3.0)	98 %	97 %
Téléphonie	97 %	99 %

2.2 SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

DESCRIPTION DES SERVICES

Le secteur des Services de TIC aux entreprises fournit des services de colocation, de connectivité réseau, d'hébergement et d'informatique en nuage ainsi qu'un riche portefeuille de services gérés aux petites, moyennes et grandes entreprises de certaines régions du monde, soit principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Cogeco Peer 1 fournit ces services dans les principaux marchés verticaux suivants : la vente au détail en ligne, les services financiers, la technologie, le secteur public, l'éducation, les soins de santé, les services aux entreprises, le secteur manufacturier, les médias et les jeux en ligne.

Le secteur des Services de TIC aux entreprises exerce principalement ses activités par l'entremise de Cogeco Peer 1 au Canada (en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec), aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride et en Géorgie) et en Europe (à Londres et à Southampton, au Royaume-Uni, et en France). Cogeco Peer 1 a plus de 50 points de présence, y compris en Allemagne, aux Pays-Bas et au Mexique.

Les cinq services qui suivent représentent notre principale gamme de services offerts :

Colocation : Les services de colocation permettent aux clients d'héberger une infrastructure de TI qui leur appartient au sein d'un centre de données de Cogeco Peer 1, où elle bénéficie d'un environnement de qualité supérieure, d'alimentation sans coupure et de notre infrastructure de connectivité au réseau FastFiber Network®. Ces services comprennent les armoires, l'espace pour les cages, l'alimentation redondante, la sécurité physique du matériel et le soutien opérationnel. Ce type de solutions permet également aux clients de tirer davantage parti d'autres services de Cogeco Peer 1, notamment les services d'informatique en nuage, de sauvegarde et de reprise après-sinistre, ainsi que les services gérés.

Connectivité réseau : Cogeco Peer 1 exploite un réseau évolué de transport de fibres optiques à haute vitesse pour servir ses clients principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ce réseau fédérateur est équipé d'une infrastructure de pointe de classe transporteur qui relie ses centres de données et ses installations à l'échelle mondiale. Le réseau est doté de plusieurs interconnexions avec des partenaires d'appairage de première catégorie (« Tier 1 ») et des transporteurs, et il couvre un vaste territoire géographique grâce aux installations louées auprès de transporteurs tiers. De plus, Cogeco Peer 1 possède et exploite un réseau d'accès de fibre tout optique à Montréal et à Toronto. Grâce à ses installations qui regroupent des services de transport et d'accès, Cogeco Peer 1 est en mesure d'offrir une gamme complète de fonctions de connectivité réseau de haute performance, notamment des services de longueur d'onde, d'Ethernet et de réseaux privés virtuels IP ainsi que des services Internet.

Hébergement : La solution d'hébergement de Cogeco Peer 1 offre aux clients un accès à une infrastructure de serveurs, de stockage, de sécurité et de diffusion de contenu qui est gérée par les équipes de soutien de Cogeco Peer 1 afin d'héberger les sites Web transactionnels des clients.

Informatique en nuage : Cogeco Peer 1 fournit à ses clients un accès à une gamme de plateformes d'informatique en nuage qui sont sécuritaires, évolutives et de haute performance, afin de répondre à leurs exigences en matière de traitement informatique et de stockage. Ce portefeuille de solutions d'informatique en nuage se compose de plateformes publiques (une infrastructure à locataires multiples qui accueille plusieurs clients), de plateformes privées gérées (une infrastructure à locataire unique réservée à un seul client) et de plateformes hybrides (regroupement intégré de machines virtuelles et de serveurs publics et privés). Les plateformes d'informatique en nuage de Cogeco Peer 1 reposent sur une infrastructure de traitement informatique gérée détenue en propriété exclusive qui est logée dans les centres de données exploités par la Société au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que sur une infrastructure de traitement informatique de tiers. Cogeco Peer 1 offre également les services d'informatique en nuage évolutifs Azure^{MC} et Office 365^{MC} de Microsoft.

Services gérés : Les services gérés de Cogeco Peer 1 sont des services à valeur ajoutée qui permettent à la clientèle de maximiser la productivité de son environnement de TI. Ces services comprennent :

- des services de sauvegarde et de reprise après-sinistre, grâce auxquels les clients ont accès à des services de stockage sur disque, d'archivage sur bande et de reproduction de données qui visent à protéger les données et les applications de la clientèle en cas de sinistre. Cogeco Peer 1 travaille en étroite collaboration avec ses clients pour concevoir des solutions qui répondent à leurs objectifs de délai de rétablissement, à leurs objectifs de point de rétablissement et à leurs exigences en matière de conformité et d'emplacement des données;
- des services de commerce en ligne, grâce auxquels les clients ont accès à des services d'hébergement entièrement gérés qui portent notamment sur les serveurs, le stockage, les logiciels, les équilibres de charge, le réseautage et la sécurité, ainsi qu'à du personnel de soutien spécialisé, dans le but de favoriser la bonne gestion des applications de commerce en ligne. Ces solutions peuvent également offrir à certains clients un accès à des environnements conformes à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (« PCI-DSS ») pour leurs applications en ligne et l'hébergement de leurs sites Web dans certains pays;
- des services de sécurité, grâce auxquels les clients ont accès à une gamme de services de sécurité qui les aideront à protéger l'environnement des abonnés contre les logiciels malveillants, les cyberattaques et les virus. Ce portefeuille de services comprend des services de pare-feu, de logiciels antivirus et antipourriel, de filtrage de contenu, de systèmes de détection d'intrusion, d'équilibres de charge, d'accès par réseau virtuel privé sécurisé, de systèmes d'exploitation renforcés et de limitation du déni de service distribué. En outre, une équipe d'experts de la sécurité fournit en tout temps un soutien à l'égard de ces services.

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE

Au 31 août 2016, Cogeco Peer 1 fournissait ses services par l'intermédiaire de 17 centres de données au Canada, aux États-Unis et en Europe, qui couvrent une superficie brute d'environ 487 000 pieds carrés et comptent plus de 50 points de présence, y compris en Allemagne, aux Pays-Bas et au Mexique.

Les centres de données de Cogeco Peer 1 comprennent une infrastructure de TI hautement sécurisée et redondante, y compris des systèmes de surveillance qui fonctionnent jour et nuit, 365 jours sur 365, de régulation de la climatisation, d'alimentation redondante, de soutien et d'identification biométrique. De plus, les centres de données de Cogeco Peer 1 ont été conçus et construits pour répondre aux normes du secteur des centres de données, et sont exploités en ce sens, afin de satisfaire aux exigences de ses clients commerciaux en matière de services et de conformité.

2.3 CROISSANCE DE L'ENTREPRISE ET AUTRES DÉVELOPPEMENTS

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, la Société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles avant impôts sans effet sur la trésorerie de 450 millions \$ dans son secteur des Services de TIC aux entreprises qui s'explique par l'évolution de la dynamique du secteur et les évaluations connexes ainsi que par les attentes réduites à l'égard de la croissance future des produits, de la rentabilité et des flux de trésorerie.

Le 13 janvier 2016, dans le cadre de l'assemblée annuelle des actionnaires, les actionnaires ont approuvé une résolution spéciale visant à remplacer le nom de la Société Cogeco Câble inc. par Cogeco Communications inc., un nom qui exprime mieux l'étendue des activités de la Société, qui se sont développées au-delà des activités initiales de câblodistribution pour se transformer en une gamme d'activités qui englobent les services de vidéo, Internet, de téléphonie et de technologies de l'information et de communication. Le symbole de l'action de la Société est demeuré CCA à la Bourse de Toronto.

Dans le cadre de ce processus, la Société est maintenant fière que toutes ses filiales au Canada, aux États-Unis et en Europe, à l'exception de sa filiale Atlantic Broadband, soient représentées par une marque principale. La filiale de la Société Cogeco Câble Canada est devenue Cogeco Connexion.

D'autres changements ont été apportés, notamment en ce qui a trait au nom des secteurs de la Société :

- le secteur des Services de câblodistribution canadiens est devenu le secteur des Services à large bande canadiens;
- le secteur des Services de câblodistribution américains est devenu le secteur des Services à large bande américains;
- le secteur des Services de données aux entreprises est devenu le secteur des Services de technologies de l'information et des communications aux entreprises (les « Services de TIC aux entreprises »).

2.4 STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Cogeco Communications s'engage à offrir à ses clients des services d'excellente qualité et à accroître la valeur pour l'actionnaire; pour ce faire, elle se concentre sur l'optimisation de la rentabilité tout en gérant l'utilisation du capital de façon efficace pour assurer une croissance future.

Services à large bande canadiens et américains	Services de TIC aux entreprises
Élargir l'offre de services, améliorer les services existants en les fournissant à des prix intéressants et rechercher des acquisitions à valeur ajoutée	Faire la promotion de la nouvelle image de marque au moyen d'une approche centrée sur les gens
Améliorer les réseaux à l'aide de technologies avancées à la fine pointe	Accroître notre bassin de clientèle à l'aide d'une stratégie de mise en marché améliorée qui vise particulièrement certains marchés horizontaux et verticaux
Améliorer l'expérience client et les processus d'affaires pour renforcer la fidélisation et la rétention des clients	Rationaliser et élargir notre gamme de produits pour mettre en marché des solutions pertinentes qui seront soutenues par un service à la clientèle exceptionnel
Maintenir une gestion solide du capital et un contrôle rigoureux des dépenses	Renforcer les processus et les systèmes internes afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'optimiser la progression des infrastructures
	Optimiser l'utilisation des actifs courants afin de réduire les charges d'exploitation

RÉSULTATS ANTICIPÉS DE LA RÉALISATION DES STRATÉGIES DE LA SOCIÉTÉ

Les rubriques qui suivent comprennent des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains et des Services de TIC aux entreprises. Ces rubriques décrivent également certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation de ces énoncés prospectifs et d'autres énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Pour une description des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de nos attentes exprimées dans le présent rapport annuel, veuillez consulter plus particulièrement les rubriques portant sur les incertitudes et principaux facteurs de risque du présent rapport.

La réalisation des stratégies énoncées ci-après devrait donner lieu à une hausse des produits et du BAIIA ajusté, ce qui devrait, sur une base combinée, donner lieu à une rentabilité accrue qui sera mesurée selon les critères décrits plus amplement dans la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2017 ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires à l'égard des résultats et des réalisations de l'exercice 2016, se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés ».

STRATÉGIES DES SECTEURS DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

ÉLARGIR L'OFFRE DE SERVICES, AMÉLIORER LES SERVICES EXISTANTS EN LES FOURNISSANT À DES PRIX INTÉRESSANTS ET RECHERCHER DES ACQUISITIONS À VALEUR AJOUTÉE

Nous mettons l'accent sur les besoins des clients en offrant des services à des prix intéressants, en élargissant notre offre sur le plan géographique et en diversifiant nos produits et services.

Nous continuerons de rechercher des acquisitions à valeur ajoutée, principalement aux États-Unis. L'éventail des sociétés ciblées pour une acquisition dépend d'un nombre de facteurs, comme leur taille, leur prix, leur rentabilité, leur potentiel de croissance, leur positionnement géographique, leur situation fiscale et leur potentiel de synergies.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Nous avons amélioré l'application mobile TiVo au cours de l'exercice pour permettre aux clients de voir de la programmation en direct, ou de l'enregistrer lorsqu'ils ne sont pas à la maison. La plateforme TiVo nous permettra d'offrir des capacités de vidéo avancées additionnelles dans l'avenir.

Le 1^{er} mars 2016, nous avons été tenus de lancer un petit service de télévision de base au prix de 25 \$ et nous avons lancé de nouveaux forfaits Mon Mix qui permettent aux clients de sélectionner de 10 à 40 chaînes en vue de créer des offres groupées de chaînes personnalisées. Nous avons donc offert à nos clients des marchés en Ontario les mêmes options et la même souplesse que celles dont profitent déjà nos clients du Québec.

Au Québec, Cogeco TV produit et diffuse désormais en HD dans toutes les régions. Au cours de l'exercice 2016, nous avons achevé la conversion des systèmes afin qu'ils s'adaptent à une diffusion centrale en Ontario. Ces systèmes sont maintenant tous exploités à partir du centre principal. Nous continuerons le remplacement de l'ancien matériel afin de respecter nos normes de production HD sur le terrain et en studio.

En Ontario et au Québec, nous avons amélioré nos offres de services Internet en lançant un forfait illimité offrant des vitesses de téléchargement allant jusqu'à 40 Mbps. Nous avons également continué de déployer notre forfait Internet de 120 Mbps et d'améliorer les vitesses de téléchargement en amont pour nos offres de services Internet. Nos services répondent aux exigences des grands consommateurs de données d'aujourd'hui et leur offrent la tranquillité d'esprit dans le cadre de leur utilisation quotidienne.

Nous sommes fiers d'avoir pu élargir notre offre de points d'accès Wi-Fi au cours de l'exercice 2016, de sorte qu'il y a maintenant près de 1 700 points d'accès dans près de 50 collectivités en Ontario, y compris à Kingston et à Windsor, ainsi qu'au Québec, à Trois-Rivières. Nous avons mis en place une nouvelle expérience Wi-Fi qui offre aux abonnés du service Internet de Cogeco Connexion l'option pratique d'inscrire leurs appareils une seule fois et de se connecter automatiquement par la suite, sans avoir à reconfirmer leur identité lorsqu'ils se trouvent à proximité d'un réseau de points d'accès Wi-Fi Cogeco Connexion. Ce réseau fournit à nos clients un accès gratuit à Internet ailleurs qu'à la maison. Les personnes qui ne sont pas des clients de la Société peuvent également accéder au réseau, mais avec certaines restrictions, ce qui donne la chance aux entreprises locales de répondre facilement aux besoins de leur clientèle locale et des clients de passage. Nous croyons que notre réseau Wi-Fi public élargi rendra notre service Internet plus attrayant.

Nous avons aussi accru la disponibilité des services de téléphonie résidentielle dans plusieurs autres collectivités de l'Ontario et du Québec. Les nouveaux clients ont pu profiter de taux promotionnels à l'égard de trois forfaits flexibles.

De plus, en vue de proposer de meilleurs services aux entreprises, nous avons lancé une nouvelle gamme d'outils de productivité en ligne, ce qui nous permet d'offrir aux petites et moyennes entreprises un accès à des applications de première qualité de fournisseurs de renom comme Microsoft et Google. Grâce à ces nouveaux services, les petites entreprises peuvent profiter d'outils de gestion de la collaboration, de la productivité et des logiciels d'affaires au moyen de solutions d'informatique en nuage; un soutien personnalisé est également offert. En outre, nous avons récemment apporté des améliorations à notre solution PBX hébergée et avons poussé plus loin notre service de liaisons SIP. La solution PBX hébergée est une solution de voix hébergée clés en main qui aide les petites et moyennes entreprises à améliorer leur productivité sans aucun investissement initial. Cette solution tout-inclus de services Internet et de téléphonie offre un service hébergé entièrement intégré qui comprend plus de 40 fonctions de téléphonie, ainsi que de nouveaux appareils téléphoniques, des appels interurbains illimités au Canada et aux États-Unis et l'entretien des systèmes sans frais additionnels. Notre service de liaisons SIP fonctionne avec les systèmes téléphoniques à IP détenus par les clients ainsi qu'avec les anciens systèmes afin de créer un pont entre le réseau du client et le réseau téléphonique commuté public (« RTCP »).

De nouvelles capacités Wi-Fi ont été proposées dans le cadre de notre portefeuille de services Internet pour les entreprises, ce qui permet aux petites et moyennes entreprises d'offrir un accès Internet sans fil à leurs employés ainsi qu'à leurs clients. Des améliorations continues au réseau contribuent également à offrir des vitesses plus grandes dans les territoires que nous desservons. Les forfaits Internet illimité d'une vitesse de 250 Mbps en aval et de 20 Mbps en amont ainsi que de 120 Mbps en aval et de 20 Mbps en amont qui s'adressent à notre clientèle d'affaires sont d'ailleurs de plus en plus prisés par celle-ci.

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous entendons faire croître nos services à large bande résidentiels en tirant parti du succès remporté par notre service de prochaine génération TiVo ainsi que de nos offres supérieures de vitesses Internet. Nous continuerons de faire la promotion d'offres de duos et de trios de services, compte tenu de l'intérêt des clients pour les forfaits de produits.

Nous entendons également faire croître nos services aux entreprises en proposant de nouvelles caractéristiques intéressantes à notre portefeuille de solution PBX hébergée et de service de liaisons SIP ainsi que des améliorations aux services de données sur fibre optique en vue d'intéresser un plus grand nombre de secteurs du marché en leur offrant ces solutions. Nous saisissons une autre importante occasion de croissance grâce au lancement de solutions d'affaires gérées avancées en matière de Wi-Fi.

Nous entendons continuer d'axer nos efforts sur la croissance de notre bassin de clients commerciaux dans notre zone de couverture au Canada. Nous prévoyons accroître notre part de marché de clients commerciaux éventuels en investissant de façon stratégique dans des programmes d'extension du réseau en ce qui concerne les installations de fibre optique ou de câble, ainsi qu'en améliorant l'efficacité de nos initiatives en matière de ventes et de marketing et en intensifiant l'importance que nous accordons aux stratégies numériques. Nous prévoyons également augmenter notre part du marché des clients éventuels en étendant notre réseau de connectivité de fibre dédiée et en procédant au lancement de produits améliorés en affectant des capitaux en fonction de la réussite.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Le 20 août 2015, Atlantic Broadband a conclu l'acquisition de MetroCast Communications of Connecticut, LLC (le « réseau au Connecticut »), ce qui a ajouté près de 70 000 foyers et d'entreprises dans neuf collectivités de l'est du Connecticut. La conclusion de la transaction a accru de 57 000 le total des unités de service primaires d'Atlantic Broadband, le portant à approximativement 571 000 unités de service primaire. L'intégration hautement réussie et rapide du réseau au Connecticut comprenait le lancement officiel de l'offre de services d'Atlantic Broadband le 15 octobre 2015, qui comprend des vitesses Internet maximales de 120 Mbps, ce qui représente plus de 10 fois la vitesse moyenne offerte par les concurrents sur ce marché. En outre, le service avancé TiVo a été lancé au Connecticut le 12 janvier 2016 et il offre aux clients un service complet d'enregistreur numérique sur chaque téléviseur de leur foyer, des recommandations instantanées, une mobilité illimitée et une panoplie d'autres avantages qui offrent une expérience incomparable. Le lancement de TiVo au Connecticut fut de loin le plus réussi, et a progressé deux fois plus vite que tout autre lancement du service TiVo par Atlantic Broadband.

Maintenant sa position de chef de file en matière de services Internet, Atlantic Broadband a continué de mettre de l'avant ses initiatives « Fast Forward » dans un certain nombre de marchés où elle offre maintenant à sa clientèle résidentielle et commerciale des vitesses Internet pouvant atteindre 120 Mbps/10 Mbps dans 99 % des régions desservies, soit des vitesses de téléchargement presque deux fois plus rapides que celles précédemment offertes. Ainsi, les consommateurs peuvent télécharger des films et des émissions de télévision et jouer en ligne à une vitesse sans précédent. En outre, dans le cadre du projet « Fast Forward », la liste de chaînes HD offertes dans plusieurs marchés est améliorée et comprend désormais un plus grand nombre de chaînes, y compris la catégorie exhaustive « Valeur », la très prisée catégorie « Numérique » et toutes les chaînes de première qualité qui sont offertes en HD.

L'établissement d'un partenariat avec EPIX a été annoncé, ce qui met en lumière l'innovation d'Atlantic Broadband grâce à l'établissement de partenariats clés dans le secteur ainsi qu'à son engagement envers les collectivités qu'elle dessert. Ce partenariat permet aux clients d'accéder aux superproductions et aux plus grands titres hollywoodiens (plus de 2 000 titres); les clients pourront également regarder du contenu en direct à partir de leurs appareils de marques Apple, Android, Roku, Xbox, PlayStation ou autres.

L'application HBO GO, lancée à la mi-avril 2016, propose aux clients un accès illimité en tout temps à l'ensemble de la collection de HBO. Le contenu HBO GO est également intégré aux menus TiVo, ce qui offre aux utilisateurs de TiVo un accès à un catalogue encore plus exhaustif, et ce, plus rapidement que jamais.

En outre, Atlantic Broadband offre maintenant des services PBX hébergés pour les entreprises de toutes les régions où nous offrons nos services. Le service offre une solution de rechange plus souple et moderne aux systèmes PBX traditionnels sur place, et utilise un logiciel intelligent et une technologie d'informatique en nuage pour offrir à la clientèle d'affaires un service entièrement géré. Les caractéristiques à la fine pointe de la technologie offertes aident les entreprises à améliorer l'efficacité, à accélérer la croissance des produits et à améliorer le service à la clientèle grâce à une souplesse sans précédent et à une capacité de soutien à des entreprises comptant de 5 à 500 employés. Les outils de routage avancés, l'intégration mobile et sur de multiples sites ainsi que la fiabilité et la sécurité accrues sont autant d'avantages qui permettent aux entreprises de mettre à niveau leurs anciens systèmes de téléphonie ou encore de les remplacer par une solution de communication largement plus souple qui répond mieux à leurs besoins.

Objectifs pour l'exercice 2017

Atlantic Broadband misera sur la réussite des dernières années et devrait enregistrer une forte croissance sur le marché résidentiel du Connecticut nouvellement acquis, facteur combiné à une croissance stable sur le marché résidentiel traditionnel et à l'accélération de la croissance des services aux entreprises dans tous les marchés, ce qui maximisera la marge brute par foyer câblé grâce à l'accroissement de nos relations avec la clientèle.

La stratégie d'accroissement de nos relations avec la clientèle résidentielle vise à tirer continuellement parti de notre supériorité en matière d'Internet et de petites offres groupées, grâce au lancement de vitesses de 1 Gbps, de l'offre Wi-Fi de bout en bout ainsi que d'offres groupées améliorées.

L'accélération de la croissance des services aux entreprises passera par la montée en gamme, grâce à une croissance appuyée par le nouveau service PBX hébergé ainsi que par l'augmentation du nombre de chaînes, y compris les services aux fournisseurs, en portant une attention particulière au centre-ville de Miami et à des parcs d'affaires de moindre envergure dans tous les marchés.

L'initiative Fast Forward Miami, un projet graduel échelonné sur plusieurs années visant à intégrer la fibre optique plus profondément dans le réseau de Miami, est l'un des principaux moteurs de la croissance future. En plus d'offrir une redondance et une capacité accrues du réseau, cet investissement offrira des avantages concrets aux clients, y compris le service Internet Gigabit, un plus grand nombre de chaînes, une fiabilité accrue et des délais moins grands en cas de réparations nécessaires en raison de tempêtes ou d'accidents. Autre fait saillant sur le marché de Miami Beach : Atlantic Broadband a été nommée fournisseur de services de communication exclusif de la tour Panorama Tower de Miami, un bâtiment reconnu mondialement d'une hauteur de 830 pieds. Un réseau redondant de fibre jusqu'au client sera créé en vue de fournir aux résidents de la tour les services de TiVo, un service Internet d'une vitesse de 1 Gbps ainsi qu'une solution de couverture cellulaire à fournisseur neutre de haute qualité. Les entreprises locataires d'espaces commerciaux et de commerces de détail dans la tour et à proximité peuvent profiter de l'offre de solutions Metro Ethernet et solutions PBX hébergées. En outre, Atlantic Broadband a été désignée comme fournisseur exclusif de services vidéo et Internet d'Echo Brickell, un nouveau projet de condominiums de luxe dans le centre-ville de Miami, dont les résidents pourront profiter d'une vitesse Internet de 1 Gbps et du service TiVo.

AMÉLIORER LES RÉSEAUX À L'AIDE DE TECHNOLOGIES AVANCÉES À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Nous exerçons nos activités dans un secteur caractérisé par l'innovation technologique constante, ce qui signifie que nous devons continuer à investir dans la mise à niveau, l'expansion et l'entretien de nos réseaux ainsi que dans le lancement et l'expansion de nouveaux services.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, notre secteur des Services à large bande canadiens a investi un montant de 222 millions \$, essentiellement dans les équipements à l'abonné, en raison du lancement des services numériques avancés TiVo au cours de l'exercice 2015, ainsi que dans l'infrastructure évolutive en vue d'améliorer notre réseau dans certaines des régions que nous desservons, et avons également engagé des dépenses supplémentaires au titre des immobilisations de soutien engagées pour l'implantation d'un nouveau système de gestion des relations avec les clients.

Cogeco Connexion a poursuivi la conversion à la technologie DVN et le déploiement de nouvelles chaînes HD, projet entamé au Québec en 2015. Cette technologie permet à Cogeco Connexion de diffuser de façon sélective les canaux numériques regardés par les clients, ce qui lui permet effectivement d'offrir un choix plus vaste de canaux numériques au moyen de la même infrastructure de réseau.

En vue d'accroître notre avantage concurrentiel, nous avons continué d'offrir une valeur élevée à notre clientèle d'affaires en matière d'Internet grâce à la garantie de protection des tarifs prévus aux contrats. Nous offrons des forfaits Internet comportant des vitesses allant actuellement jusqu'à 250 Mbps à Burlington et à Oakville. Cogeco Connexion offre une vitesse de téléchargement allant jusqu'à 120 Mbps à une couverture totale de 97 % des foyers câblés en Ontario et à une couverture de jusqu'à 84 % au Québec.

Au cours de l'exercice 2016, Cogeco Connexion a poursuivi le déploiement des réseaux de FTTH à l'aide de la technologie RFoG dans tous les nouveaux lotissements résidentiels qui remplissent certains critères en matière de taille, de proximité par rapport aux installations existantes et de pourcentage de pénétration du service. La technologie RFoG offre une fiabilité accrue, exige des coûts d'entretien moindres et constitue une excellente plateforme pour la prestation de services vidéo évolués et de services Internet plus rapides dans l'avenir.

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous entendons continuer d'investir en vue d'accroître la capacité de notre réseau pour ainsi répondre à la hausse de la demande et des attentes de la clientèle. Nous améliorerons la capacité de notre réseau DOCSIS tout au long de l'exercice, notamment pour nous préparer à la venue de la technologie DOCSIS 3.1, qui devrait grandement élargir la capacité de notre réseau. Le déploiement des réseaux de FTTH continuera où les conditions le permettent.

Au Québec, nous entendons achever le déploiement de la technologie de DVN dans le reste des systèmes dans le but d'améliorer la capacité et d'être en mesure d'offrir des chaînes HD supplémentaires. Finalement, nous apporterons des améliorations à notre réseau afin de prendre en charge les services de vidéo sur demande sur protocole Internet, ce qui améliorera la souplesse et l'efficacité de la bande passante.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

L'optimisation des interconnexions de fibre aux États-Unis continuera d'entraîner des économies sur le plan de l'exploitation, de protéger les produits provenant de la clientèle d'affaires et d'offrir des occasions de croissance dans le secteur commercial. Au cours de l'exercice 2016, de nouvelles liaisons ont été achevées en vue de réduire les coûts, et des droits irrévocables d'usage ont permis d'accroître la redondance d'un important centre de données commerciales et d'accroître la capacité de saisir les occasions d'affaires.

Le projet de récupération de la bande passante grâce aux convertisseurs numérique-analogique (« CNA ») s'est poursuivi à l'exercice 2016, et s'est achevé à Altoona, à Johnstown et à Bradford, en Pennsylvanie, de même qu'une expansion de DOCSIS à 16 modulations d'amplitude en quadrature (« MAQ ») et le déploiement d'environ 35 nouvelles chaînes HD.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons également entamé la migration vers la technologie DOCSIS 3.1.

Objectifs pour l'exercice 2017

Au cours de l'exercice 2017, nous continuerons d'investir sur le marché de Miami, en Floride, dans le cadre d'un projet de récupération de la bande passante grâce aux CNA qui durera toute l'année, et nous poursuivrons la phase 2 du projet d'immeuble à logements multiples Panorama dans le cadre de l'effort de redondance à Miami ainsi que la migration aux services de vidéo sur demande sur protocole Internet (tant sur le marché de Miami que sur les marchés d'Altoona et de Johnstown, en Pennsylvanie).

Un important projet est en cours en vue de la préparation à DOCSIS 3.1, ce qui comprend l'achat de 14 systèmes de terminaison par modem câble à routeurs à large bande convergés (« cBR-8 ») au cours de l'exercice 2016 et de huit systèmes de terminaison par modem câble supplémentaires au cours de l'exercice 2017 en vue du lancement des services Internet Gigabit au Connecticut annoncé pour le début de l'exercice 2017 et sur d'autres marchés au fil du temps. Le système cBR-8 est conçu pour offrir une échelle et une capacité DOCSIS 3.1 sans précédent sur une plateforme de données et de vidéo à large bande entièrement convergée, offrant ainsi quatre fois la capacité et deux fois la vitesse des actuelles solutions DOCSIS 3.0 tout en permettant de grandes économies.

La poursuite de la mise à niveau du réseau d'Uniontown, en Pennsylvanie, ainsi que le début d'une mise à niveau à Plainfield, au Connecticut, en vue de faire passer la plateforme de 550 MHz à 1 GHz, sont également prévus pour l'exercice 2017.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT ET LES PROCESSUS D'AFFAIRES POUR RENFORCER LA FIDÉLISATION ET LA RÉTENTION DES CLIENTS

Nous ne visons rien de moins que l'excellence en ce qui a trait à notre capacité de répondre aux besoins de nos clients résidentiels et commerciaux. Nous sommes conscients que le fait d'offrir à nos clients une expérience positive liée à la fois à nos produits agréables et faciles à utiliser ainsi qu'à un service à la clientèle supérieur constitue un atout clé de la marque et une façon de nous démarquer de nos concurrents; nous savons également qu'une expérience client continuellement positive favorise la fidélisation et la rétention des clients. Notre dévouement envers nos clients est l'une de nos valeurs fondamentales, et nous tenons à joindre l'action à la parole chaque jour.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Pour la septième fois en neuf ans, Cogeco Connexion a remporté le *North American Call Center Award*, décerné par le Service Quality and Measurement Group pour l'excellence du service à la clientèle dans le secteur canadien des télécommunications et de la télévision, ce qui démontre l'importance que nous continuons d'accorder à notre engagement envers un service à la clientèle supérieur ainsi que les normes très élevées que nous établissons à cet égard. Nous avons également remporté les prix *Highest Field Services Customer Service* et *Highest Customer Service – Retail/Service (storefront)* ainsi que le prix récompensant les meilleures pratiques en centres d'appels en matière de gestion du rendement. Ces prix illustrent l'engagement dont nous avons fait preuve au cours du dernier exercice en vue de nous démarquer en matière de service à la clientèle grâce à nos points de service, ainsi que l'importance que nous accordons au fait de procéder à des installations et à des réparations réussies du premier coup.

Nous avons procédé au lancement d'une nouvelle identité de marque qui reflète davantage les technologies avancées dont nous tirons parti pour répondre aux besoins grandissants de nos clients dans les secteurs résidentiel et commercial. La nouvelle signature de Cogeco Connexion, « Passez en mode épatant », a été élaborée en s'appuyant sur ses attributs distinctifs, puisqu'elle offre le plus haut niveau de service à la clientèle dans notre industrie et est une pionnière en matière de technologie grâce à son puissant réseau de fibre optique. La nouvelle identité de marque comprend également l'adoption d'une nouvelle plateforme créative qui illustre les possibilités infinies qu'offrent la technologie et les services que Cogeco Connexion met à la disposition de ses clients. Elle se traduit par des éléments visuels uniques et distinctifs, tels qu'une nouvelle palette de couleurs ainsi qu'une nouvelle police de caractères propre à Cogeco Connexion.

Nous avons lancé plusieurs projets numériques clés pour donner à Cogeco Connexion l'occasion d'accélérer la mise en marché de la technologie numérique, d'améliorer les processus internes en vue de réduire les frais d'exploitation et d'offrir une solide base pour nos futures initiatives en matière de technologie numérique. Grâce à l'offre d'un système de gestion de contenu Web rapide, d'un moteur évolutif de calcul d'offres groupées et grâce au renouvellement de la conception et de la navigation Web, nous sommes mieux préparés à répondre aux besoins futurs en matière de marketing ainsi qu'aux attentes en constante évolution de nos clients.

Un programme d'amélioration de la résolution au premier appel a été lancé au cours de l'exercice 2016 au sein de notre centre de soutien technique, et nous avons réalisé d'importants progrès en Ontario, tout en maintenant notre rendement déjà enviable au Québec. Nous avons présenté de nouvelles options d'installation, grâce au lancement de l'auto-installation en matière d'Internet et de vidéo traditionnelle, essentiellement au Québec, en vue d'offrir davantage de commodité aux clients. Nous avons achevé le déploiement d'une plage d'installation de trois heures dans tous nos principaux centres en Ontario, ce qui offre aux clients une souplesse accrue. Nous avons également accordé davantage d'importance à l'offre d'une expérience sans faille pour les utilisateurs de nos produits en analysant la cause des problèmes en matière de soutien technique et en mettant en œuvre des mesures correctives.

Objectifs pour l'exercice 2017

Tirant parti des progrès réalisés au cours de l'exercice 2016, nous continuerons de bonifier l'expérience des clients résidentiels et commerciaux en 2017 afin d'accroître la fidélisation et l'engagement ainsi que la promotion de la marque au moyen d'une amélioration continue des processus et de l'offre de produits, de services et de soutien à valeur ajoutée.

Nous continuerons de tirer parti de notre nouveau système de gestion de contenu Web et nous abandonnerons progressivement notre ancienne plateforme, ce qui nous permettra d'optimiser notre potentiel en matière de conversations en ligne. En outre, nous mettons l'accent sur le libre-service grâce à des fonctionnalités additionnelles d'acquisition et de soutien, ce qui réduira les frais d'exploitation et multipliera les éventuelles occasions en ligne tout en répondant aux besoins de nos clients en matière de transaction en tout temps, depuis n'importe quel appareil. Nous remplaçons également notre plateforme de gestion de l'identité et des accès en vue de stimuler l'innovation sur le plan des produits et d'appuyer l'augmentation de l'utilisation d'expériences connectées.

À la fin de l'exercice 2016, nous avons lancé une nouvelle identité de marque inspirée de notre capacité d'innover et d'offrir à nos clients des expériences remarquables sur les marchés résidentiels et commerciaux. Au cours de l'exercice 2017, nous continuerons de tirer parti de notre promesse de marque unique pour appuyer l'innovation en matière de produits et de services et de favoriser l'établissement de relations plus étroites avec les clients grâce à des campagnes de communication percutantes. Nous poursuivrons également le déploiement et l'harmonisation de nos communications dans tous les circuits de distribution et dans chaque collectivité que nous desservons afin d'avoir une incidence plus marquée grâce à une voix unifiée sur le marché.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Parmi nos réalisations sur le plan de l'exploitation au cours de l'exercice 2016, on note l'intégration rapide et efficace du réseau au Connecticut nouvellement acquis et le lancement subséquent des services TiVo sur ce même réseau, parallèlement à l'achèvement du plus grand projet de migration au numérique à ce jour dans le centre de la Pennsylvanie. En outre, dans le cadre des efforts d'amélioration continue, nous avons mis l'accent sur le développement des affaires et des équipes techniques en vue d'appuyer la croissance globale. En dépit de l'intense activité qui a caractérisé l'exercice dans tous les secteurs d'activité, les indicateurs opérationnels demeurent positifs et le taux de prescription (Net Promoter® Score) a continué de croître.

Objectifs pour l'exercice 2017

Pour l'exercice 2017, nous continuerons d'axer nos efforts sur l'amélioration de l'expérience client et la simplification des processus opérationnels. Plus particulièrement, ces mesures comprennent le réalignement du centre d'appels d'Altoona en vue d'augmenter l'effectif de soutien technique pour améliorer la gestion des appels connexes, le déploiement continu de véhicules équipés d'un système mondial de localisation (« GPS »), la réduction des installations à petites têtes de ligne en Pennsylvanie, la mise hors service et la mise à niveau des anciens modems des clients à l'appui de vitesses Internet accrues, la poursuite de la campagne de facturation en ligne qui vise l'amélioration du service à la clientèle ainsi que la réduction des charges d'exploitation, l'amélioration des options de communication et de libre-service en ligne ainsi que l'adoption de plages de rendez-vous de trois heures dans l'optique d'améliorer la satisfaction et l'efficacité.

MAINTENIR UNE GESTION SOLIDE DU CAPITAL ET UN CONTRÔLE RIGoureux DES DÉPENSES

Le contrôle des coûts est un élément clé de notre performance financière et demeure un facteur essentiel pour maintenir nos marges d'exploitation. Nous entendons continuer à mettre de l'avant notre stratégie de contrôle étroit des dépenses d'exploitation et des dépenses d'investissement et de rigoureux processus à l'égard des clients, y compris des mesures de contrôle du crédit des clients, ce qui génère une hausse des flux de trésorerie disponibles.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Nous nous sommes efforcés de maintenir une structure à faibles coûts. Pour ce faire, nous avons sans cesse revu et amélioré nos processus opérationnels et nous avons tiré parti de notre pouvoir d'achat dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels.

Nous avons réduit notre ratio d'intensité du capital dans le secteur des Services à large bande canadiens, le faisant passer de 19,6 % à l'exercice 2015 à 18,4 % à l'exercice 2016.

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous sommes axés sur l'optimisation des résultats d'exploitation de nos secteurs opérationnels existants tout en veillant à maintenir une gestion solide du capital.

Nous prévoyons tirer parti d'occasions de synergies et optimiser notre efficacité sur le plan commercial entre nos unités d'exploitation. Nous continuons de rechercher des occasions de croissance tout en restant prudents.

SECTEUR DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

FAIRE LA PROMOTION DE LA NOUVELLE IMAGE DE MARQUE AU MOYEN D'UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES GENS

Nous visons à augmenter les flux de trésorerie en regroupant nos activités, en améliorant l'efficacité et en élargissant la taille du marché éventuel grâce à une gamme de produits diversifiée.

Comme nous continuons de mettre de plus en plus l'accent sur la création d'une valeur recherchée dans des marchés verticaux précis, notre marque reflétera nos compétences spécialisées. Nous continuerons de développer et de renforcer notre capacité à attirer, à fidéliser et à accroître la clientèle dans nos secteurs de marché cibles qui accordent une grande valeur aux solutions et aux services que nous offrons.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

De nouveaux hauts dirigeants ont été embauchés au sein de Cogeco Peer 1, dont le président, la vice-présidente et directrice générale, EMOA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), le vice-président et directeur général, Canada et le vice-président, marketing. Cogeco Peer 1 a maintenant la structure et la capacité qui lui permettent de servir ses divers clients des services d'informatique en nuage, d'hébergement géré, de colocation et de connectivité réseau.

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous continuerons de nous concentrer sur l'intégration au sein de Cogeco Peer 1 en renforçant nos systèmes, nos processus, notre gouvernance et nos contrôles internes afin de simplifier les activités et de favoriser l'automatisation, l'évolutivité et l'efficacité. Des indicateurs de rendement clés ont été établis pour assurer le suivi du bon déroulement du programme d'intégration.

Une fois regroupée, Cogeco Peer 1 mettra davantage sur la génération de pistes en ligne et la gestion du cycle de vie de son catalogue de produits afin de continuer à consolider son avantage concurrentiel sur le marché.

ACCROÎTRE NOTRE BASSIN DE CLIENTÈLE À L'AIDE D'UNE STRATÉGIE DE MISE EN MARCHÉ AMÉLIORÉE QUI VISE PARTICULIÈREMENT CERTAINS MARCHÉS HORIZONTAUX ET VERTICAUX

Nous sommes d'avis que notre stratégie de mise en marché améliorée permettra à notre équipe de vente de fournir des solutions exceptionnelles à nos clients, ce qui contribuera à fidéliser la clientèle, à accroître les bénéfices et à réaliser une croissance.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

L'ajout d'une vice-présidente et directrice générale, EMOA et d'un vice-président et directeur général, Canada a conclu la restructuration de notre équipe de vente afin de l'adapter à l'orientation de la société axée sur les produits et de privilégier les marchés verticaux clés. En outre, le remaniement de la structure des ventes favorise le renforcement et la croissance des services offerts aux clients existants et accroît les occasions d'attirer des nouveaux clients.

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous continuerons de travailler à élaborer une gamme de produits solides et ciblés qui répond aux besoins de nos clients dans les secteurs verticaux clés. De plus, nous élargirons le marché visé en tirant parti de nos forces et des capacités liées à nos produits afin de mieux servir les marchés verticaux adjacents.

RATIONALISER ET ÉLARGIR NOTRE GAMME DE PRODUITS POUR METTRE EN MARCHÉ DES SOLUTIONS PERTINENTES QUI SERONT SOUTENUES PAR UN SERVICE À LA CLIENTÈLE EXCEPTIONNEL

Nous avons consolidé nos forces en matière de leadership et concentré nos efforts sur la réalisation de nos objectifs afin d'offrir plusieurs capacités importantes liées aux produits.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Nous avons réparti nos produits en cinq secteurs d'activité distincts : colocation, connectivité réseau, hébergement, informatique en nuage et services gérés. Ce réalignement permet de promouvoir les centres d'excellence et de mettre l'accent sur l'amélioration des nouveaux produits. Nous avons tiré parti de l'adoption agile de produits itératifs au cours de l'exercice 2015 afin d'accélérer la mise en marché de certains produits. En outre, nous avons annoncé la création d'un partenariat avec Microsoft dans le cadre duquel nous prendrons part à son programme de fournisseur de services d'informatique en nuage; nous avons également lancé une nouvelle plateforme de suivi et un service de protection contre les attaques par déni de service.

Afin de cibler notre attention sur les services qui génèrent un meilleur rendement, nous avons également simplifié notre offre de produits en éliminant graduellement les services non rentables.

En outre, nous avons présenté un nouveau système de gestion des demandes dans le but de mieux servir notre bassin de clientèle. Un nouvel outil de service à la clientèle mis en place à l'exercice 2016 nous permettra également de peaufiner les conventions sur le niveau de service et d'améliorer les résultats connexes.

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous continuerons de développer notre gamme de produits afin de mettre davantage l'accent sur les fonctions à valeur ajoutée recherchées dans nos marchés verticaux. Le soutien à la clientèle demeurera une priorité et sera amélioré grâce à une plus grande visibilité et à une plus grande communication d'information ainsi qu'à un soutien et à une expertise renforcés. Les conventions sur le niveau de service et les outils d'évaluation seront passés en revue de façon active et seront améliorés afin de favoriser l'évolution de la gamme de produits.

RENFORCER LES PROCESSUS ET LES SYSTÈMES INTERNES AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE ET D'OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES

Plusieurs projets opérationnels et stratégiques ont été achevés en 2016 en vue d'éliminer les systèmes et les processus redondants.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

En avril 2016, nous avons lancé un site Web intégré dans l'optique d'améliorer la génération de pistes en ligne et d'appuyer la nouvelle marque Cogeco Peer 1. De plus, nous avons lancé une nouvelle campagne de marque, y compris le nouveau site Web cogecopeer1.com, et avons conclu l'intégration des systèmes de gestion des ressources humaines.

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous continuerons de regrouper les systèmes et les processus de Cogeco Peer 1, tirant ainsi parti des capacités et des forces de la nouvelle organisation regroupée. Grâce au lancement du nouveau site Web, nous sommes sur la bonne voie pour favoriser la génération de pistes en ligne et renforcer la reconnaissance de la nouvelle marque de l'entité.

OPTIMISER L'UTILISATION DES ACTIFS COURANTS AFIN DE RÉDUIRE LES CHARGES D'EXPLOITATION

Le contrôle des coûts est un élément clé de notre performance financière et demeure un facteur essentiel pour maintenir nos marges d'exploitation. Nous entendons continuer à mettre de l'avant notre stratégie de contrôle étroit des dépenses d'exploitation et des dépenses d'investissement et de rigoureux processus à l'égard des clients, y compris des mesures de contrôle du crédit des clients, ce qui génère une hausse des flux de trésorerie disponibles.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2016

Nous avons été en mesure de réduire de 0,5 % nos charges d'exploitation par rapport à l'exercice précédent, les ramenant à 203,2 millions \$ pour l'exercice clos le 31 août 2016, et ce, en raison essentiellement de la restructuration opérationnelle, financière et organisationnelle du secteur des Services de TIC aux entreprises; cette réduction a été partiellement contrebalancée par l'appréciation de la livre sterling et du dollar américain relativement au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2016, Cogeco Peer 1 a achevé la construction de deux modules au centre de données de Kirkland, au Québec. En outre, Cogeco Peer 1 a libéré les locaux de plusieurs anciens centres de données non rentables de petite envergure à Fremont (Californie), à Seattle (Washington) et à San Jose (Californie).

Objectifs pour l'exercice 2017

Nous prévoyons tirer parti d'occasions de synergie et optimiser notre efficacité sur le plan commercial grâce à l'optimisation de nos systèmes de gestion des relations au sein de l'entreprise et avec les clients de Cogeco Peer 1.

2.5 INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS ET FAITS SAILLANTS LIÉS AU RENDEMENT

Les indicateurs de rendement clés suivants sont surveillés de près pour que les stratégies et les objectifs de l'entreprise demeurent étroitement liés à la création de valeur pour l'actionnaire. Les indicateurs de rendement clés ne constituent pas des mesures conformes aux IFRS et ne devraient pas être considérés comme des substituts d'autres mesures du rendement conformes aux IFRS. Les méthodes de calcul des indicateurs de rendement clés de la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés; par conséquent, ces indicateurs de rendement clés peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en surveillant ses produits, son BAIIA ajusté⁽¹⁾, sa marge d'exploitation⁽¹⁾, ses flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ et l'intensité du capital⁽¹⁾.

	Projections au 28 octobre 2015 ⁽¹⁾	Données réelles ⁽¹⁾	Réalisation des projections
	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016
<i>(en millions de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	
Projections financières			
Produits	2 215 à 2 245	2 176	non atteinte
BAIIA ajusté	995 à 1 025	983	non atteinte
Marge d'exploitation	44,9 % à 45,7 %	45,2 %	atteinte
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	3 à 5	9	non atteinte
Amortissements	495 à 505	498	atteinte
Charges financières	140 à 150	136	dépassée
Impôts exigibles	100 à 110	94	dépassée
Bénéfice (perte) de l'exercice	275 à 300	(190)	non atteinte
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	450 à 465	468	non atteinte
Flux de trésorerie disponibles	310 à 340	281	non atteinte
Intensité du capital	20,3 % à 20,7 %	21,5 %	non atteinte

(1) Les projections pour l'exercice 2016 se fondaient sur un taux de change de 1,30 \$ CA pour 1 \$ US et de 2,00 \$ CA pour 1 £, comparativement à 1,33 et à 1,91, respectivement, pour l'exercice 2016.

Pour l'exercice 2016, Cogeco Communications n'a pas atteint la plupart de ses indicateurs de rendement clés par rapport à ses projections publiées le 28 octobre 2015. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers », « Résultats d'exploitation sectoriels » et « Analyse des flux de trésorerie ».

PRODUITS

Les produits se sont chiffrés à 2,18 milliards \$ pour l'exercice 2016, un montant inférieur aux projections de la Société, principalement en raison des produits moins élevés que prévu dans les secteurs des Services de TIC aux entreprises et des Services à large bande canadiens, facteur contrebalancé en partie par les taux de change du dollar américain qui ont été plus élevés que prévu pour nos établissements à l'étranger.

La baisse de la performance du secteur des Services de TIC aux entreprises est principalement attribuable aux pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau ainsi qu'à l'abandon progressif des services non rentables. Pour le secteur des Services à large bande canadiens, les produits ont diminué en raison de la baisse du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie qui s'explique par la concurrence et la maturité des catégories de services, ainsi que par l'incidence du lancement de forfaits de services de vidéo flexibles le 1^{er} mars 2016.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 983 millions \$ pour l'exercice 2016, un montant inférieur aux projections de la Société, principalement en raison du BAIIA ajusté moins élevé que prévu dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, facteur contrebalancé en partie par le taux de change du dollar américain qui a été plus élevé que les projections.

La marge d'exploitation s'est établie à 45,2 % pour l'exercice 2016, atteignant les projections de la Société, surtout en raison de la hausse de la marge du secteur des Services à large bande canadiens qui découle des initiatives de réduction des coûts, facteur contrebalancé en partie par la baisse des marges des secteurs des Services à large bande américains et des Services de TIC aux entreprises.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 281 millions \$ pour l'exercice 2016, un montant inférieur aux projections de la Société, principalement en raison du BAIIA ajusté moins élevé que prévu, de la hausse des réclamations et litiges et de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, en raison de la construction d'un second module au centre de données de Kirkland afin de répondre à un important contrat de services de colocation.

INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs de la Société se sont élevées à 468 millions \$ et les produits à 2,18 milliards \$, pour une intensité du capital de 21,5 %, ces montants étant inférieurs aux projections de la Société, ce qui s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs plus élevées que prévu et par des produits moins élevés que prévu.

La valeur plus élevée des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs par rapport aux projections de la Société est essentiellement attribuable aux acquisitions additionnelles d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs dans le secteur des Services de TIC aux entreprises qui découlent principalement de l'expansion de la zone de couverture de son centre de données grâce à la construction initiale du module 2 au centre de données de Kirkland liée à un important contrat de services de colocation, conjuguée au taux de change du dollar américain qui a été plus élevé que dans les projections.

2.6 FAITS SAILLANTS ANNUELS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercices clos les 31 août	2016	2015	2014
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	\$	\$	\$
Produits	2 176 149	2 043 316	1 947 591
BAIIA ajusté	983 449	930 479	893 357
Marge d'exploitation	45,2 %	45,5 %	45,9 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	8 802	13 950	4 736
Réclamations et litiges	10 791	(27 431)	—
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	450 000	—	—
Perte de valeur au titre des immobilisations corporelles	—	—	35 493
Bénéfice (perte) de l'exercice	(189 628)	257 750	209 441
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	745 168	688 924	758 368
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	467 510	439 220	415 472
Flux de trésorerie disponibles	280 998	285 967	274 676
Intensité du capital	21,5 %	21,5 %	21,3 %
Total de l'actif	5 337 342	6 014 038	5 173 741
Endettement	2 929 108	3 261 908	2 744 746
Capitaux propres	1 496 142	1 758 972	1 508 256
Données par action⁽¹⁾			
Bénéfice (perte) par action			
De base	(3,87)	5,27	4,30
Dilué(e)	(3,87)	5,22	4,26
Dividendes	1,56	1,40	1,20

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

3.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2016	2015	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Produits	2 176 149	2 043 316	6,5
Charges d'exploitation	1 174 232	1 102 960	6,5
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	18 468	9 877	87,0
BAIIA ajusté	983 449	930 479	5,7
Marge d'exploitation	45,2 %	45,5 %	

PRODUITS

Pour l'exercice 2016, les produits ont augmenté de 132,8 millions \$, ou 6,5 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 2,18 milliards \$, stimulés par la croissance de 29,7 % du secteur des Services à large bande américains, les produits étant demeurés stables au sein du secteur des Services à large bande canadiens, facteur contrebalancé en partie par la baisse de 3,9 % dans le secteur des Services de TIC aux entreprises. L'augmentation des produits découle principalement de l'acquisition du réseau au Connecticut et de la croissance interne enregistrée par le secteur des Services à large bande américains, conjuguées aux taux de change favorables en ce qui concerne nos établissements à l'étranger par rapport à l'exercice 2015, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des produits du secteur des Services de TIC aux entreprises qui s'explique par les pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau, ainsi que par l'abandon progressif des services non rentables.

Pour plus de détails sur les produits de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

CHARGES D'EXPLOITATION ET HONORAIRES DE GESTION

Pour l'exercice 2016, les charges d'exploitation ont augmenté de 71,3 millions \$, ou 6,5 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1,17 milliard \$. Les charges d'exploitation ont augmenté pour le secteur des Services à large bande américains et ont diminué pour les secteurs des Services à large bande canadiens et des Services de TIC aux entreprises. L'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien a également contribué à cette hausse. Pour plus de détails sur les charges d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

Les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. se sont chiffrés à 18,5 millions \$, comparativement à 9,9 millions \$ pour l'exercice 2015. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2016, le BAIIA ajusté a augmenté de 53,0 millions \$, ou 5,7 %, pour se chiffrer à 983,4 millions \$, principalement en raison de l'amélioration des secteurs des Services à large bande américains et canadiens, conjuguée aux taux de change favorables par rapport à l'exercice précédent, facteurs contrebalancés en partie par la diminution du BAIIA ajusté dans le secteur des Services de TIC aux entreprises et par l'augmentation des honoraires de gestion versés à Cogeco inc. en vertu de la convention de services de gestion modifiée et mise à jour.

La marge d'exploitation pour l'exercice 2016 a diminué, passant de 45,5 % à l'exercice 2015 à 45,2 %, essentiellement en raison de l'augmentation des honoraires de gestion versés à Cogeco inc., conjuguée à la baisse des marges des secteurs des Services à large bande américains et des Services de TIC aux entreprises, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la marge du secteur des Services à large bande canadiens.

Pour plus de détails sur le BAIIA ajusté et la marge d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

3.2 CHARGES FIXES

Exercices clos les 31 août	2016	2015	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Amortissements	497 963	466 715	6,7
Charges financières	136 378	142 062	(4,0)

Pour l'exercice 2016, la dotation aux amortissements a augmenté de 31,2 millions \$, ou 6,7 %, pour atteindre 498,0 millions \$, comparativement à 466,7 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette hausse découle essentiellement des acquisitions additionnelles d'immobilisations corporelles, ainsi que de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien et de l'incidence de l'acquisition du réseau au Connecticut.

Pour l'exercice 2016, les charges financières ont diminué de 5,7 millions \$, ou 4,0 %, pour atteindre 136,4 millions \$, comparativement à 142,1 millions \$ pour l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable au remboursement, en octobre 2015, des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US, contrebalancé en partie par l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien ainsi que par le coût du financement lié à l'acquisition du réseau au Connecticut.

3.3 PERTE DE VALEUR DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société a comptabilisé une perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 450 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016 qui s'explique par l'évolution de la dynamique du secteur et les évaluations connexes, ainsi que par les attentes réduites à l'égard de la croissance future des produits, de la rentabilité et des flux de trésorerie.

Dans le cadre d'un processus amorcé au cours de l'exercice 2015, la Société a procédé à un examen approfondi des activités, de la structure organisationnelle et du portefeuille de produits et de services de son secteur des Services de TIC aux entreprises. L'examen a donné lieu à plusieurs initiatives principalement axées sur la réalisation de ventes rentables, à la simplification de l'offre de produits, à la simplification des processus opérationnels et à l'annonce, le 5 mai 2015, du regroupement de ses deux unités d'exploitation, Cogeco Services Réseaux et Peer 1 Hosting, afin de former Cogeco Peer 1. Les équipes qui dirigeaient auparavant les deux sociétés ont depuis été regroupées, et plusieurs postes de direction ont été soit remplacés, soit pourvus pendant la période qui a suivi. Les postes de direction restants ont été pourvus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016. Cogeco Peer 1 a maintenant la structure et la capacité qui lui permettent de servir ses divers clients des services d'informatique en nuage, d'hébergement, de colocation et de connectivité réseau.

Malgré les efforts continus pour harmoniser la structure des ventes de Cogeco Peer 1 avec son offre de produits simplifiée, les ventes n'ont pas connu la croissance prévue. Les ventes de services d'hébergement, le principal produit vendu par Cogeco Peer 1 aux États-Unis et en Europe, ont été considérablement moins élevées que prévu en raison de l'abandon progressif plus rapide des services non rentables, de l'accroissement plus lent que prévu de l'équipe des ventes et de l'intensification de la concurrence sur le marché provenant d'importantes offres de services d'informatique en nuage, qui rivalisent maintenant avec la plupart des fournisseurs de services d'hébergement traditionnels. De plus, la juste valeur de marché et les multiples de négociation relatifs aux activités d'hébergement ont beaucoup diminué au cours de l'exercice précédent en raison de l'arrivée sur le marché de ces offres de services d'informatique en nuage. Cogeco Peer 1 continue de s'adapter à la forte pression exercée par les fournisseurs de services d'informatique en nuage sur la capacité et les prix, en continuant de mettre l'accent sur les clients de taille moyenne qui demandent des services à valeur ajoutée. Cogeco Peer 1 héberge principalement les données de ses clients par l'intermédiaire de sa propre infrastructure et, dans une moindre mesure, par l'intermédiaire de fournisseurs externes de services d'informatique en nuage en vertu d'ententes de revente.

Au Canada, les ventes de services de colocation, lesquels sont habituellement destinés aux plus gros clients, ont également suivi un rythme plus lent que prévu, mais la direction est convaincue qu'elle pourra rentabiliser sa capacité, notamment les installations de colocation récemment construites à Barrie et à Kirkland. Quant aux services de connectivité, les pressions continuellement exercées sur les prix sont habituellement compensées par la croissance des volumes. Une croissance nette additionnelle des services de connectivité réseau devrait être enregistrée grâce à l'augmentation du nombre de clients par immeuble connecté et à la maximisation des ventes sur le réseau existant.

Bien que la direction soit convaincue que l'équipe de gestion et la structure opérationnelle qu'elle a mises en place donneront de bons résultats, la situation actuelle devrait persister au-delà de l'exercice 2016. Par conséquent, la direction a revu à la baisse ses projections financières, ce qui s'est traduit par une diminution de la valeur du placement de la Société dans Cogeco Peer 1. La Société a donc effectué un test de dépréciation du goodwill et de tous les actifs à long terme de Cogeco Peer 1 au 31 mai 2016.

Conformément aux normes comptables, un test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée a été effectué au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »), soit le secteur des Services de TIC aux entreprises. La valeur recouvrable de l'UGT a été calculée en fonction de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon le plus élevé des deux montants. La valeur d'utilité a été déterminée au moyen de projections des flux de trésorerie dérivées des projections financières internes pour une période de cinq ans. Ces projections reflètent les attentes de la direction en matière de croissance des produits, des charges et des dépenses d'investissement pour l'UGT en fonction de l'expérience passée et de la croissance prévue pour le secteur. Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans ont été extrapolés selon un taux de croissance final estimatif déterminé d'après les taux de croissance prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels l'UGT exerce ses activités et ne sont pas considérés comme excédant les taux de croissance moyens à long terme pour ces marchés. Les taux d'actualisation qui s'appliquent aux prévisions de flux de trésorerie sont établis à partir du coût moyen pondéré du capital avant impôts de la Société, lequel est ajusté pour tenir compte des profils de risque spécifique de l'UGT.

En se fondant sur les attentes réduites à l'égard de la croissance future des produits, de la rentabilité et des flux de trésorerie, la Société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie de 428,5 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016.

Un test de dépréciation des actifs à long terme, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, a été effectué en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs avec la valeur recouvrable correspondante de l'actif ou du groupe d'actifs, afin de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Par conséquent, la Société a effectué son test de dépréciation des actifs à long terme et a conclu que la valeur comptable des relations-clients excédait leur valeur recouvrable, calculée comme les flux de trésorerie futurs actualisés qui devraient être tirés de l'actif. Une perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 21,5 millions \$ a donc été constatée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016 à l'égard des relations-clients.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'a eue le total des pertes de valeur sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2016.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$
Perte de valeur du goodwill ⁽¹⁾	428 500
Perte de valeur des immobilisations incorporelles ⁽²⁾	21 500
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	450 000
Impôts sur le résultat	(16 048)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, déduction faite des impôts sur le résultat	433 952

(1) La perte de valeur du goodwill par marché géographique comprend un montant de 111,8 millions \$ pour le Canada, un montant de 278,9 millions \$ pour les États-Unis et un montant de 37,8 millions \$ pour l'Europe.

(2) Les immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur seulement aux États-Unis.

3.4 RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Au cours de l'exercice 2016, la filiale de la Société, Cogeco Peer 1, a comptabilisé un montant de 10,8 millions \$ relatif au règlement de réclamations et aux coûts liés à des litiges, dont certains demeurent non résolus.

Le 20 août 2015, la filiale de la Société, Cogeco Connexion, a conclu une entente avec un fournisseur en vue de régler une réclamation présentée au cours d'un exercice précédent. Le montant du règlement s'est élevé à 27,4 millions \$, dont une partie a été payée en trésorerie et une partie sous la forme de notes de crédit applicables lors de futurs achats d'immobilisations corporelles.

3.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour l'exercice 2016, les impôts sur le résultat ont diminué de 8,3 millions \$, ou 10,7 %, pour s'établir à 69,1 millions \$, comparativement à 77,4 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'incidence de la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles conjuguée à l'incidence favorable des taux d'imposition effectifs liés à l'acquisition du réseau au Connecticut, facteurs contrebalancés en partie par la réévaluation des actifs d'impôts différés, par l'incidence de la proportion plus élevée du bénéfice d'Atlantic Broadband dans les résultats d'exploitation consolidés, lequel est imposé à un taux plus élevé, et par la hausse du BAIIA ajusté.

De plus, le 8 juillet 2015, le gouvernement du Royaume-Uni a annoncé qu'il procèderait à des réductions du taux d'imposition sur le revenu des sociétés, qui passera ainsi de 20 % à 19 % le 1^{er} avril 2017, puis à 18 % le 1^{er} avril 2020. Ces réductions de taux, qui ont été quasi adoptées le 26 octobre 2015, ont donné lieu à une diminution des actifs d'impôts différés d'environ 1,2 million \$ et à une augmentation des impôts différés du même montant au cours de l'exercice 2016.

3.6 BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE

La perte pour l'exercice 2016 s'est chiffrée à 189,6 millions \$, ou 3,87 \$ par action, contre un profit de 257,8 millions \$, ou 5,27 \$ par action, pour l'exercice précédent, principalement en raison de la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles avant impôts sans effet sur la trésorerie de 450,0 millions \$ s'étant produite dans le secteur des Services de TIC aux entreprises. La tranche restante de la variation s'explique par l'augmentation du BAIIA ajusté et la diminution des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, des charges financières et des impôts sur le résultat, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des amortissements et des réclamations et litiges, étant donné qu'une charge a été comptabilisée au cours de l'exercice considéré, alors qu'un profit avait été comptabilisé au cours de l'exercice précédent.

La Société a enregistré un rendement des capitaux propres⁽¹⁾ négatif de 11,7 % pour l'exercice clos le 31 août 2016, contre un rendement des capitaux propres positif de 14,7 % pour l'exercice précédent. Cet écart est principalement attribuable à une perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles.

(1) Le rendement des capitaux propres se définit comme le bénéfice (la perte) de l'exercice divisé(e) par la moyenne des capitaux propres (calculé en fonction du solde au début et à la fin d'un exercice donné).

3.7 STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

Unités de service primaire par région géographique
au 31 août 2016



Unités de service primaire par région géographique
au 31 août 2015



	31 août 2016			Ajouts nets (pertes nettes) Exercices clos les 31 août		% de pénétration ⁽²⁾ 31 août	
	Données consolidées	Canada	États-Unis	2016	2015 ⁽¹⁾	2016	2015
Unités de service primaire	2 507 750	1 914 017	593 733	10 048	(2 228)		
Clients du service de vidéo	982 955	739 323	243 632	(31 706)	(35 689)	42,8	44,6
Clients du service Internet	987 365	733 701	253 664	52 895	42 344	43,0	41,1
Clients du service de téléphonie	537 430	440 993	96 437	(11 141)	(8 883)	23,4	24,1

(1) Ne tient pas compte de 57 746 unités de service primaire (27 256 clients du service de vidéo, 22 673 clients du service Internet et 7 817 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition du réseau au Connecticut au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015.

(2) En pourcentage des foyers câblés.

VIDÉO

Pour l'exercice 2016, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 31 706, comparativement à 35 689 pour l'exercice 2015. La diminution moins importante est essentiellement attribuable au lancement des services de vidéo numérique avancée TiVo au cours de l'exercice 2015 au Canada, et le 12 janvier 2016 au Connecticut, facteurs partiellement contrebalancés par les offres concurrentielles au sein du secteur, ainsi que par la croissance de la zone de couverture de nos concurrents au Canada en matière de télévision sur protocole Internet (« IPTV ») et par la maturité des catégories de services.

INTERNET

Pour l'exercice 2016, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 52 895, comparativement à 42 344 pour l'exercice 2015. Cette augmentation s'explique par l'amélioration de l'offre de produits, par l'incidence positive des forfaits de services, par la demande des services Internet dans notre réseau au Connecticut récemment acquis, par l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet et par la croissance dans le secteur commercial.

TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2016, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont établies à 11 141, comparativement à 8 883 pour l'exercice 2015. La diminution plus importante est principalement attribuable à l'augmentation du taux de pénétration de la téléphonie mobile en Amérique du Nord et aux diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie mobile qui incitent les clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie mobile, facteurs contrebalancés en partie par la croissance soutenue dans les secteurs résidentiel et commercial aux États-Unis.

Pour plus de détails au sujet des statistiques sur les clients de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation sectoriels ».

4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Communications est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détient 31,8 % des actions de participation de la Société, représentant 82,3 % des actions à droit de vote de la Société.

Le 14 juillet 2015, la convention de services de gestion aux termes de laquelle Cogeco fournit des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services (les « services de gestion ») à la Société a été modifiée et mise à jour (la « convention de services de gestion modifiée et mise à jour ») afin que les honoraires de gestion correspondent mieux au temps consacré, aux services offerts et aux efforts investis par la direction de Cogeco pour la Société. Depuis le 1^{er} septembre 2015, les honoraires de gestion sont payables mensuellement et correspondent à 0,85 % des produits consolidés de la Société, sans plafond ni ajustement en fonction de l'inflation. La convention modifiée et mise à jour prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco ou de la Société, dans l'éventualité où le pourcentage des honoraires de gestion ne cadrerait plus avec les coûts, le temps et les ressources investis par Cogeco. Précédemment, Cogeco fournissait les services de gestion contre des honoraires de gestion annuels équivalant à 2 % des produits bruts de Cogeco Communications, sous réserve d'un montant annuel maximal ajusté en fonction de l'inflation. De plus, la Société rembourse à Cogeco les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Cependant, au cours de l'exercice 2016, la Société a attribué 74 750 options sur actions (61 300 en 2015) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications. Au cours de l'exercice 2016, la Société a facturé 616 000 \$ (502 000 \$ en 2015) à Cogeco relativement aux options sur actions de la Société qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants.

Aucune unité d'actions incitatives de la Société n'a été attribuée aux hauts dirigeants de Cogeco au cours des exercices 2016 et 2015. Au cours de l'exercice 2016, la Société a facturé 330 000 \$ (303 000 \$ en 2015) à Cogeco relativement aux unités d'actions incitatives précédemment attribuées par la Société aux hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a attribué 11 950 unités d'actions liées au rendement (11 050 en 2015) aux hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications et a facturé 501 000 \$ (188 000 \$ en 2015) à Cogeco relativement aux unités d'actions liées au rendement de la Société qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants.

Le 2 août 2016, une convention de prêt intersociétés a été conclue entre la Société et Cogeco en vertu de laquelle une facilité de crédit renouvelable a été constituée à l'usage de la Société. Le montant maximal en capital de la facilité a été établi à 40 millions \$, et la totalité de ce montant a été versée à la Société à la date de signature. Ce montant demeure impayé au 31 août 2016. La facilité de crédit est payable à vue, et les intérêts sont calculés sur le solde quotidien à un taux annuel équivalant à l'emprunt renouvelable de la Société libellé en dollars américains assorti à la facilité renouvelable canadienne, tout en tenant compte de l'incidence des swaps de devises.

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

5. ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars)	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	745 168	688 924
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(464 719)	(701 194)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(381 255)	106 266
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(74)	5 339
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(100 880)	99 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	163 166	63 831
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	62 286	163 166

5.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2016, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 745,2 millions \$, ce qui représente une augmentation de 56,2 millions \$, ou 8,2 %, comparativement à 688,9 millions \$ pour l'exercice précédent, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation de 53,0 millions \$ du BAIIA ajusté;
- l'augmentation de 90,8 millions \$ des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement; partiellement contrebalancées par
- l'augmentation de 51,1 millions \$ des impôts sur le résultat payés; et
- l'augmentation de 38,2 millions \$ du montant relatif aux réclamations et litiges, étant donné qu'une charge a été comptabilisée au cours de l'exercice considéré, alors qu'un profit avait été comptabilisé au cours de l'exercice précédent.

5.2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2016, les activités d'investissement ont diminué de 236,5 millions \$, ou 33,7 %, pour s'établir à 464,7 millions \$, comparativement à 701,2 millions \$ pour l'exercice 2015. La diminution tient essentiellement à l'acquisition du réseau au Connecticut par Atlantic Broadband à l'exercice 2015, qui s'était chiffrée à 263,2 millions \$, facteur partiellement contrebalancé par des acquisitions additionnelles d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs, comme il est expliqué plus loin.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Les activités d'investissement, dont les acquisitions d'immobilisations corporelles segmentées selon les normes établies par la *National Cable Television Association* (la « NCTA »), sont les suivantes :

Exercices clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars)	\$	\$
Équipements à l'abonné ⁽¹⁾	145 248	141 033
Infrastructure évolutive ⁽²⁾	56 681	69 901
Extensions de réseaux	53 723	53 268
Modernisation/reconstruction	19 820	17 068
Immobilisations de soutien	61 942	31 729
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services à large bande canadiens et américains	337 414	312 999
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services de TIC aux entreprises	107 310	109 951
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Siège social	17	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	444 741	422 950
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs – Services à large bande canadiens et américains	15 564	13 802
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs – Services de TIC aux entreprises	7 205	2 468
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	22 769	16 270
	467 510	439 220

(1) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.

(2) Comprend principalement le matériel de tête de ligne, de vidéo numérique et de téléphonie ainsi que le matériel d'Internet.

Pour l'exercice clos le 31 août 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 444,7 millions \$, comparativement à 423,0 millions \$ pour l'exercice 2015.

Pour l'exercice 2016, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 22,8 millions \$, comparativement à 16,3 millions \$ pour l'exercice 2015.

Les variations les plus importantes sont les suivantes :

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

- Pour l'exercice 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 222,3 millions \$, ce qui représente une diminution de 14,7 millions \$, ou 6,2 %, comparativement à 237,0 millions \$ pour l'exercice précédent. La diminution découle surtout du niveau plus élevé des acquisitions d'équipements à l'abonné au cours de l'exercice 2015 en raison du lancement des services numériques avancés TiVo et des acquisitions d'infrastructure évolutive en vue d'améliorer notre réseau dans certaines régions desservies, facteurs partiellement contrebalancés par des dépenses supplémentaires au titre des immobilisations de soutien engagées pour l'implantation d'un nouveau système de gestion des relations avec les clients ainsi que par l'appréciation du dollar américain relativement au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 11,5 millions \$, comparativement à 11,0 millions \$ à l'exercice 2015.
- Pour l'exercice 2016, le ratio d'intensité du capital a atteint 18,4 %, contre 19,6 % pour l'exercice 2015, en raison de la réduction des dépenses d'investissement.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

- Pour l'exercice 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 115,1 millions \$, ce qui représente une augmentation de 39,1 millions \$, ou 51,5 %, comparativement à 76,0 millions \$ pour l'exercice 2015. L'augmentation tient essentiellement aux dépenses supplémentaires au titre des immobilisations de soutien et des équipements à l'abonné, en raison du lancement des services numériques avancés TiVo dans l'est du Connecticut en janvier 2016, et de l'intérêt soutenu des clients pour ce service. L'augmentation tient également aux acquisitions d'infrastructure évolutive conjuguées à des dépenses supplémentaires au titre de la modernisation et de la reconstruction visant à améliorer notre réseau dans certaines régions desservies, à la croissance des unités de service primaire, à l'acquisition du réseau au Connecticut au quatrième trimestre de l'exercice 2015 ainsi qu'à la hausse des taux de change par rapport à l'exercice précédent.
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 4,1 millions \$, comparativement à 2,8 millions \$ à l'exercice 2015.
- Pour l'exercice 2016, le ratio d'intensité du capital a atteint 19,5 %, contre 16,7 % pour l'exercice précédent, en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits.

SECTEUR DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

- Pour l'exercice 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 107,3 millions \$, ce qui représente une baisse de 2,6 millions \$, ou 2,4 %, comparativement à 110,0 millions \$ pour l'exercice précédent. La variation tient à l'achèvement, à l'exercice 2015, des modules restants au centre de données de Barrie, en Ontario, et du module 1 du centre de données de Kirkland, au Québec, facteur partiellement contrebalancé par la construction du module 2 à l'installation du centre de données de Kirkland liée à la conclusion d'un important contrat de services de colocation et par l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont établies à 7,2 millions \$, comparativement à 2,5 millions \$ pour l'exercice 2015.
- Le ratio d'intensité du capital a atteint 38,0 % pour l'exercice 2016, comparativement à 35,8 % pour l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs conjuguée à la baisse des produits.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Le 20 août 2015, Atlantic Broadband, une filiale en propriété exclusive de Cogeco Communications, a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs nets du réseau au Connecticut, qui desservait 27 256 clients de vidéo, 22 673 clients d'Internet et 7 817 clients de téléphonie au 31 août 2015. La transaction, évaluée à 200 millions \$ US, compte non tenu d'un ajustement de 1,3 million \$ US du fonds de roulement net après la clôture, a été financée au moyen d'une combinaison de fonds en caisse, d'un prélèvement sur la facilité de crédit renouvelable existante d'un montant de 90 millions \$ US et d'emprunts totalisant 100 millions \$ US aux termes d'une nouvelle facilité d'emprunt à terme A-2 émise en vertu des facilités de crédit de premier rang. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Communications sur le marché américain et lui assure un fort potentiel de croissance.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat du réseau au Connecticut. La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

	Répartition préliminaire 31 août 2015	Répartition finale 30 novembre 2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Contrepartie versée		
Prix d'achat	261 600	261 600
Ajustements du fonds de roulement	1 640	1 640
	263 240	263 240
Actifs nets acquis		
Créances clients et autres débiteurs	616	616
Charges payées d'avance et autres	1 696	1 696
Immobilisations corporelles	51 368	51 368
Immobilisations incorporelles	108 564	115 104
Goodwill	101 685	95 145
Dettes fournisseurs et autres créateurs pris en charge	(689)	(689)
	263 240	263 240

5.3 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Pour l'exercice 2016, les flux de trésorerie disponibles ont atteint 281,0 millions \$, ce qui représente une diminution de 5,0 millions \$, ou 1,7 %, comparativement à 286,0 millions \$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation de 28,3 millions \$ des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs;
- l'augmentation de 38,2 millions \$ du montant relatif aux réclamations et litiges; étant donné qu'une charge a été comptabilisée au cours de l'exercice considéré, alors qu'un profit avait été comptabilisé au cours de l'exercice précédent; partiellement contrebalancés par
- l'augmentation de 53,0 millions \$ du BAIIA ajusté; et
- la diminution de 5,7 millions \$ des charges financières.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

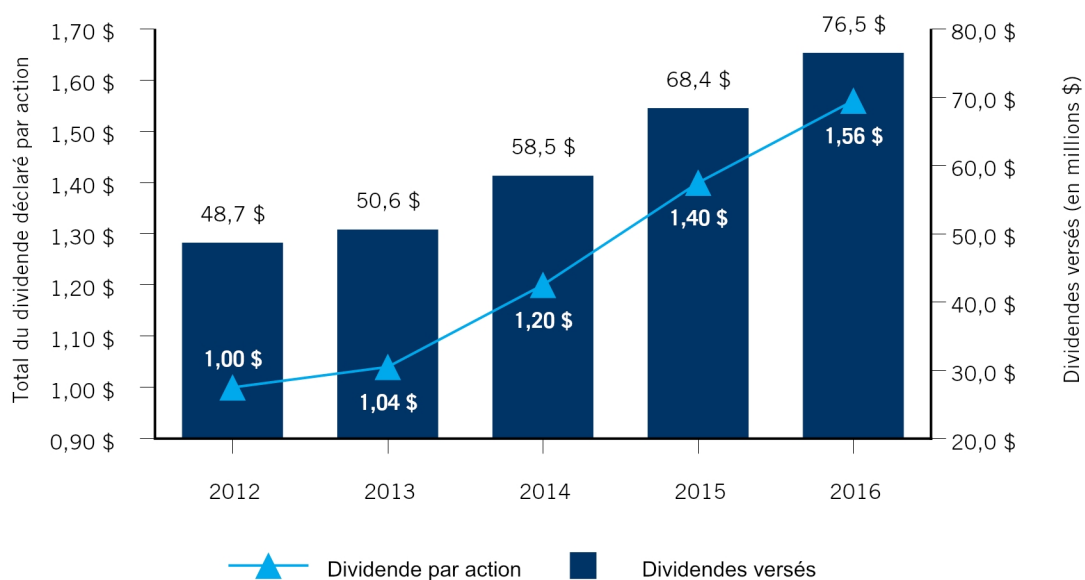
Pour l'exercice 2016, un niveau d'endettement plus faible découlant de remboursements de la dette a entraîné une diminution de la trésorerie de 304,3 millions \$, par rapport à un niveau d'endettement plus élevé à l'exercice 2015 qui avait entraîné une augmentation de la trésorerie de 176,0 millions \$. La variation tient principalement aux facteurs suivants :

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars)	2016 \$	2015 \$	Variation \$	Explications
Augmentation de l'endettement bancaire	4 115	—	4 115	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Produit d'un billet intersociétés à payer	40 000	—	40 000	Émission, le 2 août 2016, d'une facilité de crédit renouvelable intersociétés à court terme payable à vue d'un montant de 40 millions \$ par la société mère, Cogeco inc.
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables	(107 755)	83 071	(190 826)	Remboursements de 107,8 millions \$ sur les facilités de crédit renouvelables au cours de l'exercice 2016. Augmentation des facilités de crédit renouvelables de 83,1 millions \$ à l'exercice 2015 en raison principalement d'un prélèvement de 117,7 millions \$ (90 millions \$ US) pour financer une tranche de l'acquisition du réseau au Connecticut.
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	—	128 634	(128 634)	Émission, le 20 août 2015, d'une facilité d'emprunt à terme A-2 additionnelle de 130,8 millions \$ (100 millions \$ US) relative à l'acquisition du réseau au Connecticut, pour un produit net de 128,6 millions \$, déduction faite des coûts de transaction de 2,2 millions \$ (1,7 million \$ US).
Remboursement de dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(240 629)	(35 684)	(204 945)	Remboursement à l'exercice 2016 sur la dette à long terme et règlement d'instruments financiers dérivés pour un montant de 240,6 millions \$ principalement liés aux billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US venant à échéance en octobre 2015. Remboursements à l'exercice 2015 de 35,7 millions \$ des facilités d'emprunt à terme A et B.
	(304 269)	176 021	(480 290)	

DIVIDENDES

Au cours de l'exercice 2016, des dividendes déterminés trimestriels de 0,39 \$ par action, pour un total de 1,56 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un montant total versé de 76,5 millions \$. Au cours de l'exercice 2015, des dividendes déterminés trimestriels de 0,35 \$ par action, pour un total de 1,40 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un montant total versé de 68,4 millions \$. Au cours des cinq derniers exercices, le total des dividendes par action a augmenté de 11,8 % sur une base annuelle combinée.

Le total des dividendes et des dividendes par action au cours des cinq derniers exercices s'établit comme suit :



6. SITUATION FINANCIÈRE

6.1 FONDS DE ROULEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Communications maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Les variations s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2016	2015	Variation	Explications
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 286	163 166	(100 880)	Remboursement des billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US en octobre 2015, contrebalancé en partie par les flux de trésorerie excédentaires générés par les opérations.
Créances clients et autres débiteurs	115 435	123 880	(8 445)	Réception du montant à recevoir lié aux réclamations et litiges, contrebalancée en partie par la croissance des produits.
Impôts sur le résultat à recevoir	12 701	10 747	1 954	Non significatif
Charges payées d'avance et autres	16 208	16 416	(208)	Non significatif
Instruments financiers dérivés	1 040	49 834	(48 794)	Règlement des swaps de devises liés aux billets de premier rang, série A, de 190 millions \$ US.
	207 670	364 043	(156 373)	
Passifs courants				
Endettement bancaire	4 115	—	4 115	Calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	289 668	287 632	2 036	Non significatif
Provisions	30 688	23 780	6 908	Principalement liées aux réclamations et litiges.
Passifs d'impôts sur le résultat	26 680	53 790	(27 110)	Paiements au titre des impôts sur le résultat.
Produits différés et perçus d'avance	61 316	62 094	(778)	Non significatif
Billet intersociétés à payer	40 000	—	40 000	Émission, le 2 août 2016, d'une facilité de crédit renouvelable intersociétés à court terme payable à vue d'un montant de 40 millions \$ par la société mère, Cogeco inc.
Tranche à court terme de la dette à long terme	22 516	297 629	(275 113)	Principalement liée au remboursement des billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US en octobre 2015.
	474 983	724 925	(249 942)	
Fonds de roulement déficitaire	(267 313)	(360 882)	93 569	

6.2 AUTRES VARIATIONS IMPORTANTES

Aux 31 août	2016	2015	Variation	Explications
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	2 059 548	2 131 483	(71 935)	Perte de valeur dans le secteur des Services de TIC aux entreprises conjuguée à l'excédent de la dotation à l'amortissement sur les acquisitions d'immobilisations incorporelles.
Goodwill	1 060 780	1 497 800	(437 020)	Principalement lié à la perte de valeur dans le secteur des Services de TIC aux entreprises.
Passifs non courants				
Dette à long terme	2 838 130	2 982 395	(144 265)	Remboursements sur les crédits à terme renouvelables et sur les facilités de crédit de premier rang de la Société.
Passifs d'impôts différés	488 993	514 194	(25 201)	Principalement liés à la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles dans le secteur des Services de TIC aux entreprises.

7. RESSOURCES EN CAPITAL ET LIQUIDITÉ

7.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Le tableau ci-dessous résume les ratios financiers relatifs à l'endettement des deux derniers exercices ainsi que les projections de l'exercice 2017.

Exercices clos les 31 août	Projections 2017 ⁽¹⁾	2016	2015
Coût de l'endettement moyen ⁽²⁾	4,3 %	4,1 %	4,1 %
Endettement à taux fixe ⁽³⁾	78 %	73 %	64 %
Durée moyenne : dette à long terme (en années)	4,0	4,8	5,2
Endettement net garanti ⁽⁴⁾ /BAIIA ajusté	2,0	2,3	2,7
Endettement net ⁽⁵⁾ /BAIIA ajusté	2,6	2,9	3,3
BAIIA ajusté/charges financières	s.o. ⁽⁶⁾	7,2	6,5

(1) Fondé sur les projections du milieu de la fourchette.

(2) Exclut l'amortissement des frais de financement et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

(3) Compte tenu des swaps de taux d'intérêt en vigueur à la fin de chaque exercice.

(4) L'endettement net de premier rang est défini comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des paiements en capital sur la débenture non garantie de premier rang et les billets non garantis de premier rang.

(5) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(6) Des projections précises relativement aux ratios de couverture des intérêts ne peuvent être fournies, car les projections des charges financières ne sont pas présentées.

Au cours de l'exercice 2017, si aucune autre acquisition n'est effectuée, les ratios de levier financier relatifs à l'endettement net et à l'endettement net de premier rang par rapport au BAIIA ajusté devraient diminuer, principalement en raison de la réduction prévue de l'endettement grâce aux flux de trésorerie disponibles générés. Le pourcentage d'endettement à taux fixe devrait augmenter d'ici le 31 août 2017, car une tranche de l'endettement à taux variable relatif aux facilités renouvelables et aux facilités d'emprunt à terme A-2, A-3 et B d'Atlantic Broadband devrait être remboursée au moyen des flux de trésorerie disponibles générés.

7.2 DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Communications au 30 septembre 2016. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions/d'options)	Nombre d'actions/ d'options	Montant \$
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	33 673 541	924 600
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	645 226	
Options pouvant être exercées	221 129	

7.3 FINANCEMENT

Le 31 mai 2016, deux filiales américaines de Cogeco Communications ont modifié leurs facilités de crédit de premier rang. Selon ces modifications, la facilité à terme A a été convertie en une facilité à terme A-3. Par conséquent, l'échéance a été prolongée du 30 novembre 2017 au 2 septembre 2019, et l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe a été harmonisé avec celui de la facilité d'emprunt à terme A-2. L'échéance de la facilité de crédit renouvelable a également été prolongée du 30 novembre 2017 au 2 septembre 2019. Aucun autre changement n'a été apporté aux modalités des facilités de crédit de premier rang.

Le 8 décembre 2015, la Société a apporté des modifications à son crédit à terme renouvelable. En vertu des conditions des modifications, l'échéance a été prolongée de un an; en conséquence, le crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 22 janvier 2021.

Le 14 octobre 2015, une filiale américaine de Cogeco Communications a conclu deux conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer les taux d'intérêt sur un montant notionnel de 150 millions \$ US (75 millions \$ US en vertu de chaque convention) au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains à des taux fixes de 0,6120 % et de 0,9870 % en vertu des facilités d'emprunt à terme A et A-2 jusqu'au 30 octobre 2017 et au 31 juillet 2019, respectivement. Conformément à la conversion de la facilité d'emprunt à terme A en une facilité d'emprunt à terme A-3 le 31 mai 2016, la désignation du montant notionnel de 75 millions \$ US liée à la facilité d'emprunt à terme A a été ainsi remplacée par la facilité d'emprunt à terme A-3.

Au 31 août 2016, la Société avait utilisé 127,5 millions \$ de son crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour de 800 millions \$, pour une disponibilité restante de 672,5 millions \$. Par ailleurs, deux filiales liées à Atlantic Broadband bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable de 196,7 millions \$ (150 millions \$ US), dont un montant de 101,6 millions \$ (77,5 millions \$ US) avait été utilisé au 31 août 2016, pour une disponibilité restante de 95,1 millions \$ (72,5 millions \$ US).

7.4 COTES DE CRÉDIT

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos cotes de crédit. Les obligations assorties d'une cote de catégorie BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur par rapport à celles assorties de la catégorie BB/Ba. De plus, les obligations assorties d'une cote BBB ont un meilleur accès au financement que celles assorties de cotes BB/Ba.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2016	Moody's	DBRS	Fitch	S&P
Cogeco Communications				
Billets et débentures garantis de premier rang	NC	BBB (faible)	BBB-	BBB
Billets non garantis de premier rang	NC	BB	BB+	BB-
Atlantic Broadband				
Facilités de crédit de premier rang	Ba3	NC	NC	BB

NC : non coté

7.5 GESTION FINANCIÈRE

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux fixe et à ses instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2016, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes du crédit à terme renouvelable, du billet intersociétés à payer et des facilités de crédit de premier rang de la Société.

Pour réduire ce risque, la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2016.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,6120 %	30 octobre 2017	Facilité d'emprunt à terme A-3
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,9870 %	31 juillet 2019	Facilité d'emprunt à terme A-2

La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable à ces facilités est d'approximativement 6,9 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2016.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains qui n'est pas désignée comme instrument de couverture sur ses investissements nets en dollars américains. La Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des swaps de devises peuvent être utilisés pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture.

Afin de réduire ce risque, la Société a conclu, le 2 octobre 2008, des swaps de devises en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, la Société a réglé ces swaps de devises d'un montant notionnel de 190 millions \$ US, à la suite du remboursement des billets garantis de premier rang, série A, le 1^{er} octobre 2015.

La Société est également exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains et en livres sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait varier les charges financières d'approximativement 7,4 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2016.

De plus, les investissements de la Société dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit, puisque la majeure partie des prix d'achat d'Atlantic Broadband et de Peer 1 Hosting ont été empruntés directement en dollars américains et en livres sterling.

Le tableau qui suit présente les investissements dans des établissements à l'étranger en cours au 31 août 2016.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	790 millions \$ US	883,7 millions \$ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains
Investissement net	23,6 millions £	31,4 millions £	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en livres sterling

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état consolidé de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 31 août 2016 étaient de 1,3116 \$ pour un dollar américain et de 1,7223 \$ pour une livre sterling. Une variation de 10 % des taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 13,6 millions \$.

Les taux moyens en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des Services à large bande américains et d'une partie du secteur des Services de TIC aux entreprises s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août	2016	2015	Variation
	\$	\$	%
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,3273	1,2101	9,7
Livre sterling par rapport au dollar canadien	1,9146	1,8771	2,0

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence en dollars canadiens d'une hausse de 10 % du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien sur les résultats d'exploitation sectoriels et consolidés de Cogeco Communications pour l'exercice clos le 31 août 2016.

	Services à large bande canadiens		Services à large bande américains		Services de TIC aux entreprises		Données consolidées	
	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées ⁽¹⁾	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	1 268 515	—	609 753	60 987	301 523	16 885	2 176 149	77 872
Charges d'exploitation	608 452	2 662	349 497	34 961	203 189	10 307	1 174 232	47 930
Honoraires de gestion - Cogeco inc.	—	—	—	—	—	—	18 468	—
BAIIA ajusté	660 063	(2 662)	260 256	26 026	98 334	6 578	983 449	29 942
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	233 825	6 607	119 153	11 937	114 515	3 428	467 510	21 972
Flux de trésorerie disponibles	—	—	—	—	—	—	280 998	187

(1) Les résultats consolidés ne correspondent pas à l'addition des résultats des secteurs opérationnels, car les éliminations intersectorielles et autres ne sont pas présentées.

7.6 ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Le tableau ci-dessous illustre les obligations contractuelles de Cogeco Communications au 31 août 2016.

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars)	2017 \$	2018 \$	2019 \$	2020 \$	2021 \$	Par la suite \$	Total \$
Billet intersociétés à payer	40 000	—	—	—	—	—	40 000
Dette à long terme ⁽¹⁾	22 516	133 414	95 634	1 295 476	326 265	1 011 523	2 884 828
Instruments financiers dérivés	(1 040)	—	—	—	—	—	(1 040)
Contrats de location simple ⁽²⁾	33 563	32 215	28 889	27 386	26 515	49 185	197 753
Autres contrats à long terme ⁽³⁾	29 952	17 894	7 805	7 519	4 582	24 487	92 239
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁴⁾	18 790	—	17 775	—	—	—	36 565
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel ⁽⁵⁾	—	—	—	—	—	8 809	8 809
Total des obligations contractuelles ⁽⁶⁾	143 781	183 523	150 103	1 330 381	357 362	1 094 004	3 259 154

- (1) Comprend le capital.
- (2) Comprend les contrats de location simple pour la location d'espace et de structures de soutènement.
- (3) Comprend des engagements à long terme avec des fournisseurs pour la fourniture de services, y compris des engagements minimaux.
- (4) Inclut les engagements minimaux en vertu des acquisitions d'appareils résidentiels et de licences de logiciels.
- (5) En raison de la nature de ces engagements, la Société ne peut estimer la ventilation annuelle.
- (6) La ventilation annuelle exclut les passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel.

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il nous est impossible de déterminer leur incidence sur la liquidité, les ressources en capital et le risque de crédit futurs. Aux 31 août 2016 et 2015, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour celles décrites à la note 15 des états financiers consolidés.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET VENTE D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Dans le cadre de regroupements d'entreprises ou de la vente d'éléments d'actifs, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société s'est engagée à indemniser le vendeur ou l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date d'acquisition ou de vente.

DETTE À LONG TERME

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang et des billets non garantis de premier rang, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

VENTE DE SERVICES

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

ACHATS ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIFS

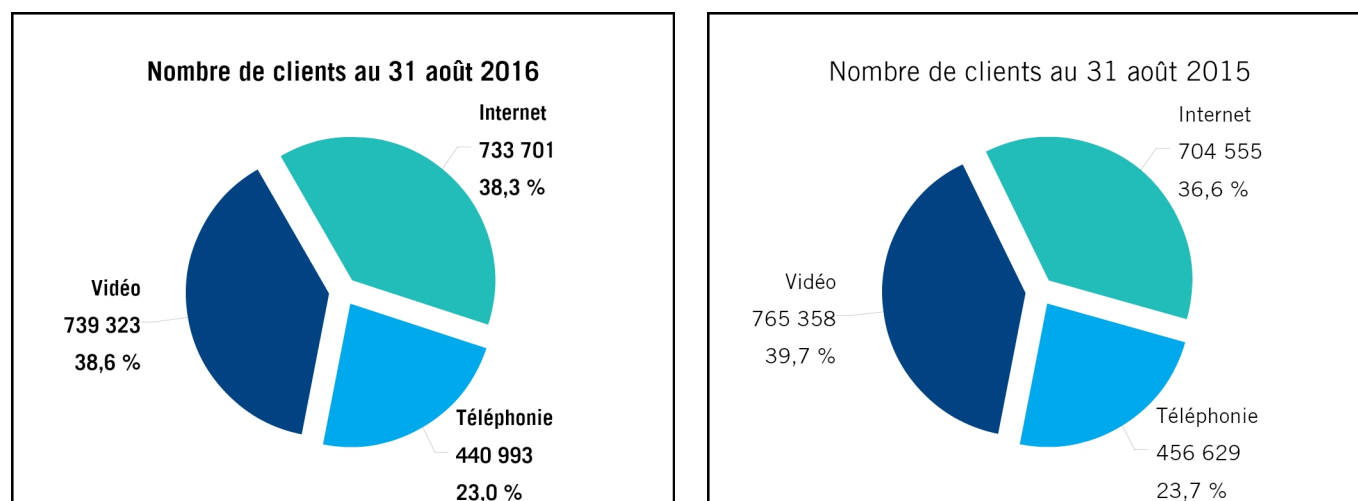
Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

8. RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

La Société présente ses résultats d'exploitation en trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services de TIC aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur et d'évaluer leur performance.

8.1 SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS



	31 août 2016	Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration ⁽¹⁾	
		Exercices clos les		31 août 2016	31 août 2015
		31 août 2016	31 août 2015		
Unités de service primaire	1 914 017	(12 525)	(19 480)		
Clients du service de vidéo	739 323	(26 035)	(31 807)	43,4	45,4
Clients du service Internet	733 701	29 146	24 971	43,0	41,8
Clients du service de téléphonie	440 993	(15 636)	(12 644)	25,9	27,1

(1) En pourcentage des foyers câblés.

VIDÉO

Pour l'exercice 2016, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 26 035, comparativement à 31 807 pour l'exercice précédent. La diminution moindre des clients du service de vidéo est essentiellement attribuable au lancement des services de vidéo numérique avancée TiVo au cours de l'exercice 2015, facteur partiellement contrebalancé par les offres concurrentielles au sein du secteur, ainsi que par la croissance de la zone de couverture de nos concurrents en matière d'IPTV et par la maturité des catégories de services.

INTERNET

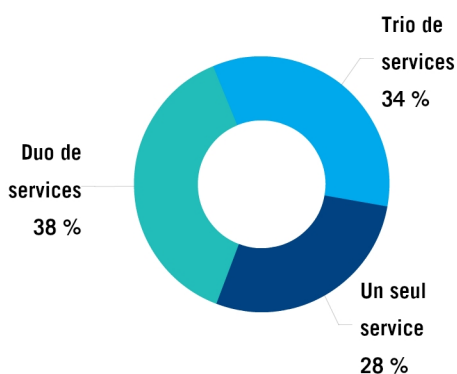
Pour l'exercice 2016, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 29 146, comparativement à 24 971 pour l'exercice précédent, en raison de l'amélioration de l'offre de produits, de l'incidence positive des forfaits de services, de l'incidence complète du lancement des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, des activités promotionnelles et de la croissance dans le secteur commercial.

TÉLÉPHONIE

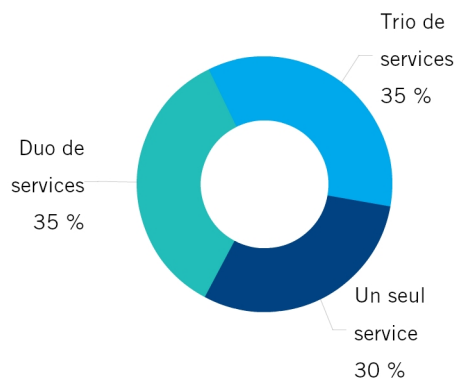
Pour l'exercice 2016, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont établies à 15 636, comparativement à 12 644 pour l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du taux de pénétration de la téléphonie mobile en Amérique du Nord et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie mobile, qui incitent les clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie mobile.

Au 31 août 2016, 72 % (70 % en 2015) des clients des Services à large bande canadiens étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services à large bande canadiens, en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés, s'établit comme suit : 28 % des clients sont abonnés à un seul service (30 % en 2015), 38 % à un duo de services (35 % en 2015) et 34 % au trio (35 % en 2015).

Répartition des clients des Services à large bande canadiens au 31 août 2016



Répartition des clients des Services à large bande canadiens au 31 août 2015



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2016	2015	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	1 268 515	1 262 892	0,4
Charges d'exploitation	608 452	616 339	(1,3)
BAlIA ajusté	660 063	646 553	2,1
Marge d'exploitation	52,0 %	51,2 %	

PRODUITS

Pour l'exercice 2016, les produits se sont établis à 1,27 milliard \$, ce qui représente une hausse de 5,6 millions \$, comparativement à 1,26 milliard \$ à l'exercice 2015, en raison des hausses tarifaires entrées en vigueur en février 2016 et de la croissance soutenue du secteur commercial, facteurs contrebalancés en partie par une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie au 31 août 2016 par rapport au 31 août 2015, en raison de la vive concurrence et de la maturité des catégories de services, conjuguées à l'incidence du lancement de forfaits de services de vidéo flexibles le 1^{er} mars 2016.

CHARGES D'EXPLOITATION

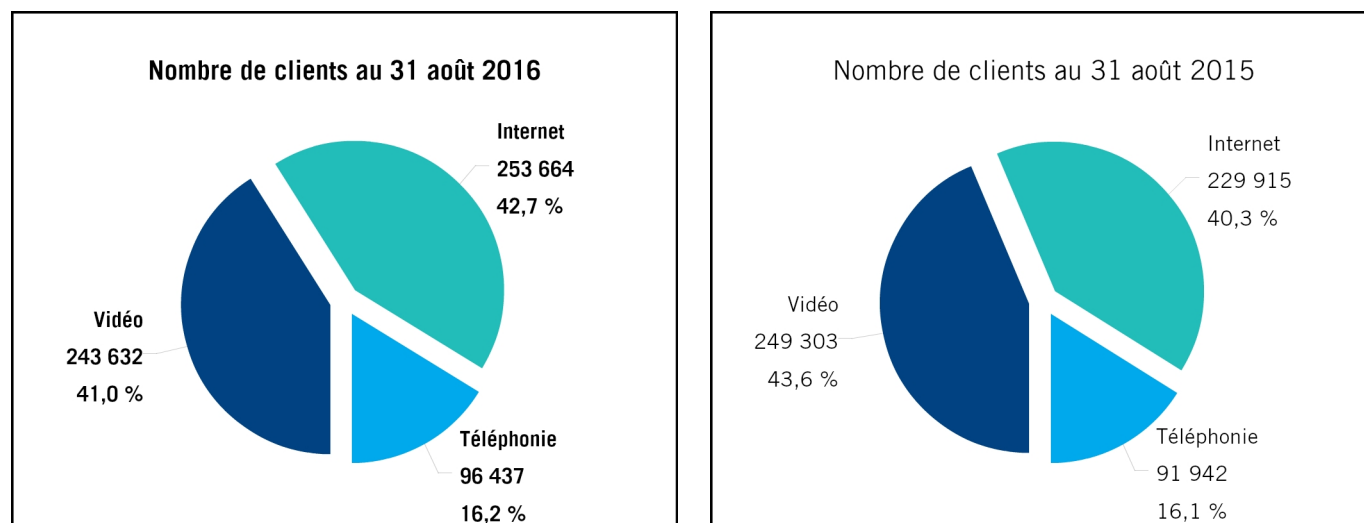
Pour l'exercice 2016, les charges d'exploitation se sont chiffrées à 608,5 millions \$, une diminution de 7,9 millions \$, ou 1,3 %, par rapport à l'exercice précédent, qui est attribuable à une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie au 31 août 2016 par rapport au 31 août 2015, aux améliorations continues de l'efficacité opérationnelle et par les coûts non récurrents de 3,4 millions \$ à l'exercice précédent liés à la mise en place d'un nouveau système de gestion du temps et de la main-d'œuvre.

BAlIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2016, le BAlIA ajusté s'est établi à 660,1 millions \$, soit une hausse de 13,5 millions \$, ou 2,1 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement d'une légère hausse des produits, conjuguée à une baisse des charges d'exploitation en partie en raison de l'incidence favorable d'éléments non récurrents de 3 millions \$ à l'exercice 2016 comparativement à l'incidence défavorable d'éléments non récurrents de 3,4 millions \$ à l'exercice 2015. Par conséquent, la marge d'exploitation a augmenté, passant de 51,2 % à 52,0 %, par rapport à l'exercice 2015.

8.2 SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS



	31 août 2016	Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration ⁽²⁾	
		Exercices clos les		31 août 2016	31 août 2015
		31 août 2016	31 août 2015 ⁽¹⁾		
Unités de service primaire	593 733	22 573	17 252		
Clients du service de vidéo	243 632	(5 671)	(3 882)	41,2	42,2
Clients du service Internet	253 664	23 749	17 373	42,9	38,9
Clients du service de téléphonie	96 437	4 495	3 761	16,3	15,5

(1) Exclut 57 746 unités de service primaire (27 256 clients du service de vidéo, 22 673 clients du service Internet et 7 817 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition du réseau au Connecticut au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015.

(2) En pourcentage des foyers câblés.

VIDÉO

Pour l'exercice 2016, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 5 671, comparativement à 3 882 à l'exercice 2015. La baisse plus marquée tient essentiellement aux offres concurrentielles au sein du secteur et au non-renouvellement de contrats collectifs non rentables, facteur contrebalancé en partie par l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée TiVo et par le lancement de ces services au Connecticut réalisé le 12 janvier 2016.

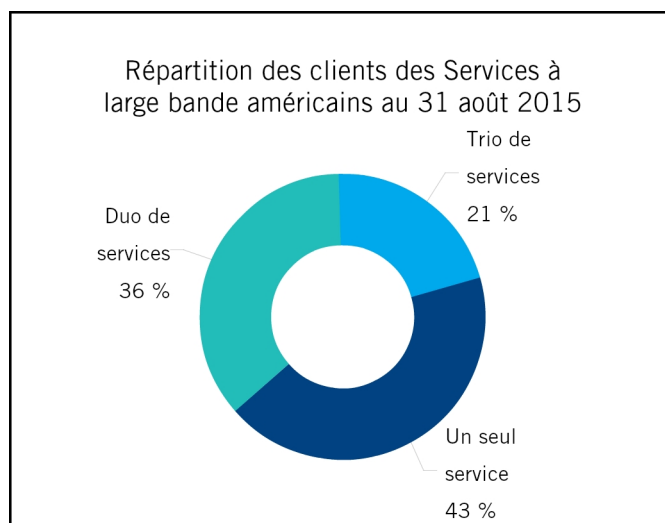
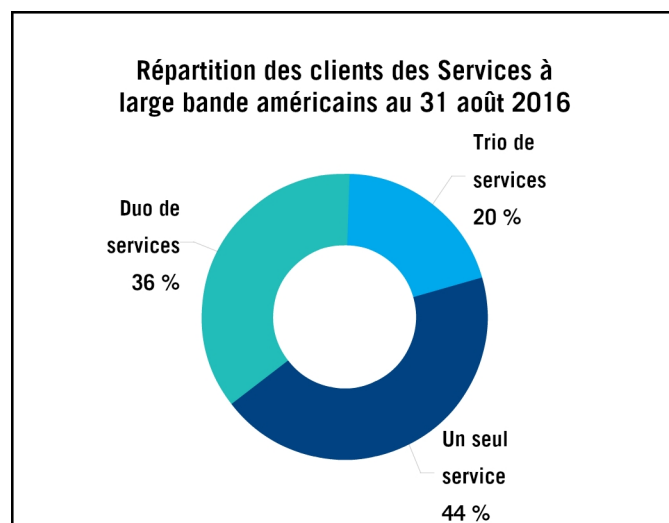
INTERNET

Pour l'exercice 2016, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 23 749, comparativement à 17 373 à l'exercice 2015. La hausse tient à la croissance soutenue des services de vidéo numérique TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, à la demande des services Internet dans notre réseau au Connecticut récemment acquis, aux initiatives de marketing additionnelles ciblées portant sur les offres groupées ainsi qu'à la croissance dans le secteur commercial.

TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2016, les ajouts nets de clients du service de téléphonie se sont chiffrés à 4 495, comparativement à 3 761 à l'exercice 2015, en raison surtout de la croissance soutenue dans les secteurs résidentiel et commercial.

Au 31 août 2016, 56 % (57 % en 2015) des clients des Services à large bande américains étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services à large bande américains en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés s'établit comme suit : 44 % des clients sont abonnés à un seul service (43 % en 2015), 36 % à un duo de services (36 % en 2015) et 20 % au trio (21 % en 2015).



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2016	2015	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Produits	609 753	470 259	29,7
Charges d'exploitation	349 497	268 385	30,2
BAIIA ajusté	260 256	201 874	28,9
Marge d'exploitation	42,7 %	42,9 %	

PRODUITS

Pour l'exercice 2016, les produits ont augmenté de 139,5 millions \$, ou 29,7 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 609,8 millions \$. L'augmentation des produits découle principalement de l'acquisition du réseau au Connecticut au quatrième trimestre de l'exercice 2015 et de la croissance interne grâce à la croissance des unités de service primaire, des hausses tarifaires ainsi que des taux de change favorables par rapport à l'exercice 2015.

Pour l'exercice 2016, les produits exprimés en monnaie locale se sont chiffrés à 459,5 millions \$ US, comparativement à 388,3 millions \$ US pour l'exercice 2015, ce qui représente une hausse de 71,2 millions \$ US, ou 18,3 %.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2016, les charges d'exploitation ont augmenté de 81,1 millions \$, ou 30,2 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 349,5 millions \$. Cette hausse est principalement imputable à l'acquisition du réseau au Connecticut au quatrième trimestre de l'exercice 2015, aux coûts engagés pour les unités de service primaire additionnelles, aux initiatives de marketing additionnelles visant à améliorer la croissance des unités de service primaire, à la hausse des coûts de programmation et à la hausse des taux de change par rapport à l'exercice 2015.

Pour l'exercice 2016, les charges d'exploitation exprimées en monnaie locale se sont chiffrées à 263,4 millions \$ US, comparativement à 221,4 millions \$ US pour l'exercice 2015, ce qui représente une hausse de 42,0 millions \$ US, ou 19,0 %.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2016, le BAIIA ajusté a augmenté de 58,4 millions \$, ou 28,9 %, pour atteindre 260,3 millions \$, par rapport à 201,9 millions \$ pour l'exercice 2015, principalement en raison de la croissance des charges d'exploitation supérieure à la croissance des produits. En raison de celle-ci, la marge d'exploitation est demeurée stable à 42,7 %, comparativement à 42,9 % pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2016, le BAIIA ajusté exprimé en monnaie locale s'est établi à 196,1 millions \$ US, comparativement à 166,8 millions \$ US pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 29,2 millions \$ US, ou 17,5 %.

8.3 SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2016	2015	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	301 523	313 618	(3,9)
Charges d'exploitation	203 189	204 169	(0,5)
BAIIA ajusté	98 334	109 449	(10,2)
Marge d'exploitation	32,6 %	34,9 %	

PRODUITS

Pour l'exercice 2016, les produits ont diminué de 12,1 millions \$ par rapport à l'exercice 2015, pour se chiffrer à 301,5 millions \$. La diminution est essentiellement attribuable aux pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau ainsi qu'à l'abandon progressif des services non rentables, facteurs partiellement contrebalancés par les taux de change favorables par rapport à l'exercice précédent.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation pour l'exercice 2016 ont diminué de 1,0 million \$, ou 0,5 %, pour s'établir à 203,2 millions \$, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison des initiatives de réduction des coûts qui découlent de la restructuration opérationnelle, financière et organisationnelle achevée au cours de l'exercice 2016, contrebalancées en partie par l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien et par les coûts additionnels liés à la mise en service des modules 1 et 2 du centre de données de Kirkland.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2016, le BAIIA ajusté a diminué de 11,1 millions \$, ou 10,2 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 98,3 millions \$, en raison de la baisse des produits. Par conséquent, la marge d'exploitation a diminué, passant de 34,9 % à 32,6 %, par rapport à l'exercice 2015.

9. RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

9.1 FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

Trimestres clos	Exercice 2016				Exercice 2015			
	Le 30 nov.	Le 29 février	Le 31 mai	Le 31 août	Le 30 nov.	Le 28 février	Le 31 mai	Le 31 août
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	540 313	551 523	540 257	544 056	497 001	509 470	516 426	520 419
BALIA ajusté	244 142	248 382	243 115	247 810	218 860	231 264	239 763	240 592
Marge d'exploitation	45,2 %	45,0 %	45,0 %	45,5 %	44,0 %	45,4 %	46,4 %	46,2 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	2 030	4 320	1 126	1 326	—	1 339	5 669	6 942
Réclamations et litiges	—	—	10 499	292	—	—	—	(27 431)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	450 000	—	—	—	—	—
Bénéfice (perte) de la période	61 106	62 042	(387 357)	74 581	56 709	58 906	64 149	77 986
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	96 093	205 954	181 498	261 623	22 122	198 195	197 279	271 328
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	146 319	116 732	94 442	110 017	102 883	102 673	103 718	129 946
Flux de trésorerie disponibles	40 042	74 698	84 664	81 594	64 939	73 136	75 845	72 047
Intensité du capital	27,1 %	21,2 %	17,5 %	20,2 %	20,7 %	20,2 %	20,1 %	25,0 %
Bénéfice (perte) par action ⁽¹⁾⁽²⁾								
De base	1,25	1,27	(7,89)	1,52	1,16	1,21	1,31	1,59
Dilué(e)	1,24	1,26	(7,89)	1,52	1,15	1,19	1,30	1,58

(1) La somme des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

9.2 SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Communications ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, à l'exception de ce qui suit. Pour ce qui est des secteurs des Services à large bande canadiens et américains, le nombre de clients des services de vidéo et Internet est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances et de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Communications offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, ainsi que dans la région de la Pennsylvanie et, dans une moindre mesure, en Caroline du Sud, dans l'est du Connecticut, au Maryland et au Delaware, aux États-Unis. En ce qui concerne le secteur des Services à large bande américains, la région de Miami est également assujettie à des variations saisonnières attribuables aux résidents qui passent l'hiver à Miami et qui retournent chez eux vers la fin du printemps, pour revenir à l'automne.

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la marge d'exploitation de la Société n'est plus assujettie aux variations des honoraires de gestion. En vertu de la convention de services de gestion modifiée et mise à jour, les honoraires de gestion annuels payables à Cogeco inc. sont versés sur une base mensuelle et correspondent à 0,85 % des produits consolidés de la Société, sans plafond ni ajustement en fonction de l'inflation. Au cours de l'exercice 2015, les honoraires de gestion annuels ont été versés en entier au premier trimestre, ce qui a donné lieu à une hausse des marges d'exploitation aux deuxième, troisième et quatrième trimestres. La convention de gestion a été modifiée le 14 juillet 2015 et elle est décrite en détail à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

9.3 RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU QUATRIÈME TRIMESTRE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

DONNÉES CONSOLIDÉES

Trimestres clos les 31 août	2016	2015	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	544 056	520 419	4,5
Charges d'exploitation	291 666	279 827	4,2
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	4 580	—	—
BAlIA ajusté	247 810	240 592	3,0
Marge d'exploitation	45,5 %	46,2 %	

Les produits du quatrième trimestre de l'exercice 2016 ont augmenté de 23,6 millions \$, ou 4,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 544,1 millions \$. Pour le quatrième trimestre clos le 31 août 2016, les charges d'exploitation ont augmenté de 11,8 millions \$, ou 4,2 %, pour atteindre 291,7 millions \$. Par conséquent, le BAlIA ajusté a augmenté de 7,2 millions \$, ou 3,0 %, pour atteindre 247,8 millions \$, et la marge d'exploitation a diminué, s'établissant à 45,5 %, comparativement à 46,2 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, en raison surtout de la hausse des honoraires de gestion versés à Cogeco inc. En vertu de la convention de services de gestion modifiée et mise à jour, les honoraires annuels sont désormais versés mensuellement. Au cours de l'exercice précédent, les honoraires de gestion avaient été entièrement versés au premier trimestre.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

DONNÉES CONSOLIDÉES

	31 août 2016			Ajouts nets (pertes nettes)	
	Données consolidées	Canada	États-Unis	Trimestres clos les 31 août	
				2016	2015 ⁽¹⁾
Unités de service primaire	2 507 750	1 914 017	593 733	(4 049)	(8 799)
Clients du service de vidéo	982 955	739 323	243 632	(9 454)	(10 638)
Clients du service Internet	987 365	733 701	253 664	9 827	6 740
Clients du service de téléphonie	537 430	440 993	96 437	(4 422)	(4 901)

(1) Exclut 57 746 unités de service primaire (27 256 clients du service de vidéo, 22 673 clients du service Internet et 7 817 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition du réseau au Connecticut au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015.

Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 se sont chiffrées à 4 049, comparativement à 8 799 pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une diminution moindre du nombre de clients du service de vidéo, combinée à une hausse plus prononcée du nombre de clients du service Internet.

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2016	Trimestres clos les 31 août	
		Ajouts nets (pertes nettes)	
		2016	2015
Unités de service primaire	1 914 017	(7 782)	(10 381)
Clients du service de vidéo	739 323	(7 934)	(9 619)
Clients du service Internet	733 701	5 615	4 465
Clients du service de téléphonie	440 993	(5 463)	(5 227)

VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 7 934, comparativement à 9 619 pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution moindre du nombre de clients du service de vidéo est essentiellement attribuable au lancement des services de vidéo numérique avancée TiVo au cours de l'exercice 2015, facteur partiellement contrebalancé par les offres concurrentielles dans le secteur, la croissance de la zone de couverture de nos concurrents en matière d'IPTV et la maturité des catégories de services.

INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 5 615, comparativement à 4 465 pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015. Les ajouts nets pour le service Internet continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence positive des forfaits, à l'incidence complète du lancement des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, aux activités promotionnelles et à la croissance dans le secteur commercial.

TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont établies à 5 463, comparativement à 5 227 pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'augmentation du taux de pénétration de la téléphonie mobile en Amérique du Nord et des diverses offres illimitées des exploitants de services de téléphonie mobile, entraînant une baisse du nombre de clients qui s'abonnent aux services de téléphonie filaire.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Trimestres clos les 31 août	2016	2015	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	320 495	316 218	1,4
Charges d'exploitation	151 268	152 220	(0,6)
BAlIA ajusté	169 227	163 998	3,2
Marge d'exploitation	52,8 %	51,9 %	

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les produits ont augmenté de 4,3 millions \$, ou 1,4 %, pour atteindre 320,5 millions \$, comparativement à 316,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des hausses tarifaires entrées en vigueur en février 2016, de la croissance soutenue du secteur commercial, et des produits non récurrents de 1,7 million \$ pour le trimestre. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le nombre moins élevé de clients des services de vidéo et de téléphonie au 31 août 2016 par rapport au 31 août 2015, en raison de la concurrence et de la maturité des catégories de services, ainsi que de l'incidence du lancement de forfaits de services de vidéo flexibles le 1^{er} mars 2016, conformément aux exigences du CRTC.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les charges d'exploitation ont diminué de 1,0 million \$, ou 0,6 %, pour s'établir à 151,3 millions \$, comparativement à 152,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont diminué en raison du nombre moins élevé de clients des services de vidéo et de téléphonie au 31 août 2016 par rapport au 31 août 2015, des améliorations continues de l'efficacité opérationnelle, du calendrier des initiatives de marketing, du profit de 1,3 million \$ à la cession d'immobilisations corporelles et par les coûts non récurrents de 3,4 millions \$ liés à la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion du temps et de la main-d'œuvre au cours de l'exercice précédent.

BAlIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 169,2 millions \$, une hausse de 5,2 millions \$, ou 3,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de l'augmentation des produits et de l'incidence favorable d'éléments non récurrents de 3 millions \$ pour l'exercice 2016 comparativement à l'incidence défavorable d'éléments non récurrents de 3,4 millions \$ pour l'exercice 2015. Par conséquent, la marge d'exploitation a augmenté, pour s'établir à 52,8 %, comparativement à 51,9 %.

SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2016	Trimestres clos les 31 août	
		Ajouts nets (pertes nettes)	
		2016	2015 ⁽¹⁾
Unités de service primaire	593 733	3 733	1 582
Clients du service de vidéo	243 632	(1 520)	(1 019)
Clients du service Internet	253 664	4 212	2 275
Clients du service de téléphonie	96 437	1 041	326

(1) Exclut 57 746 unités de service primaire (27 256 clients du service de vidéo, 22 673 clients du service Internet et 7 817 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition du réseau au Connecticut au quatrième trimestre de l'exercice 2015.

VIDÉO

Les pertes nettes de clients du service de vidéo pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 se sont chiffrées à 1 520, comparativement à 1 019 pour l'exercice 2015. Cette diminution plus marquée découle principalement des offres concurrentielles au sein du secteur et du non-renouvellement de contrats collectifs non rentables, facteurs contrebalancés en partie par l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée TiVo et par le lancement de ces services au Connecticut réalisé le 12 janvier 2016.

INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 4 212, comparativement à 2 275 pour l'exercice 2015. Cette augmentation découle de la croissance soutenue des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, de la demande à l'égard des services Internet dans notre réseau au Connecticut récemment acquis, des initiatives de marketing additionnelles ciblées portant sur les offres groupées ainsi que de la croissance dans le secteur commercial.

TÉLÉPHONIE

Les ajouts nets de clients du service de téléphonie pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 se sont chiffrés à 1 041, comparativement à 326 pour l'exercice 2015, en raison principalement de la croissance soutenue dans les secteurs résidentiel et commercial.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Trimestres clos les 31 août	2016	2015	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	150 980	126 518	19,3
Charges d'exploitation	86 983	73 772	17,9
BAlIA ajusté	63 997	52 746	21,3
Marge d'exploitation	42,4 %	41,7 %	

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les produits ont augmenté de 24,5 millions \$, ou 19,3 %, pour atteindre 151,0 millions \$, comparativement à 126,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition du réseau au Connecticut au quatrième trimestre de l'exercice 2015, de la croissance interne grâce à la croissance des unités de service primaire et des hausses tarifaires.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les produits exprimés en monnaie locale se sont chiffrés à 116,3 millions \$ US, contre 98,8 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2015, ce qui représente une hausse de 17,5 millions \$ US, ou 17,7 %.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les charges d'exploitation ont augmenté de 13,2 millions \$, ou 17,9 %, pour s'établir à 87,0 millions \$. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à l'acquisition du réseau au Connecticut au quatrième trimestre de l'exercice 2015, aux coûts engagés pour les unités de service primaire additionnelles, aux initiatives de marketing additionnelles visant à améliorer la croissance des unités de service primaire et à la hausse des coûts de programmation.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les charges d'exploitation exprimées en monnaie locale se sont chiffrées à 67,0 millions \$ US, contre 57,6 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2015, ce qui représente une hausse de 9,4 millions \$ US, ou 16,3 %.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, le BAIIA ajusté a augmenté de 11,3 millions \$, ou 21,3 %, pour s'établir à 64,0 millions \$, comparativement à 52,7 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Étant donné que la croissance des produits a été supérieure à la croissance des charges d'exploitation, la marge d'exploitation pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 a augmenté, passant de 41,7 % à 42,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, exprimé en monnaie locale, s'est établi à 49,3 millions \$ US, contre 41,2 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 8,1 millions \$ US, ou 19,5 %.

SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Trimestres clos les 31 août	2016	2015	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	73 539	79 031	(6,9)
Charges d'exploitation	51 679	50 889	1,6
BAIIA ajusté	21 860	28 142	(22,3)
Marge d'exploitation	29,7 %	35,6 %	

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les produits ont diminué de 5,5 millions \$, ou 6,9 %, pour s'établir à 73,5 millions \$, comparativement à 79,0 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits découle des pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau, de l'abandon progressif des services non rentables et de la dépréciation de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 ont augmenté de 0,8 million \$, pour s'établir à 51,7 millions \$, essentiellement en raison des coûts additionnels liés à la mise en service des modules 1 et 2 au centre de données de Kirkland, facteurs contrebalancés en partie par les initiatives de réduction des coûts qui découlent de la restructuration opérationnelle, financière et organisationnelle achevée au cours de l'exercice 2016 et de la dépréciation de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016 a diminué de 6,3 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 21,9 millions \$, en raison de la baisse des produits. Par conséquent, la marge d'exploitation a diminué, passant de 35,6 % à 29,7 %, au quatrième trimestre de l'exercice 2016 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	261 623	271 328
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(107 967)	(392 961)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(146 114)	209 370
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(14)	2 122
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 528	89 859
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	54 758	73 307
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	62 286	163 166

Au quatrième trimestre de l'exercice 2016, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 261,6 millions \$, comparativement à 271,3 millions \$ à l'exercice précédent, une diminution de 9,7 millions \$, ou 3,6 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation de 27,7 millions \$ liée aux réclamations et litiges en raison d'une charge comptabilisée pour l'exercice en cours, contre un profit à la période correspondante de l'exercice précédent; partiellement contrebalancée par
- l'augmentation de 7,2 millions \$ du BAIIA ajusté;
- l'augmentation de 7,1 millions \$ des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement;
- la diminution de 5,6 millions \$ des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES EN 2015

Le 20 août 2015, Atlantic Broadband, une filiale en propriété exclusive de Cogeco Communications inc., a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs nets du réseau au Connecticut, qui desservait 27 256 clients de vidéo, 22 673 clients d'Internet et 7 817 clients de téléphonie au 31 août 2015. La transaction, évaluée à 200 millions \$ US, compte non tenu d'un ajustement de 1,3 million \$ US du fonds de roulement net après la clôture, a été financée au moyen d'une combinaison de fonds en caisse, d'un prélèvement sur la facilité de crédit renouvelable existante d'un montant de 90 millions \$ US et d'emprunts totalisant 100 millions \$ US aux termes d'une nouvelle facilité d'emprunt à terme A-2 émise en vertu des facilités de crédit de premier rang. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Communications sur le marché américain et lui assure un fort potentiel de croissance.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat du réseau au Connecticut. La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

	Répartition préliminaire 31 août 2015	Répartition finale 30 novembre 2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Contrepartie versée		
Prix d'achat	261 600	261 600
Ajustements du fonds de roulement	1 640	1 640
	263 240	263 240
Actifs nets acquis		
Créances clients et autres débiteurs	616	616
Charges payées d'avance et autres	1 696	1 696
Immobilisations corporelles	51 368	51 368
Immobilisations incorporelles	108 564	115 104
Goodwill	101 685	95 145
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(689)	(689)
	263 240	263 240

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Les activités d'investissement, dont les acquisitions d'immobilisations corporelles segmentées selon les normes établies par la NCTA, sont les suivantes :

Trimestres clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars)	\$	\$
Équipements à l'abonné ⁽¹⁾	23 054	43 572
Infrastructure évolutive ⁽²⁾	13 124	21 633
Extensions de réseaux	11 852	21 648
Modernisation/reconstruction	6 678	4 583
Immobilisations de soutien	20 920	10 476
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services à large bande canadiens et américains	75 628	101 912
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services de TIC aux entreprises	27 490	23 237
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Siège social	(9)	(2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	103 109	125 147
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs – Services à large bande canadiens et américains	3 675	3 645
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs – Services de TIC aux entreprises	3 233	1 154
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	6 908	4 799
	110 017	129 946

(1) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.

(2) Comprend principalement le matériel de tête de ligne, de vidéo numérique et de téléphonie ainsi que le matériel Internet.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 août 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 103,1 millions \$, comparativement à 125,1 millions \$ pour l'exercice 2015.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 août 2016, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont élevées à 6,9 millions \$, comparativement à 4,8 millions \$ pour l'exercice précédent.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

- Pour le quatrième trimestre clos le 31 août 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 43,8 millions \$, comparativement à 84,9 millions \$ pour l'exercice 2015. Cette diminution est principalement attribuable au niveau plus élevé des acquisitions d'équipements à l'abonné au cours de l'exercice 2015 liées au lancement des services numériques avancés TiVo et aux acquisitions liées à l'infrastructure évolutive et aux extensions de réseaux afin d'accroître et d'améliorer notre réseau dans certaines régions desservies, facteurs contrebalancés en partie par les dépenses supplémentaires au titre des immobilisations de soutien engagées pour l'implantation d'un nouveau système de gestion des relations avec les clients.
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont élevées à 2,6 millions \$, comparativement à 2,9 millions \$ pour l'exercice 2015.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

- Pour le quatrième trimestre clos le 31 août 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 31,9 millions \$, comparativement à 17,0 millions \$ pour l'exercice 2015. L'augmentation est principalement attribuable aux dépenses supplémentaires au titre des immobilisations de soutien et des équipements à l'abonné, en raison du lancement des services numériques avancés TiVo dans l'est du Connecticut en janvier 2016 et de l'intérêt soutenu des clients à l'égard de ce service. L'augmentation est également attribuable aux acquisitions liées à l'infrastructure évolutive conjuguées à des dépenses supplémentaires au titre de la modernisation et de la reconstruction visant à améliorer notre réseau dans certaines régions desservies, à la croissance des unités de service primaire ainsi qu'à l'acquisition du réseau au Connecticut au quatrième trimestre de l'exercice 2015.
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont élevées à 1,1 million \$, comparativement à 0,8 million \$ pour l'exercice 2015.

SECTEUR DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

- Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des Services de TIC aux entreprises se sont élevées à 27,5 millions \$, comparativement à 23,2 millions \$ pour l'exercice 2015. L'augmentation tient essentiellement à la construction du module 2 au centre de données de Kirkland relativement à la conclusion d'un important contrat de services de colocation.
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont élevées à 3,2 millions \$, comparativement à 1,2 million \$ pour l'exercice 2015.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au quatrième trimestre de l'exercice 2016, les flux de trésorerie disponibles ont atteint 81,6 millions \$, soit une augmentation de 9,5 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2015, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation de 7,2 millions \$ du BAIIA ajusté;
- la diminution de 19,9 millions \$ des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs;
- la diminution de 5,6 millions \$ des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition;
- la diminution de 5,2 millions \$ des impôts exigibles; contrebalancées en partie par
- l'augmentation de 27,7 millions \$ des réclamations et litiges, en raison d'une charge comptabilisée pour l'exercice en cours, par rapport à un profit à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, la baisse du niveau d'endettement découlant des remboursements sur la dette a entraîné une diminution de la trésorerie de 127,0 millions \$ alors que, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, l'augmentation du niveau d'endettement a entraîné une hausse de la trésorerie de 226,5 millions \$. Les variations s'expliquent comme suit :

Trimestres clos les 31 août (en milliers de dollars)	2016 \$	2015 \$	Variation \$	Explications
Augmentation de l'endettement bancaire	(22 748)	(11 705)	(11 043)	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Produit d'un billet intersociétés à payer	40 000	—	40 000	Émission, le 2 août 2016, d'une facilité de crédit renouvelable intersociétés à court terme payable à vue d'un montant de 40 millions \$ par la société mère, Cogeco inc.
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables	(144 214)	117 035	(261 249)	Remboursements de 144,2 millions \$ sur les facilités de crédit renouvelables au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016. Augmentation des facilités de crédit renouvelables de 117,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2015 en raison principalement d'un prélèvement de 117,7 millions \$ (90 millions \$ US) pour financer une tranche de l'acquisition du réseau au Connecticut.
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	—	128 634	(128 634)	Émission le 20 août 2015 d'une facilité d'emprunt à terme A-2 additionnelle de 130,8 millions \$ (100 millions \$ US) relative à l'acquisition du réseau au Connecticut, pour un produit net de 128,6 millions \$, déduction faite des coûts de transaction de 2,2 millions \$ (1,7 million \$ US).
Remboursement de dette à long terme	—	(7 484)	7 484	Remboursements au quatrième trimestre de l'exercice 2015 de 7,5 millions \$ sur la facilité d'emprunt à terme A.
	(126 962)	226 480	(353 442)	

DIVIDENDES

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, un dividende déterminé trimestriel de 0,39 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 19,2 millions \$, comparativement à un dividende déterminé de 0,35 \$ par action, ou 17,1 millions \$, versé au quatrième trimestre de l'exercice 2015.

10. PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2017

Cogeco Communications a revu ses projections financières préliminaires pour l'exercice 2017, publiées le 6 juillet 2016. Dans le secteur des Services à large bande canadiens, la croissance des produits et du BAIIA ajusté devrait être inférieure à celle projetée initialement, en raison de la récente décision du CRTC, le 6 octobre 2016, de réduire de façon importante, et provisoirement, les tarifs liés à la capacité des services d'accès Internet de tiers (« AIT »). En outre, le contexte plus concurrentiel devrait mener à des initiatives promotionnelles additionnelles. En ce qui concerne le secteur des Services de TIC aux entreprises, l'évolution continue de la dynamique dans le secteur et la vive concurrence devraient entraîner une baisse plus prononcée que prévu des résultats d'exploitation.

Pour l'exercice 2017, Cogeco Communications prévoit que ses produits s'établiront entre 2,20 milliards \$ et 2,23 milliards \$. Au sein des secteurs des Services à large bande canadiens et américains, la croissance des produits devrait provenir essentiellement des initiatives de marketing ciblées visant à améliorer les taux de pénétration des services Internet dans les secteurs résidentiel et commercial et de téléphonie dans le secteur commercial, tandis que la pénétration des services de vidéo et de téléphonie résidentiels devrait ralentir au Canada en raison de la maturité des catégories de services et de la concurrence. Nous prévoyons que la pénétration des services de vidéo numérique et Internet continuera de profiter de l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée TiVo au Canada et aux États-Unis. Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains devraient également bénéficier de l'incidence des hausses tarifaires dans la plupart de leurs services et de la croissance du nombre d'unités de service primaire aux États-Unis. Dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, les produits devraient demeurer essentiellement inchangés, en fonction de taux de change constants.

Le BAIIA ajusté devrait s'établir entre 980 millions \$ et 1 milliard \$ en raison des initiatives de réduction des coûts découlant de l'amélioration des systèmes et des processus, contrebalancées en partie par les initiatives de marketing et les stratégies de fidélisation visant à appuyer la croissance des produits et par les hausses annuelles des coûts de programmation. Des ententes d'affiliation avec certains de nos plus importants fournisseurs de programmation canadiens sont venues à expiration, et les modalités de renouvellement n'ont pas encore été fixées. La marge d'exploitation devrait donc légèrement diminuer par rapport à l'exercice 2016, étant donné que les charges d'exploitation se sont accrues plus rapidement que les produits.

Les flux de trésorerie disponibles devraient augmenter de façon importante par rapport à l'exercice 2016, pour se chiffrer entre 345 millions \$ et 375 millions \$, en raison d'une réduction des dépenses d'investissement et des impôts exigibles, conjuguée à l'augmentation du BAIIA ajusté. Le secteur des Services de TIC aux entreprises devrait générer des flux de trésorerie disponibles sans effet de levier grâce à la diminution des dépenses d'investissement. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles générés devraient permettre de réduire l'endettement, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et, par le fait même, d'améliorer les ratios d'endettement nets de la Société.

Le ratio d'intensité du capital devrait diminuer par rapport à l'exercice 2016 en raison principalement de la baisse importante des dépenses d'investissement dans le secteur des Services de TIC aux entreprises étant donné que la Société a réalisé, au cours de l'exercice 2016, des investissements stratégiques d'approximativement 50 millions \$ à son centre de données de Kirkland, y compris dans du matériel spécialisé, en vue de construire le module 2 suite à l'obtention d'un important contrat de colocation. À l'exercice 2017, l'optimisation des dépenses d'investissement sera davantage mise au premier plan. Par ailleurs, l'intensité du capital dans le secteur des Services à large bande américains augmentera légèrement, principalement en raison des investissements stratégiques effectués dans les secteurs qui affichent une forte croissance, comme celui des contrats de grande envergure relatifs à des immeubles à logements multiples.

Le tableau qui suit présente les projections financières consolidées pour l'exercice 2017.

	Projections révisées au 2 novembre 2016	Projections préliminaires au 6 juillet 2016	Données réelles
	Exercice 2017 ⁽¹⁾	Exercice 2017 ⁽²⁾	Exercice 2016
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Projections financières			
Produits	2 200 à 2 230	2 220 à 2 250	2 176
BAIIA ajusté	980 à 1 005	1 000 à 1 025	983
Marge d'exploitation	44,5 % à 45,1 %	45,0 % à 45,6 %	45,2 %
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	430 à 445	435 à 450	468
Flux de trésorerie disponibles	345 à 375	350 à 380	281
Intensité du capital	19,5 % à 20,0 %	19,6 % à 20,0 %	21,5 %

(1) Les projections financières révisées pour l'exercice 2017 sont fondées sur un taux de change de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,65 \$ CA pour 1 £, comparativement à 1,33 et à 1,91, respectivement, pour l'exercice 2016. Le taux d'imposition effectif présumé des impôts exigibles est d'environ 21 %.

(2) Les projections financières préliminaires pour l'exercice 2017 étaient fondées sur un taux de change de 1,30 \$ CA pour 1 \$ US et de 2,00 \$ CA pour 1 £.

11. INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique donne un aperçu des principaux risques et incertitudes que Cogeco Communications et ses filiales considèrent comme importants à l'heure actuelle. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur ses activités à quelque moment que ce soit. De plus, les risques et incertitudes décrits dans la présente rubrique peuvent se matérialiser ou ne pas se matérialiser, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles qui sont prévues actuellement. Si l'un des risques suivants, ou tout autre risque ou incertitude, que la Société et ses filiales n'ont pas encore repéré, ou qu'elles ne considèrent pas comme important à l'heure actuelle, se réalisait ou devenait important, les activités, les projections, les perspectives, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales, et par conséquent le prix des actions subalternes à droit de vote, pourraient être compromis.

GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Pour gérer les risques et incertitudes, la Société a adopté une politique de gestion du risque d'entreprise et a mis en œuvre le cadre de gestion du risque d'entreprise du *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (le « COSO ») afin de favoriser la réalisation des objectifs organisationnels et, ultimement, de maximiser la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de ce processus, la direction identifie une fois l'an les principaux risques commerciaux auxquels la Société est exposée dans le contexte de l'ensemble de ses activités et de ses affaires et qui sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur sa situation financière, ses produits ou ses activités. La direction détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive de façon raisonnable et appropriée selon les circonstances. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés au conseil d'administration et font l'objet d'un examen complet dans le cadre du processus annuel de planification stratégique. Le comité d'audit en fait également un suivi régulier en supervisant la mise en place par la direction de mesures appropriées de réduction des risques.

11.1 RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

Les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités sont très concurrentiels, et nous prévoyons que la concurrence livrée par un certain nombre de sources s'accroîtra. Certains de nos concurrents exercent leurs activités depuis plus longtemps, disposent notamment de ressources beaucoup plus importantes sur les plans financier, technique et du marketing et ont une marque mieux reconnue et un plus grand bassin de clientèle. Ces concurrents pourraient être en mesure de s'adapter plus rapidement aux technologies nouvelles et émergentes et à la fluctuation des exigences des clients, et pourraient être en mesure de mettre au point des services comparables ou supérieurs à ceux que nous offrons, à des prix plus concurrentiels. Une approche audacieuse en matière de tarifs et d'offres sur le marché de la part de ces concurrents pourrait exercer des pressions sur la tarification, augmenter le coût d'acquisition de clients et nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Notre compétitivité dans un ou plusieurs de nos secteurs de marché pourrait par conséquent diminuer à l'avenir, ce qui pourrait avoir d'importantes conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, au point où nous pourrions être incapables de retenir notre clientèle existante, d'accroître notre bassin de clientèle et de maintenir nos marges d'exploitation et l'intensité du capital souhaitée.

Dans le secteur des Services à large bande canadiens, nous subissons une vive concurrence livrée par plusieurs grands fournisseurs de services de communications électroniques intégrés.

Au Canada, plusieurs technologies de transmission terrestre et par satellite sont offertes dans une vaste gamme de services de communications électroniques pour la maison et les établissements commerciaux, présentant divers degrés de flexibilité et d'efficacité, ce qui exerce une concurrence sur nos services de vidéo, Internet et de téléphonie. BCE Inc. (« Bell »), notre principal concurrent, offre par l'intermédiaire de ses diverses entités en exploitation une gamme complète de services concurrentiels de téléphonie, Internet et de vidéo à des clients résidentiels et commerciaux dans les provinces de Québec et de l'Ontario grâce à une combinaison de plateformes, soit une plateforme filaire, une plateforme mobile sans fil et une plateforme satellite dans l'ensemble de notre zone de couverture; Société TELUS Communications (« TELUS ») offre par l'intermédiaire de ses diverses entités en exploitation une gamme complète de services concurrentiels de téléphonie, Internet et de vidéo à des clients résidentiels et commerciaux dans la région du Bas-Saint-Laurent de la province de Québec grâce à son réseau de télécommunications mobiles s'étendant à l'ensemble de notre zone de couverture.

Bell et TELUS construisent actuellement des réseaux de fibre jusqu'au domicile (« FTTH ») afin de déployer des services de télévision IP dans leur zone de desserte. Les technologies de fibre optique qu'elles utilisent peuvent supporter la vidéo interactive, l'Internet à très large bande et des services de téléphonie, qui se comparent tous aux services de Cogeco Connexion. Nous pourrions ne pas être en mesure d'égaliser en temps opportun les capacités techniques d'un réseau FTTH dans l'ensemble de notre zone de couverture.

Dans notre zone de couverture au Canada, nous faisons également concurrence à plusieurs autres fournisseurs de services de télécommunications. Shaw Direct, fournisseur de service de radiodiffusion directe par satellite de Shaw Communications inc. (« Shaw »), livre une concurrence afin d'augmenter le nombre de clients de ses services de vidéo à l'échelle de notre zone de couverture; Rogers, Vidéotron, une filiale indirecte de Québecor Inc., et Shaw effectuent une mise en marché active de leurs services de télécommunications mobiles dans notre zone de couverture et incitent un nombre grandissant de clients à remplacer leurs services de téléphonie filaire par des services de téléphonie mobile. De plus, le déploiement de la technologie sans fil 5G pourrait susciter une concurrence plus vive pour les services Internet et de vidéo dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Au Canada, Cogeco Connexion doit également composer avec la concurrence menée par plusieurs fournisseurs de service Internet (« FSI ») indépendants qui offrent le service d'accès Internet de tiers (« AIT ») de gros imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») en vue d'offrir des services Internet et de téléphonie et, dans une moindre mesure, des services de télévision à leurs clients.

Certains des grands fournisseurs de services de communications électroniques intégrés avec qui nous rivalisons au Canada détiennent également des actifs de diffusion de contenu.

Certains des grands fournisseurs de services de communications électroniques intégrés avec qui nous rivalisons au Canada, comme Bell, détiennent également des actifs de diffusion de contenu. Cette intégration verticale pourrait faire en sorte que nous n'ayons pas accès à du contenu, ou que nous soyons obligés de payer des prix gonflés ou de nous conformer à des modalités non attrayantes pour acquérir du contenu. Le CRTC a adopté en septembre 2015 un nouveau code sur la vente en gros pour régir les éventuelles pratiques anticoncurrentielles entre distributeurs et propriétaires de contenu de programmation. Le code sur la vente en gros est actuellement porté en appel par Bell devant la Cour d'appel fédérale. En l'absence d'un cadre de négociations, comme celui compris dans le code sur la vente de gros ou d'autres cadres pertinents, il existe un risque que les concurrents à intégration verticale abusent de leur pouvoir sur le marché et imposent des modalités anticoncurrentielles à l'égard de la distribution de leurs services de programmation, ou tentent de faire en sorte que nous n'ayons pas accès à du contenu. Se reporter à la rubrique « Risques liés à la réglementation » ci-après pour plus de détails.

Dans le secteur des Services à large bande américains, la concurrence est fragmentée et diffère selon la zone géographique.

Nos principaux concurrents aux États-Unis pour les services de vidéo sont les fournisseurs de satellite de radiodiffusion directe DirecTV, Inc. (détenu par AT&T) et Dish Network, et notre principal concurrent pour les services Internet est la DSL (ligne d'abonné directe) offerte par divers fournisseurs de services. Nos services de téléphonie se heurtent à la concurrence des entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») et d'autres fournisseurs, tels que les fournisseurs de services cellulaires et les fournisseurs de services de voix sur IP.

Nous nous heurtons également à la concurrence des services Internet haute vitesse, de voix et de vidéo offerts par Verizon dans notre marché au Maryland/Delaware, par AT&T dans notre marché à Aiken, en Caroline du Sud, par Frontier dans notre marché au Connecticut et par AT&T, Comcast et Hotwire dans notre marché de Miami.

D'importants efforts de commercialisation et des tarifs audacieux de la part de nos concurrents pourraient avoir une importante incidence défavorable sur notre capacité à conserver nos clients et à en attirer de nouveaux.

Dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains, nous nous heurtons actuellement à la concurrence des services par contournement, qui gagnent en popularité auprès des clients.

Même si la télévision demeure la plateforme la plus utilisée pour visionner du contenu vidéo, le contenu en ligne en continu gagne rapidement du terrain par rapport à la vidéo linéaire. L'émergence d'un nouveau modèle d'affaires selon lequel la programmation pourrait graduellement passer à une plateforme par contournement aurait une incidence sur le modèle économique actuel du secteur des services de vidéo. La tendance à l'adoption des services par contournement devrait se maintenir, et le fait que nos clients délaissent les services de câblodistribution pour se tourner vers le contenu de programmation offert sur Internet pourrait nous nuire de façon importante et nous pourrions ne pas être en mesure de compenser la perte de produits liée à cette migration.

Un nombre grandissant de clients délaissent les services de téléphonie filaire pour passer aux services de téléphonie mobile.

La récente tendance à la migration vers la téléphonie mobile, qui survient lorsque les utilisateurs remplacent leurs services de téléphonie filaire par des services de téléphonie mobile, s'explique essentiellement par l'augmentation du taux de pénétration de la téléphonie mobile en Amérique du Nord et par les diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie mobile. Pour le moment, nous n'offrons pas de services mobiles; par conséquent, une intensification de la migration vers les solutions de téléphonie mobile pourrait nuire grandement à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation.

Nous n'offrons pas de « quatuors » comprenant les communications mobiles, car nous n'offrons pas de services mobiles.

Nous offrons des duos et des trios de services au Canada et aux États-Unis comprenant plusieurs combinaisons de services de vidéo, Internet et de téléphonie filaire à des tarifs attrayants, mais nous n'offrons pas de « quatuors » comprenant les communications mobiles, car nous n'offrons pas le service de téléphonie et le service Internet mobiles.

Au fur et à mesure que les marchés évolueront et que les services de télécommunications mobiles deviendront une solution de rechange plus économique que les services filaires traditionnels, nous pourrions devoir ajouter des composantes de mobilité à nos offres groupées, au moyen d'ententes appropriées relatives à des réseaux mobiles virtuels conclues avec des entreprises de télécommunications mobiles existantes ou futures ou au moyen de nouvelles solutions. Nous pourrions ne pas être en mesure de conclure des ententes appropriées relatives à des réseaux mobiles virtuels en temps opportun ou de trouver des solutions de rechange appropriées en matière de mobilité qui pourraient être requises pour demeurer concurrentiels à l'avenir. De plus, les dépenses d'investissement et les charges d'exploitation qui pourraient s'avérer nécessaires pour offrir des « quatuors » de services et des services mobiles pourraient ne pas être contrebalancées par les produits supplémentaires que ces nouvelles offres groupées ou ces services mobiles pourraient générer, ce qui pourrait se traduire par une pression à la baisse sur les marges d'exploitation.

Les marchés dans lesquels notre secteur des Services de TIC aux entreprises exerce ses activités sont hautement concurrentiels, en plus d'être fragmentés et en évolution constante.

La concurrence dans le secteur des Services de TIC aux entreprises provient de fournisseurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Nous subissons une concurrence à l'égard de la colocation, de la connectivité réseau, de l'hébergement, de l'informatique en nuage et des services gérés offerts par des fournisseurs canadiens de services de réseau, comme Bell, TELUS et Rogers, des fournisseurs de services gérés internationaux, comme Rackspace et Softlayer, et des fournisseurs de services d'informatique en nuage, comme Amazon et Microsoft, ainsi qu'une concurrence provenant de petites sociétés régionales et locales spécialisées, comme Beanfield et Cogent, et, dans certains cas, de grandes entreprises offrant des services d'intégration des systèmes, comme IBM et CGI. Le facteur qui les différencie principalement sur le plan de la concurrence est leur capacité à offrir à nos clients une gamme complète de services qui les aideront à évoluer au rythme de la croissance future de leur entreprise.

La concurrence dans le secteur des Services de TIC aux entreprises est intense, en particulier parmi les fournisseurs de services d'informatique en nuage, et nous pourrions ne pas réussir à répondre à la demande, ou à nous démarquer des concurrents dans ce secteur du marché. Les fournisseurs de services d'informatique en nuage sur une grande échelle tirent avantage d'activités hautement efficaces et bénéficient d'un pouvoir d'achat accru, ce qui leur permet d'offrir de bas prix. L'intensification de l'offre par rapport à la demande en ce qui a trait à ces services pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix, ce qui pourrait nuire à nos marges d'exploitation.

11.2 RISQUES D'ENTREPRISE

PLAN STRATÉGIQUE ET STRATÉGIES D'AFFAIRES

De nombreux facteurs indépendants de notre volonté pourraient nuire à notre capacité à appliquer pleinement nos stratégies d'affaires décrites précédemment à la rubrique « Stratégies et objectifs de l'entreprise » du présent rapport, en temps opportun ou de façon coordonnée, et d'en tirer les résultats prévus, y compris des problèmes d'exploitation, une hausse des charges d'exploitation, des faits nouveaux en matière de réglementation, la conjoncture générale, l'intensification de la concurrence, les changements technologiques ou les autres facteurs décrits à la présente rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque ». Toute défaillance importante dans la mise en œuvre de notre plan stratégique et de nos stratégies d'affaires pourrait nuire à notre réputation, à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation, ainsi qu'à notre capacité à respecter nos obligations, y compris notre capacité à rembourser notre dette.

COÛTS LIÉS À LA PROGRAMMATION

Le rendement financier de nos activités dépend largement de notre capacité à maintenir les marges d'exploitation en exerçant un contrôle étroit des charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation que nous versons aux fournisseurs de services de programmation télévisuelle sont le principal facteur de telles charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation de certains services de programmation télévisuelle ont bondi au Canada et aux États-Unis au cours des dernières années, en particulier les frais de licence liés à la programmation sportive. De nouvelles hausses des frais de programmation pourraient nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Le marché canadien des services de contenu vidéo se caractérise par un degré élevé de concentration et d'intégration verticale des fournisseurs. Notre principal fournisseur de services de programmation est Bell, qui compte pour 38 % de l'ensemble de nos coûts de programmation. Bell est verticalement intégrée et est notre principal concurrent. Bien qu'en général nous ayons été en mesure de conclure des ententes de distribution satisfaisantes avec des fournisseurs de services de programmation canadiens jusqu'à présent, rien ne garantit que nous serons en mesure de maintenir nos ententes actuelles, ou de conclure de nouvelles ententes favorables sur le plan économique, et que les frais liés aux licences de programmation n'augmenteront pas davantage au cours des prochaines années.

Certaines ententes d'affiliation conclues avec certains de nos principaux fournisseurs de services de programmation ont expiré, et leurs modalités de renouvellement n'ont pas encore été fixées. Nous pourrions faire l'objet de poursuites réglementaires dans le cadre de futurs renouvellements d'ententes de services de programmation canadiens, ce qui pourrait soit nous aider à négocier des modalités d'affiliation raisonnables; soit nous contraindre à payer des frais liés à la programmation, ou autrement nous soumettre à des conditions de concurrence défavorables.

Le secteur de la câblodistribution aux États-Unis a également connu une croissance rapide du coût lié à la programmation au cours des dernières années, en particulier pour la programmation sportive et la retransmission de la programmation de radiodiffusion locale. La plupart de nos ententes de programmation nous obligent à respecter certains seuils de pénétration, ce qui limite notre capacité à offrir de plus petits forfaits. De plus, afin d'obtenir les services de programmation les plus populaires, les fournisseurs de programmation nous demandent de distribuer certains de leurs services les moins populaires, ce qui contribue à la hausse de nos coûts.

Nous sommes exposés, aux États-Unis, au resserrement des exigences financières et autres exigences des télédiffuseurs, afin d'obtenir le consentement requis pour la transmission de la programmation de télédiffusion locale à nos clients. Nous obtenons la plus grande partie de notre programmation de télédiffusion locale grâce à des ententes de retransmission. La plupart des ententes exigent le paiement d'un prix fixe par client pour la retransmission du signal primaire du télédiffuseur. Dans la plupart des cas, ces ententes prévoient également l'échange d'autres types de contreparties, comme des espaces publicitaires limités et la distribution de signaux de multidiffusion.

L'incapacité d'acquiescer et de fournir à nos clients du contenu en vue de répondre à leurs exigences en matière de qualité, de format, de variété des choix de programmation, de forfaits et de plateformes à des prix concurrentiels pourrait nuire de façon importante à nos activités et à nos marges d'exploitation, dans l'éventualité où nous ne réussirions pas à transférer la hausse des coûts de programmation à nos clients.

RÉPONSE À LA DEMANDE DES CLIENTS

L'incapacité de prévoir les demandes émergentes des clients, l'évolution du comportement des clients, les tendances en matière de technologie et les nouvelles conditions du marché, et d'y réagir en temps opportun, pourrait entraîner une désuétude de notre portefeuille de produits et de services, ce qui nuirait à notre capacité de retenir les clients et d'en attirer de nouveaux. Notre incapacité à adapter nos services et à les faire évoluer au même rythme que les attentes des clients et les conditions du marché pourrait avoir une importante incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE ENVERS DES TIERS

Nous dépendons de certains fournisseurs tiers en ce qui concerne l'offre de nos services à large bande.

Au Canada et aux États-Unis, nous sommes assujettis à des ententes à long terme conclues avec TELUS et IDT, respectivement, en ce qui a trait aux services de téléphonie offerts à notre clientèle résidentielle et d'affaires.

Nous dépendons également de fournisseurs tiers tels que TiVo, Arris et Cisco pour certains services, matériel et appareils spécialisés qui sont essentiels au bon fonctionnement de nos activités à large bande au Canada et aux États-Unis, comme des décodeurs, des modems câble et des modems téléphoniques, des serveurs, des routeurs et des commutateurs téléphoniques.

À mesure que nous élargissons nos services de vidéo avec TiVo (acquisition récente de Rovi) dans notre zone de couverture au Canada et aux États-Unis, nous comptons de plus en plus sur TiVo. Celui-ci fournit les équipements à l'abonné, un logiciel d'interface utilisateur, ainsi qu'un guide de programmation amélioré permettant à nos clients d'accéder facilement au contenu de programmation. Dans l'éventualité où TiVo ne pourrait continuer à livrer les équipements à l'abonné, cette situation pourrait avoir des répercussions importantes jusqu'à ce que nous approuvions un autre fournisseur. Si aucun autre fournisseur ne peut nous fournir du matériel ou des services équivalents ni s'adapter aux dernières avancées technologiques en temps opportun et à un coût raisonnable, notre situation financière, nos activités et notre performance pourraient en souffrir de façon importante.

Tous ces fournisseurs pourraient rencontrer des difficultés sur le plan des affaires, restructurer leurs activités, se regrouper avec d'autres fournisseurs, cesser d'offrir certains produits ou vendre leurs activités à d'autres fournisseurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur le futur développement de nos produits et services. L'incapacité d'atteindre les objectifs en matière d'offre de produits ou de prestation de services, ou le fait d'avoir à engager des coûts plus élevés en raison de l'interruption de l'approvisionnement par un fournisseur tiers, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous dépendons de fournisseurs tiers de services publics et d'accès Internet en ce qui a trait à certains de nos Services de TIC aux entreprises.

Nous dépendons de fournisseurs tiers de services publics d'électricité dans les zones géographiques où sont situés nos centres de données. Des pannes de courant prolongées pourraient nous empêcher d'offrir certains de nos services, jusqu'à ce que nos fournisseurs de services publics d'électricité aient résolu le problème, ce qui pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients, une perte de produits et d'éventuels procès.

Cogeco Peer 1 dépend de fournisseurs Internet tiers en ce qui concerne l'achat de bande passante dans l'ensemble de son réseau. Rien ne garantit que ces fournisseurs de services de télécommunications, d'accès Internet et de service Internet continueront de fournir un service à Cogeco Peer 1, ou qu'ils continueront de le faire selon des modalités concurrentielles, ni que Cogeco Peer 1 sera en mesure d'acquérir de la capacité réseau supplémentaire pour répondre de façon appropriée à la demande future de la part des clients. L'incapacité des fournisseurs Internet à fournir le service, ou l'incapacité de Cogeco Peer 1 d'acquérir de la capacité réseau supplémentaire et de maintenir des connexions directes avec de multiples réseaux fédérateurs IP en vue de répondre à la demande future de la part des clients, pourrait nuire fortement à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Nous louons des installations auprès de tiers.

Une majorité de nos centres de données exploités par Cogeco Peer 1 sont situés dans des locaux loués. L'incapacité de nous conformer aux modalités prévues aux contrats de location entraînant la résiliation de ces contrats, ou l'incapacité de renouveler lesdits contrats selon des conditions raisonnables sur le plan commercial, pourrait nuire grandement à notre capacité de mener nos activités et à nos résultats d'exploitation.

FUSIONS, ACQUISITIONS, DESSAISISSEMENTS ET RÉORGANISATIONS

Cogeco Communications a évolué au fil des acquisitions et continuera de chercher à saisir des occasions d'acquisitions intéressantes pouvant comporter des risques et incertitudes importants qui pourraient nuire largement à notre situation financière, à notre performance financière, à nos flux de trésorerie, à nos activités et à notre réputation. Rien ne garantit que l'intégration de ces acquisitions sera réussie ni que les résultats et avantages escomptés se concrétiseront. Le processus d'intégration suivant une acquisition pourrait entraîner des charges d'exploitation, un levier financier et des dépenses d'investissement plus élevés que prévu, provoquer la perte de clients, perturber les activités de nos autres entreprises ou accaparer le temps et les ressources de la direction. Nous pourrions également être contraints de faire des dépenses d'investissement ou d'autres investissements qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies d'affaires dans la mesure où nous sommes dans l'incapacité d'obtenir du financement additionnel selon des modalités acceptables ou de générer des fonds à l'interne pour répondre à ces exigences.

L'an dernier, nous avons procédé à une importante consolidation et rationalisation des activités de Cogeco Services Réseaux et de Peer 1 Hosting dans le but d'améliorer la productivité et la compétitivité de nos Services de TIC aux entreprises. Le regroupement de la direction, des activités, de la clientèle, des systèmes et des processus de ces deux sociétés au sein de Cogeco Peer 1 comporte des risques nous obligeant à prendre diverses décisions stratégiques et à les exécuter, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le rendement de ce secteur. Rien ne garantit que cette réorganisation produira les avantages escomptés sur le plan de l'exploitation.

ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, dans le sud de la Floride, au Maryland/Delaware, en Caroline du Sud et dans l'est du Connecticut, tandis qu'une partie des activités des Services de TIC aux entreprises sont exercées par Cogeco Peer 1 aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride et en Géorgie) et en Europe (au Royaume-Uni et en France). Les produits de la Société aux États-Unis et en Europe représentent respectivement 32,6 % et 1,8 % des produits consolidés de la Société. Le fait d'exercer des activités à l'étranger comporte d'importants risques et complexités, comme ceux liés aux différences sur les plans politique, légal et réglementaire et fiscal ou aux fluctuations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Tous ces facteurs pourraient nuire grandement à nos résultats d'exploitation et financiers.

GESTION DES TALENTS ET PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Notre succès est grandement tributaire de la rétention et du rendement continu de nos hauts dirigeants. Plusieurs de ces hauts dirigeants ont une expertise unique dans leur domaine, ce qui rend difficile le remplacement de leurs services. La perte des services de l'un ou l'autre des hauts dirigeants ou employés occupant des rôles clés ou le fait d'avoir des processus inadéquats pour attirer, former, motiver et retenir les employés productifs et engagés sont autant de facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre croissance, nos activités et notre rentabilité.

RELATIONS DE TRAVAIL

Au 31 août 2016, environ 22 % de nos employés étaient représentés par divers syndicats aux termes de conventions collectives. À ce jour, la Société a réussi à négocier avec les syndicats des conventions collectives convenables sans avoir subi d'interruptions de travail importantes. Bien que les relations de travail de la Société aient été convenables dans le passé, nous ne pouvons prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement des conventions collectives, ni ne pouvons être en mesure d'éviter des arrêts de travail futurs, des grèves ou d'autres formes de moyens de pression antérieurs au dénouement de toute négociation actuelle ou future. La prolongation d'un arrêt de travail, d'une grève ou d'autres formes de moyens de pression pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités et notre réputation. Même si nous ne subissons pas de grève ou d'autres moyens de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation. De plus, notre capacité à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles nous sommes partie.

11.3 RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION – SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

Nos activités à large bande canadiennes et américaines sont assujetties à des lois, à des règlements et à des politiques d'importance qui sont en constante évolution. Toute modification à ces lois, règlements et politiques pourrait avoir des conséquences défavorables sur les plans financier, de l'exploitation et de la concurrence. De récentes instances réglementaires et décisions au Canada et aux États-Unis décrites ci-après pourraient également avoir une incidence sur nous et nuire à nos activités.

Au Canada et aux États-Unis, nos activités à large bande sont soumises à des politiques et règlements importants.

Des lois et règlements canadiens régissent l'émission, la modification, le renouvellement, le transfert, la suspension, la révocation et la propriété de licences de programmation et de distribution de télédiffusion. En ce qui concerne la distribution de télédiffusion, les règlements régissent notamment la distribution de services de programmation canadiens et étrangers, la composition du service de câble de base, l'accès à la distribution, la résolution de conflits relatifs aux modalités de la distribution de services de programmation canadiens et l'apport financier requis pour le financement de la programmation canadienne. D'importantes restrictions limitent la capacité des entreprises non canadiennes à détenir ou à contrôler des licences de télédiffusion et des entreprises de télécommunications au Canada.

Cogeco Connexion, notre entreprise de distribution de radiodiffusion et de télécommunications au Canada, est essentiellement réglementée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, respectivement, et de leurs règlements afférents. Le CRTC, qui supervise l'application de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, a le pouvoir d'octroyer, de modifier, de suspendre, de révoquer et de renouveler les licences de radiodiffusion, d'approuver certaines modifications à l'égard de la propriété et du contrôle des sociétés et d'établir des règlements et des politiques conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et à la *Loi sur les télécommunications*, sous réserve de certaines directives du Cabinet fédéral. De plus, nous sommes assujettis à d'autres lois canadiennes régissant les communications, la propriété intellectuelle, la protection des données, la confidentialité des renseignements personnels, les pourriels, le commerce en ligne, le marketing direct et la publicité numérique, qui s'imposent de plus en plus depuis les dernières années.

Les réseaux de câblodistribution de Cogeco Connexion exploités au Canada sont assujettis par le CRTC à des renouvellements périodiques de licences. La durée maximale d'une licence est de sept ans. Bien que les licences octroyées par le CRTC soient habituellement renouvelées dans le cours normal des activités au moment de la demande par le titulaire de la licence, à l'exception des cas d'infractions graves et répétées aux conditions et règlements par le titulaire de la licence, rien ne garantit que la durée maximale de renouvellement sera octroyée, ni que les modalités de renouvellement de la licence ne seront pas assorties de conditions ou d'attentes nouvelles ou modifiées. Les zones de desserte de câblodistribution au Canada ne sont pas exclusives. La concurrence livrée par d'autres entreprises de distribution de programmation par câble ou à partir de plateformes de distribution dans les régions canadiennes où nous exerçons nos activités pourrait nuire grandement à notre croissance, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Des modifications au cadre réglementaire canadien, en particulier les lois, les règlements et les politiques qui régissent nos secteurs d'activité, nos restrictions en matière de propriété étrangère, les modalités de nos licences, l'octroi de nouvelles licences, la distribution et le regroupement de services de programmation, les modalités des services de gros ou de détail, les modalités des licences sur les services de programmation aux fins de la distribution sur diverses plateformes au Canada, les processus de résolution des plaintes et des différends, les codes de déontologie du secteur, ou la situation ou le traitement fiscal des fournisseurs concurrentiels ou de leurs services respectifs, pourraient nuire de façon significative à nos activités (y compris les concurrents avec qui nous rivalisons et la façon dont nous offrons nos produits et services), à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation. De plus, nous pourrions devoir engager des coûts plus élevés pour nous conformer aux lois et règlements nouveaux ou existants et pour payer les pénalités en cas de défaillance. Il est difficile de prévoir quelle forme prendront les lois, règles et règlements canadiens adoptés dans l'avenir, le moment de leur promulgation, la façon dont ils seront interprétés par les tribunaux appropriés ou la mesure dans laquelle d'éventuelles modifications nous nuiront.

Les gouvernements fédéral, d'États et locaux des États-Unis régissent de manière importante le secteur des services de câblodistribution. La réglementation actuelle du secteur de la câblodistribution a accru les frais administratifs et les charges d'exploitation et limité les produits des réseaux de câblodistribution. Les câblodistributeurs sont soumis, entre autres, à ce qui suit :

- des exigences en matière de diffusion d'une station de radiodiffusion locale par un câblodistributeur ou d'obtention d'une approbation pour diffuser une station de radiodiffusion locale ou éloignée;
- la façon dont les services sont commercialisés auprès des clients;
- des limites relatives à la propriété de réseaux de câblodistribution et des exigences en matière d'accès à la programmation;
- le paiement de cotisations aux services universels fédéraux pour tout produit tiré des utilisateurs finaux provenant des services de télécommunications interétatiques et internationaux et des télécommunications tarifées fournies à un tiers, et le paiement d'autres droits de télécommunications étatiques et fédéraux;
- une réglementation relative à la protection de la vie privée des clients;
- une réglementation couvrant diverses zones d'exploitation, telles que l'égalité d'accès à l'emploi, les normes techniques, la publicité politique et la publicité dans la programmation destinée aux enfants, les systèmes d'alerte en cas d'urgence, la conservation des dossiers publics, l'accès pour les personnes handicapées, y compris les exigences en matière de sous-titrage, ainsi que les exigences relatives au service à la clientèle.

Les réseaux de câblodistribution d'Atlantic Broadband exercent leurs activités en vertu de franchises non exclusives octroyées par les autorités d'attribution de franchises d'États et locales. La plupart des accords de franchise exigent d'Atlantic Broadband qu'elle remette jusqu'à cinq pour cent de ses produits bruts à l'autorité d'attribution de franchises. Plusieurs accords de franchise exigent également l'offre de services gratuits aux autorités d'attribution de franchises, ainsi que des capacités en matière d'investissement et de chaînes publiques, éducatives et gouvernementales. La résiliation d'une franchise, l'échec d'un renouvellement de franchise selon des conditions favorables ou le fait qu'une autorité d'attribution de franchises accorde une franchise à un concurrent selon des conditions plus favorables, surtout dans les régions où les clients d'Atlantic Broadband sont les plus nombreux, pourraient nuire de façon significative aux activités, aux résultats d'exploitation ou à la situation financière d'Atlantic Broadband.

La Federal Communications Commission (la « FCC ») et le Congrès américain continuent d'être préoccupés par le fait que les augmentations des tarifs de câblodistribution sont supérieures à l'inflation; par conséquent, il se pourrait que la FCC ou le Congrès américain imposent des restrictions relativement à la capacité des câblodistributeurs à mettre en place des hausses tarifaires. Si nous sommes dans l'impossibilité d'augmenter nos tarifs pour répondre à la hausse des coûts, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, nous pourrions être désavantagés de façon significative si nous demeurons assujettis à des contraintes juridiques et réglementaires qui ne s'appliquent pas de façon égale à nos concurrents. La FCC a adopté des règles visant à s'assurer que le processus d'attribution de franchises locales ne nuise pas de façon déraisonnable à l'entrée sur le marché, et plusieurs États ont promulgué des lois pour faciliter les obligations en matière d'attribution de franchises pour les nouveaux venus. De plus, les fournisseurs de services par satellite de radiodiffusion directe ne sont pas tenus de conclure des accords de franchise, de payer des frais de franchise, de fournir des chaînes publiques, éducatives ou gouvernementales et de verser des paiements de soutien à leur égard, ou de fournir d'autres services gratuits aux autorités d'attribution de franchises. Ces diverses exigences réglementaires avantageront nos concurrents. Atlantic Broadband pourrait être désavantagée de façon significative si les règlements continuent de prévoir des exigences différentes et moins coûteuses pour certains de ses concurrents que celles auxquelles la Société est assujettie. Par moments, le Congrès a envisagé d'effectuer une réforme des lois et règlements sur les télécommunications qui réduirait de façon importante les coûts liés aux franchises pour les concurrents, mais nous ne pouvons pas prévoir si de tels lois et règlements pourraient être adoptés ou non ni leur incidence éventuelle sur Atlantic Broadband.

De récentes instances réglementaires et décisions rendues au Canada et aux États-Unis pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Plusieurs récentes procédures et décisions du CRTC au Canada et de la FCC aux États-Unis pourraient nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

À la suite d'une instance amorcée en avril 2014 liée aux politiques réglementaires en matière de services de télédiffusion et de distribution au Canada (l'« instance *Parlons télé* »), le CRTC a publié une série d'énoncés de politique réglementaire qui prévoient un certain nombre de changements importants au cadre réglementaire en matière de services de télédiffusion et de distribution au Canada. Le 1^{er} mars 2016, Cogeco Connexion a commencé à offrir un petit forfait de base comprenant des stations de télévision en direct locales et régionales canadiennes, des chaînes de distribution obligatoires ainsi que des chaînes communautaires et éducatives, à un prix de détail réglementé de 25 \$, sans mécanisme d'inflation, à l'exclusion du matériel. Cogeco Connexion a également commencé à offrir des forfaits facultatifs plus petits de 10, 20, 30 ou 40 chaînes supplémentaires en Ontario et de 10, 15, 20 ou 30 chaînes supplémentaires au Québec. Pres de 110 services discrétionnaires en Ontario et 60 au Québec sont offerts à la carte. Tous les services discrétionnaires devront être offerts à la carte à compter de décembre 2016. Le fait que les clients puissent réduire leurs dépenses télévisuelles au petit forfait de base, ou s'abonner à un plus petit forfait de télévision ou à moins de chaînes, exerce une pression à la baisse sur les produits qu'enregistrent les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR »).

Dans le cadre de ces changements de politiques, le CRTC a publié le 24 septembre 2015 le Code sur la vente en gros pour régir les accords commerciaux entre les EDR et les services de programmation. Le Code sur la vente en gros impose un certain nombre de paramètres de négociation en ce qui a trait aux ententes d'affiliation entre les entreprises de services de programmation et les entreprises de distribution par câble et par satellite au Canada, y compris les règlements de différends. Dans le cadre d'instances réglementaires antérieures auprès du CRTC, Cogeco Communications et d'autres distributeurs indépendants ont prôné l'adoption d'un code sur la vente en gros afin de s'assurer que les entités verticalement intégrées, comme Bell, ne peuvent abuser de leur position de force sur le marché et imposer des modalités anticoncurrentielles pour la distribution de leurs services de programmation. Le 23 octobre 2015, Bell a présenté une requête auprès de la Cour d'appel fédérale visant à porter en appel le Code sur la vente en gros, en invoquant qu'il contrevient à la *Loi sur le droit d'auteur* et qu'il n'est pas autorisé en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. Bell soutient que le Code sur la vente en gros porte atteinte à ses droits de propriété intellectuelle sur ses émissions en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur* et que le CRTC n'a pas la compétence voulue pour établir le Code sur la vente en gros en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le 22 décembre 2015, la Cour d'appel fédérale a donné à Bell l'autorisation d'interjeter appel du Code sur la vente en gros. Cogeco Communications conteste l'appel de Bell. Le Code sur la vente en gros est entré en vigueur le 22 janvier 2016 et est applicable à toutes les entreprises de programmation et de distribution détenant une licence.

Le 10 avril 2015, le CRTC a lancé une consultation publique visant à examiner les services de télécommunications de base qui devraient être offerts à tous les Canadiens à un prix abordable. Dans le cadre de cette instance, le CRTC a tenté de déterminer si le service d'accès Internet à large bande devrait faire partie de la définition actuelle des services de télécommunications de base. En outre, il s'est penché sur la question suivante : le régime de subvention du service local actuel devrait-il être modifié afin de permettre le financement de l'expansion du service d'accès Internet dans les régions rurales et éloignées où les foyers canadiens n'ont pas accès au service Internet à large bande? Des suites de cette instance, le CRTC pourrait décider de mettre en place un nouveau mécanisme d'apport pour tous les fournisseurs de service Internet en vue de financer l'accès aux services Internet à large bande, ce qui pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié une décision au terme d'un examen de ses politiques en matière de vente en gros de télécommunications filaires. Le CRTC a décidé que l'obligation d'offrir des points d'accès groupés permettant aux clients du service d'AIT de se connecter aux services serait éliminée au fur et à mesure que des points de service d'accès seront établis dans les régions. L'obligation de fournir des services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros dégroupés s'appliquera aux services offerts au moyen d'installations d'accès par fibre optique. Plus précisément, les FSI indépendants qui souhaitent offrir leurs services à des clients desservis par des installations d'accès par FTTH ne pourront le faire qu'au moyen du point d'interconnexion du service d'AHV de gros régional. Ce service d'AHV de gros régional sera mis en œuvre par phases, en commençant par les provinces de l'Ontario et de Québec. Par conséquent, après une instance de suivi, le 20 septembre 2016 le CRTC a approuvé, moyennant certains ajustements, les configurations proposées par les principaux FSI exerçant leurs activités dans ces provinces, y compris Cogeco Connexion, à l'égard de leurs services respectifs d'AHV de gros régional, et ces FSI se sont vus dans l'obligation de proposer des tarifs en vue de leur approbation. Parallèlement à l'examen des services de gros décrit ci-dessus, le CRTC a mené un deuxième examen des données pour l'établissement des coûts relatifs aux services d'accès haute vitesse de gros. La décision du CRTC publiée le 31 mars 2016 établit les principes applicables au modèle d'établissement des coûts compris dans les études économiques qui seront déposées pour l'approbation des tarifs proposés à l'égard des services d'AHV de gros, et ordonne à tous les principaux FSI canadiens de déposer, aux fins de leur examen, leurs tarifs proposés à l'égard des services d'AIT offerts à leurs points d'interconnexion centralisés. Le 6 octobre 2016, le CRTC a provisoirement réduit tous les tarifs mensuels proposés pour le service offert par tranche de capacité de 100 Mbps et a annoncé que l'établissement de la capacité et des tarifs finaux reposera sur un examen complet et une évaluation des données et des méthodes pour l'établissement des coûts lors d'une prochaine instance. Les tarifs finaux des services d'AIT découlant de cette instance pourraient nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Au cours des derniers mois, la FCC a mis de l'avant plusieurs instances de réglementation, ce qui pourrait nuire à nos activités et augmenter nos coûts, selon l'issue des instances de réglementation.

Le 18 février 2016, la FCC a publié un avis de projet de réglementation en vertu duquel elle permettrait aux consommateurs d'accéder au contenu de programmation qu'ils achètent des câblodistributeurs par l'entremise d'applications gratuites sur divers appareils de tiers, sans avoir à acheter de décodeur de ces câblodistributeurs. Ce projet de réglementation pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités ainsi que sur notre capacité d'innover et de regrouper nos services.

Le 31 mars 2016, la FCC a publié un avis de projet de réglementation visant l'expansion des règles du Customer Proprietary Network Information (« CPNI ») relatives à la protection de la vie privée en ce qui concerne le service à large bande. Ce projet de réglementation pourrait imposer de nouvelles restrictions en matière de collecte, d'utilisation et de partage des renseignements personnels des clients et restreindre nos pratiques en matière de marketing.

Le 28 avril 2016, la FCC a publié un avis de projet de réglementation qui réglementerait nos tarifs de service de données aux entreprises, comme les services Ethernet.

Par suite de l'ordonnance rendue par la FCC sur l'impartialité des réseaux, laquelle a été maintenue par le tribunal d'appel des États-Unis le 14 juin 2016, les services Internet sont maintenant assujettis à une réglementation fédérale, et certains États et gouvernements locaux tentent de les réglementer. De tels règlements pourraient avoir des répercussions sur nos pratiques de gestion des réseaux, de même que sur les tarifs et les modalités de nos services à large bande. La non-conformité aux règlements pourrait entraîner d'importantes sanctions pécuniaires.

Nous devons avoir accès aux structures de soutènement et obtenir auprès des municipalités le droit de déployer nos activités à large bande.

Nous devons avoir accès aux structures de soutènement électriques provinciales et municipales ainsi qu'aux structures de soutènement des compagnies de téléphonie et obtenir auprès des municipalités le droit de déployer notre réseau à large bande. Lorsque le droit de déployer notre réseau dans les municipalités comprises dans notre zone de couverture du Canada ne peut être obtenu, nous pourrions déposer une demande auprès du CRTC pour obtenir un droit d'accès en vertu de la *Loi sur les télécommunications*. L'accès aux structures de soutènement des compagnies de téléphone est accordé selon une tarification approuvée par le CRTC. Dans le cas des services publics d'électricité municipaux et provinciaux, l'accès à ces structures de soutènement est assujéti à des exigences provinciales ou municipales, et les modalités de l'accès à ces structures doivent parfois être obtenues auprès des autorités provinciales et municipales. Nous avons conclu des accords détaillés d'accès aux structures de soutènement avec toutes les principales sociétés électriques et toutes les principales sociétés de télécommunications dans notre zone de couverture.

Aux États-Unis, la Communications Act exige que les sociétés de téléphonie et les autres services publics (autres que ceux détenus par des municipalités ou des coopératives) fournissent des réseaux de câblodistribution permettant un accès non discriminatoire aux poteaux et aux droits de passage dont le service public a le contrôle. Les tarifs que peut facturer le service public, ainsi que certaines modalités, liés à cet accès sont réglementés par la FCC ou par l'autorité compétente des États qui certifie à la FCC que ces derniers réglementent l'utilisation des poteaux. Trois États dans lesquels Atlantic Broadband a des réseaux de câblodistribution ont attesté qu'ils réglementent l'utilisation des poteaux. Il existe toujours une possibilité que la FCC ou l'autorité compétente d'un État permette l'augmentation des tarifs payés par les câblodistributeurs pour l'utilisation des poteaux.

Dans l'éventualité où nous aurions à engager des coûts de plus en plus grands pour obtenir un accès aux structures de soutènement nécessaires à notre réseau à large bande, ou ne serions pas en mesure de signer de telles ententes, rien ne garantit que nous pourrions réaliser nos stratégies d'affaires, et nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, notre réputation et nos occasions d'affaires pourraient être compromis.

RISQUES RÉGLEMENTAIRES – SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

Les activités de nos Services de TIC aux entreprises sont moins réglementées que celles de nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains. Cogeco Peer 1 est néanmoins assujéti à plusieurs lois et règlements dans le cours de ses activités commerciales dans les territoires où elle exerce des activités, y compris les lois et règlements liés au commerce mondial et à la politique étrangère qui limitent les échanges commerciaux privés avec certains pays ou certaines personnes, et liés à la conformité environnementale, aux télécommunications, à la protection des renseignements personnels et à la sécurité des données.

11.4 RISQUES LIÉS À LA TECHNOLOGIE

PANNE DE RÉSEAU

Au Canada, Cogeco Connexion distribue des services de vidéo numérique, Internet et de téléphonie par l'intermédiaire de quatre principales têtes de ligne et de plusieurs têtes de ligne de moindre importance dans notre réseau à large bande. Même si nous disposons d'un système d'appoint pour la retransmission par l'entremise d'une autre tête de ligne ou d'une tête de ligne mobile, dans l'éventualité où l'une de nos têtes de ligne ferait défaut, le transfert vers une autre tête de ligne pourrait prendre du temps, ce qui pourrait nuire grandement à notre prestation de services, à notre marque, à notre réputation, à nos relations avec les clients et à nos résultats d'exploitation.

Aux États-Unis, Atlantic Broadband distribue des services de vidéo numérique, Internet et de téléphonie par l'intermédiaire de sept principales têtes de ligne et de plusieurs têtes de ligne de moindre importance. Malgré les sites de rechange ou d'appoint d'urgence, y compris plusieurs interconnexions avec des câblodistributeurs voisins qui nous permettent d'utiliser leur signal en cas d'urgence, une défaillance de nos têtes de ligne pourrait nous empêcher d'offrir certains de nos services dans une partie de notre réseau jusqu'à ce que nous ayons mis en place des solutions de rechange ou corrigé la défaillance.

Une défaillance de notre réseau à large bande pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients et entraîner une perte de produits et d'éventuels procès, selon la gravité de la panne. Ce risque est en voie de s'atténuer alors que nous achevons de créer notre réseau optique en anneaux et nos interconnexions de têtes de ligne, ce qui viendra consolider notre infrastructure redondante.

ENTRETIEN DE NOTRE RÉSEAU, DE NOS INFRASTRUCTURES ET DE NOS SYSTÈMES DE TI

Nous entretenons, modernisons ou remplaçons constamment notre réseau, notre infrastructure et nos systèmes de TI en vue d'optimiser nos réseaux et nos systèmes, d'accroître la vitesse de notre service Internet et d'améliorer nos services et d'en offrir de nouveaux pour répondre aux besoins et aux attentes de nos clients. Le fait que nous ne soyons pas en mesure d'y arriver en raison de contraintes financières ou autres pourrait nuire de façon importante à notre capacité de livrer concurrence et avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre rendement financier.

DÉPENDENCE ENVERS LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES

Nos activités quotidiennes dépendent largement de systèmes de technologie de l'information, y compris ceux fournis par certains fournisseurs tiers. Nos activités dépendent de nos systèmes de traitement de la paie, de transactions, de finances, de comptabilité et d'autres systèmes de traitement de données. Nous comptons sur ces systèmes pour traiter quotidiennement un grand nombre de transactions. L'incapacité à maintenir et à améliorer nos systèmes de technologie de l'information existants ou à obtenir de nouveaux systèmes pour répondre à la croissance de la clientèle ou pour appuyer de nouveaux produits et services pourrait également avoir une incidence défavorable marquée sur notre capacité à attirer de nouveaux clients, à retenir les clients actuels, à produire des factures précises en temps opportun, à générer une croissance des produits et à gérer les charges d'exploitation, ou à respecter les exigences réglementaires, et pourrait nuire grandement à nos résultats financiers et à notre situation financière. En Ontario et au Québec, Cogeco Connexion procède actuellement au remplacement de ses anciennes plateformes logicielles de commande et de facturation pour ses clients tant résidentiels que commerciaux. Des problèmes liés à la mise en service des systèmes ou à la transition, des retards et des dépassements de coûts pourraient nuire fortement à nos activités actuelles et futures ainsi qu'à notre performance financière. Rien ne garantit que ce remplacement sera effectué avec succès et selon le calendrier prévu.

RISQUE LIÉ À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Les atteintes à la cybersécurité sont de plus en plus fréquentes et complexes depuis quelques années tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Des mesures de sécurité sont en place pour parer aux atteintes à la cybersécurité, comme des pare-feu et des logiciels de surveillance et de détection des intrusions. Nous avons déployé, au cours de la dernière année, de grands efforts en vue d'améliorer l'ensemble de la gouvernance en matière de sécurité de l'information, la sécurité de nos systèmes de TI, les contrôles de nos systèmes de TI ainsi que nos processus d'affaires. Tous les employés de Cogeco ont également été tenus de suivre, l'an dernier, une formation en ligne pour passer en revue les conditions établies dans la politique de Cogeco en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité, en vue d'améliorer notre culture en matière de sécurité de l'information. Ces efforts et ces initiatives pourraient toutefois ne pas suffire à prévenir de façon efficace les atteintes à la cybersécurité et les accès non autorisés à de l'information confidentielle, sensible ou exclusive, ce qui pourrait nuire grandement à notre prestation de services, à notre marque, à notre réputation, à nos relations avec les clients et à nos résultats d'exploitation.

PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de nos activités, nous recueillons, utilisons et gérons diverses données concernant nos clients, y compris des renseignements personnels de nature sensible. Des politiques, des procédures, des lignes directrices, des règles d'entreprise et des mesures de protection ont été mises en place pour nous assurer que les renseignements personnels de nos clients sont protégés et traités de façon appropriée en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée. Les lois et règlements canadiens en matière de protection de la vie privée, existants et proposés, y compris les modifications à la façon dont ces lois et règlements sont interprétés par les tribunaux canadiens, américains et étrangers, pourraient restreindre notre collecte et notre utilisation de certains types de renseignements.

Tout défaut de fonctionnement de nos systèmes ou de notre matériel ou toute atteinte à la sécurité entraînant un accès non autorisé aux renseignements personnels de clients ou d'employés ou aux renseignements personnels que nos clients traitent par l'entremise de nos Services de TIC aux entreprises, ou la perte ou l'utilisation de ces renseignements, pourrait entraîner la perte de clients, entacher notre réputation sur le marché ou occasionner des litiges, des enquêtes réglementaires et des pénalités.

11.5 RISQUES FINANCIERS

ENGAGEMENTS EN CAPITAL, LIQUIDITÉ ET DETTE

Cogeco Communications utilise ses flux de trésorerie disponibles liés aux opérations pour financer son programme de dépenses d'investissement et dépend des marchés financiers pour refinancer sa dette et stimuler sa croissance au moyen d'acquisitions. Les marchés financiers étant volatils, Cogeco Communications pourrait avoir de la difficulté à y accéder à des conditions raisonnables si son profil de crédit et la conjoncture économique générale devaient se dégrader. Ces conditions pourraient entraîner une hausse du coût de financement ainsi qu'une détérioration de la situation financière et des liquidités de la Société, en plus de resserrer les limites relativement à ses activités.

DEVICES ET TAUX D'INTÉRÊT

Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens, et une tranche importante de nos produits et de nos charges d'exploitation est libellée en devises autres que le dollar canadien, en particulier en dollars américains et en livres sterling. Aux fins de la communication de l'information financière, toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à la livre sterling au cours d'une période donnée de présentation de l'information financière donnerait lieu à une variation de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière; par conséquent, notre résultat et notre dette présentés pourraient varier considérablement en raison des fluctuations des taux de change. De fortes variations des valeurs relatives des devises par rapport au dollar canadien pourraient ainsi avoir une incidence importante sur notre rentabilité future.

La volatilité des taux d'intérêt peut également avoir une incidence défavorable importante sur notre performance financière en raison de la taille et de la composition de notre portefeuille de dettes de la Société.

COTES DE CRÉDIT

Les cotes de crédit attribuées par des agences de notation peuvent avoir une incidence sur la disponibilité du financement de la Société, et sur les modalités d'obtention de ce dernier. Une réduction des cotes de crédit de la Société, en particulier une révision à la baisse qui ferait en sorte que ses titres garantis ne soient plus assortis d'une cote investissement, pourrait compromettre notre coût du capital et notre accès à des capitaux.

QUESTIONS FISCALES

Nos activités sont assujetties à diverses lois et règles fiscales qui sont soumises à des changements continus et à une interprétation évolutive. Même si nous sommes d'avis que nous avons constitué des provisions adéquates aux fins de l'impôt en fonction de renseignements mis à notre disposition, le calcul de l'impôt exige une importante part de jugement dans l'interprétation des lois et des règles. L'incapacité d'évaluer et de comptabiliser avec exactitude les montants relatifs à l'impôt pourrait entraîner d'importantes variations des montants comptabilisés au titre de l'impôt et de l'évaluation des intérêts et des pénalités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur les résultats financiers.

Des modifications aux politiques fiscales du Canada ou des autres territoires où nous exerçons nos activités pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre structure financière actuelle et sur nos coûts et passifs d'impôts futurs.

11.6 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Nous subissons l'influence de la conjoncture économique générale, du niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, de la demande à l'égard de nos produits et services et de leur prix. Une conjoncture économique défavorable, comme un ralentissement économique ou une récession entraînant un ralentissement du niveau d'activité de détail et commerciale, pourrait avoir une incidence négative sur la demande à l'égard de nos produits et services. Plus particulièrement, une telle situation pourrait pousser les clients à reporter, voire réduire, leurs achats de nos produits et services ou à cesser de les utiliser, et une dégradation de la solvabilité de nos clients pourrait faire augmenter nos charges pour créances douteuses.

11.7 RISQUES LIÉS À LA PROPRIÉTÉ

Cogeco exerce un contrôle sur nous au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples. Gestion Audem inc., une société sous le contrôle des membres de la famille de feu Henri Audet (la « famille Audet »), exerce à son tour un contrôle sur Cogeco au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote de Cogeco. Cogeco Communications et Cogeco sont des émetteurs assujettis au Canada dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto. Conformément à la convention sur les conflits conclue entre nous et Cogeco, toutes les entreprises de câblodistribution doivent être détenues ou contrôlées par nous. Cogeco est par ailleurs libre de détenir et d'exploiter toute autre entreprise ou d'investir de la façon qu'elle juge appropriée. Il est possible que surviennent des situations dans lesquelles les intérêts respectifs de la famille Audet et des actionnaires ou autres parties prenantes de Cogeco ou des actionnaires et autres parties prenantes de Cogeco Communications diffèrent, auquel cas les intérêts de ces actionnaires ou parties prenantes pourraient être touchés de façon défavorable.

11.8 MENACES DE SOURCES HUMAINES OU NATURELLES ENVERS NOTRE RÉSEAU, NOS INFRASTRUCTURES ET NOS SYSTÈMES

Dans l'éventualité d'un désastre naturel, d'actes terroristes ou d'un autre type de catastrophe, qu'elle soit naturelle ou causée par l'homme, notre capacité de protéger notre réseau, notre infrastructure, y compris les données sur les clients, et de poursuivre les activités pourrait être gravement hypothéquée. Les changements climatiques à l'échelle mondiale pourraient accroître la gravité et la fréquence des menaces naturelles qui pèsent sur nos activités, comme des événements météorologiques. Même si nous avons mis en place des plans et des stratégies de continuité des affaires et de reprise après-sinistre, nous pourrions ne pas réussir à atténuer les effets d'une catastrophe naturelle, d'un acte terroriste ou d'un autre type de catastrophe, ce qui pourrait nuire grandement à nos activités, à nos occasions, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. De plus, nous disposons d'une couverture d'assurance limitée contre les pertes découlant des désastres naturels qui pourraient toucher nos réseaux.

11.9 RISQUES LIÉS AUX LITIGES

Nous sommes partie à divers litiges survenant dans le cours de nos activités. L'issue de ces réclamations et litiges est incertaine et pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation ou à notre situation financière. Selon les renseignements connus à ce jour, nous ne prévoyons pas que des réclamations et procédures, prises individuellement ou collectivement, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes par les assurances, auront une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

12. PROGRAMME DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

12.1 APERÇU

Les sociétés du groupe Cogeco ont conçu un programme de responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») qui vise à promouvoir une exploitation responsable et durable et à faire de la Société une entreprise citoyenne remarquable. Concrètement, nous cherchons à intégrer des pratiques qui améliorent les répercussions environnementales et sociales de nos activités tout en assurant la croissance durable de la Société. Le code d'éthique des sociétés du groupe Cogeco et la politique de responsabilité sociale d'entreprise forment le cadre du programme de RSE, lequel est sous la responsabilité de la vice-présidente, Audit interne et gestion des risques.

Le programme de RSE intègre nos objectifs en matière de responsabilité sociale, lesquels se présentent en six volets :

- gérer notre empreinte environnementale,
- prendre part au développement des collectivités,
- prendre part au perfectionnement de nos employés,
- adopter les meilleures pratiques en matière de RSE,
- communiquer de façon transparente nos activités en matière de RSE,
- veiller à ce que la croissance de la Société soit soutenue par de solides pratiques de gouvernance.

Grâce à notre structure de gestion d'entreprise, qui est encadrée par un comité directeur de la RSE composé de dirigeants issus de toutes les unités d'exploitation, et à notre cadre de gouvernance rigoureux, nous cherchons à améliorer notre performance en la faisant correspondre aux attentes des parties prenantes, à nos valeurs d'entreprise et à nos objectifs d'affaires. Pour atteindre les visées de la Société en matière de RSE relativement à la réduction de son empreinte environnementale et à son influence positive dans les collectivités, nous avons créé des indicateurs de rendement clés associés aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Ces objectifs font l'objet d'un suivi et sont présentés deux fois par année au comité de gouvernance.

12.2 ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS POUR L'EXERCICE 2016

Au cours de l'exercice 2016, nous avons mis en œuvre les principales initiatives du programme de RSE auprès de nos unités d'exploitation, soit Atlantic Broadband, Cogeco Connexion et Cogeco Peer 1.

Voici quelques exemples des initiatives liées à la RSE mises de l'avant au cours de l'exercice 2016 :

- Nous avons publié notre troisième rapport de RSE, qui respecte la version 4 des directives de la *Global Reporting Initiative*.
- Chaque unité d'exploitation a établi un plan d'action triennal pour intégrer les principes de RSE à ses activités et opérations. Ces plans d'action combinés définissent les engagements de la Société en matière de RSE.
- Nous avons mesuré nos émissions de gaz à effet de serre en incluant Atlantic Broadband et Cogeco Peer 1 dans les calculs.
- Nous avons publié notre cinquième rapport dans le cadre du *Carbon Disclosure Project* et nous avons suivi le module supplémentaire sur la technologie de l'information et des communications.
- Nous avons créé un code de conduite des fournisseurs qui définit nos attentes à l'égard des responsabilités sociales, environnementales et éthiques des fournisseurs de Cogeco. On peut consulter le code à la rubrique portant sur la RSE du site Web de la Société.
- Environ 20 % des installations de Cogeco ont fait l'objet d'évaluations environnementales effectuées par un tiers. Ces évaluations n'ont révélé aucune incidence défavorable importante sur l'environnement.
- Cogeco Connexion a volontairement acheté des crédits d'émission de carbone afin de couvrir les émissions de gaz à effet de serre découlant de ses déplacements d'affaires pendant l'exercice 2016 (283 tonnes d'équivalent CO₂). Les crédits achetés sont de catégorie *Gold Standard* et *Gold Standard Transition* et serviront à financer les projets de réduction des émissions au Québec et dans les pays en voie de développement.
- Nous avons versé plus de 2,9 millions \$ en dons et commandites et nous avons offert du temps d'antenne pour la réalisation de collectes de fonds. Nous concentrons ce type d'activités dans les secteurs de la santé, de la culture et de l'éducation.
- Nous avons participé à l'élaboration du *Canadian Energy Efficiency Voluntary Agreement* (« CEEVA »). Les entreprises de télécommunications canadiennes ont rédigé cette entente en collaboration avec Ressources naturelles Canada dans le but de réduire la consommation énergétique des décodeurs fournis aux clients.

Pour obtenir plus d'information sur nos initiatives et sur notre performance, se reporter au plus récent rapport de RSE publié en janvier 2016.

RECONNAISSANCES

Le programme de RSE de la Société et ses initiatives connexes ont reçu certaines distinctions au cours de l'exercice 2016 :

- Cogeco Communications a été inscrite au palmarès *The Future 40 Responsible Corporate Leaders in Canada* de *Corporate Knights* pour une troisième année consécutive. La Société figure maintenant à la 23^e position du classement du prestigieux magazine.
- Pour une troisième année consécutive, Cogeco Communications a fait partie de l'indice *Jantzi Social Index*, composé de 60 sociétés canadiennes qui respectent une série de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'analyse fait état des politiques et des systèmes de gestion robustes mis en place par Cogeco Communications afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données sur les clients. Elle souligne également l'engagement de Cogeco Communications envers ses principaux fournisseurs à l'égard de leur performance sociale et environnementale.

12.3 PRIORITÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE POUR L'EXERCICE 2017

Au cours de l'exercice 2017, nous continuerons de procéder à la réalisation de nos principales initiatives relatives à la RSE, comme la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, la mise en place d'un code de conduite des fournisseurs et le suivi de nos indicateurs de rendement clés. Nous rédigerons également notre quatrième rapport de RSE qui comprendra l'ensemble des unités d'exploitation de Cogeco inc. Ce rapport devrait être publié en janvier 2018 sur le site Web de la Société.

13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Communications est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* publiée en mai 2013.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception et l'efficacité des CPCI et du CIIF de la Société au 31 août 2016 et ont conclu que ces derniers étaient efficaces. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 août 2016.

14. MÉTHODES COMPTABLES

14.1 MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS requiert que la direction adopte des méthodes comptables et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, des actifs et des passifs éventuels ainsi que des produits et des charges au cours de l'exercice financier. Un sommaire des principales méthodes comptables de la Société est présenté à la note 2 des états financiers consolidés. Les méthodes comptables suivantes ont été déterminées comme critiques pour les activités de Cogeco Communications.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits et des frais connexes peut être évalué de façon fiable;
- Les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés aux clients et la direction ne conserve aucun lien avec les biens dans la mesure habituellement associée à la propriété ou au contrôle effectif des biens;
- Le recouvrement de la contrepartie est probable.

Plus précisément, les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

- Les produits provenant des abonnements mensuels aux services de vidéo, Internet et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- Les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- Les produits tirés de la colocation, de la connectivité réseau, de l'hébergement, de l'informatique en nuage et des services gérés sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- Les produits générés par la vente d'appareils résidentiels et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit propre aux clients de la Société en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. Ainsi, les conditions entraînant des variations de l'ancienneté des comptes clients auront une incidence directe sur le montant comptabilisé de la charge pour créances douteuses.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles acquises et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs.

CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs et une portion des frais généraux directs directement imputables à l'actif sont inscrits à l'actif. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont capitalisés jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont constatés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle pouvant être utilisée est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils sont engagés.

CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont inscrits à l'actif jusqu'à concurrence d'un montant maximal n'excédant pas les produits générés par l'activité de rebranchement. Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de la clientèle des Services de TIC aux entreprises sont inscrits à l'actif.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évaluation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée nécessite l'utilisation d'estimations pour déterminer la durée d'utilité prévue et les valeurs résiduelles de l'actif. Le jugement de la direction est aussi requis afin de déterminer les composantes et les méthodes d'amortissement utilisées.

PROVISIONS

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et le montant des sorties de trésorerie; il est utilisé également pour déterminer les taux d'actualisation.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur plusieurs données du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et le risque de crédit de la Société ou de ses contreparties.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE L'OBLIGATION AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est établie au moyen de calculs actuariels fondés sur plusieurs hypothèses. L'évaluation actuarielle repose sur les hypothèses de la Société relativement au taux d'actualisation, au taux d'augmentation prévu de la rémunération et à la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une incidence sur le montant de la charge au titre des régimes à prestations définies portée en résultat, sur le montant des réévaluations au titre des régimes à prestations définies comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global ainsi que sur le montant de l'actif net ou du passif net lié à ces engagements présenté dans l'état consolidé de la situation financière.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations relatives à la nature et au moment des différences permanentes et temporaires futures, au moment attendu des reprises de ces différences temporaires et aux taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences. Un jugement est également requis pour déterminer la base fiscale des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le taux d'imposition qui en découle utilisé pour évaluer les impôts différés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent dans l'état de la situation financière, à leur juste valeur initiale lorsque la Société devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués conformément au classement suivant :

- Les prêts et les créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché ouvert. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances clients et autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif duquel est déduite toute perte de valeur.
- Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

- L'endettement bancaire, les dettes fournisseurs et autres crédateurs, le billet intersociétés à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés comme autres passifs. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction directement imputables sont ajoutés à la juste valeur initiale des instruments financiers, à l'exception de ceux engagés relativement aux facilités de crédit renouvelables, qui sont comptabilisés comme autres actifs et amortis de façon linéaire pendant la durée des financements en cause.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise des swaps de devises et des contrats à terme de change comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de change lié aux billets garantis de premier rang, série A, ainsi qu'à ses engagements d'achats d'immobilisations corporelles prévus. De plus, la Société utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt de ses dettes à long terme à taux variables. La Société ne détient ni n'utilise d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, et les changements connexes sont comptabilisés de la manière décrite ci-dessous. Les montants nets des encaissements ou des paiements découlant des contrats des instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant que charges financières.

À la désignation initiale de l'élément de couverture, la Société constitue une documentation formelle de la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts qui porte sur les objectifs et la stratégie de gestion des risques à adopter pour l'opération de couverture, ainsi que sur les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La Société évalue, tant au commencement de la relation de couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont « hautement efficaces » pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pour laquelle la couverture est désignée et si les résultats réels de chaque relation de couverture se situent dans un intervalle compris entre 80 % et 125 %. Pour la couverture de flux de trésorerie d'une transaction prévue, celle-ci doit être hautement susceptible de se produire et doit être exposée à des variations de flux de trésorerie qui, ultimement, pourraient avoir une incidence sur le résultat présenté.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés. Un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé, et l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est soumise à différentes réclamations et éventualités liées à des poursuites, aux impôts et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales. Les obligations contractuelles et commerciales se rapportent principalement aux coûts liés à la programmation et aux contrats de location simple servant à l'utilisation des établissements et des installations de transmission. La Société comptabilise une charge au titre des éventualités et des engagements lorsqu'une perte est probable et qu'elle peut être raisonnablement estimée selon l'information disponible. D'importants changements relatifs aux hypothèses portant sur la probabilité et l'estimation d'une perte pourraient entraîner la comptabilisation d'une charge additionnelle.

14.2 DÉVELOPPEMENTS FUTURS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ AU CANADA

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par l'*International Accounting Standard Board* (l'« IASB »). Elles sont obligatoires, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2016 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

	ouverts à compter du	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 16, <i>Contrats de locations</i>	1 ^{er} janvier 2019	Adoption anticipée permise

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme comprend des exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et au modèle général de comptabilité de couverture. L'IASB a mené à terme son projet de remplacement par étapes d'IAS 39, et la norme a été rehaussée à chaque étape. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence relative à la comptabilisation de couverture à la juste valeur du portefeuille en ce qui a trait au risque de taux d'intérêt, puisque cette étape a été séparée du projet IFRS 9 en raison de la nature à plus long terme du projet de macro-couverture qui en est actuellement à l'étape du document de travail du processus établi. Par conséquent, l'exception présentée dans IAS 39 en ce qui concerne une couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers continue de s'appliquer.

IFRS 15 établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. Cette norme prévoit un modèle unique de comptabilisation des produits en vue de présenter le transfert des biens ou services promis aux clients, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens et services. IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités qui présentent leur information financière en IFRS et s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients. Les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance constituent les principales exceptions.

IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs et pour tous les contrats de location dont la durée est de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent a une faible valeur. Le preneur sera tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif connexe lié au contrat de location, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location. IFRS 16 remplace la norme actuelle IAS 17, *Contrats de location*. Le traitement comptable pour les bailleurs est en grande partie le même que celui prévu dans IAS 17. L'application anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également IFRS 15.

La Société est en train d'évaluer l'étendue de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

15. MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non définies par les IFRS qu'utilise Cogeco Communications tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de la Société et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de nos unités d'exploitation. Le rapprochement entre les « flux de trésorerie disponibles », le « BAIIA ajusté », la « marge d'exploitation » et l'« intensité du capital » et les mesures financières les plus comparables définies par les IFRS est également présenté. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Mesure non définie par les IFRS	Utilisation	Calcul	Mesure la plus comparable selon les IFRS
Flux de trésorerie disponibles	La direction et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie disponibles pour mesurer la capacité de Cogeco Communications à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.	Flux de trésorerie disponibles : - flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; Ajouter : - amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme, - variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie, - impôts sur le résultat payés, - charges financières versées; Déduire : - impôts exigibles, - charges financières, - acquisitions d'immobilisations corporelles, - acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
BAIIA ajusté et marge d'exploitation	Le BAIIA ajusté et la marge d'exploitation sont des mesures clés couramment présentées et utilisées dans le secteur des télécommunications, puisqu'ils permettent d'établir une comparaison entre des sociétés dont la structure du capital diffère et qu'ils constituent des mesures plus actuelles, celles-ci ne comprenant pas les investissements passés dans les actifs. Le BAIIA ajusté compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. Le BAIIA ajusté des unités d'exploitation de Cogeco Communications correspond au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) présenté à la note 4 des états financiers consolidés.	BAIIA ajusté : - bénéfice (perte) de l'exercice; Ajouter : - impôts sur le résultat, - charges financières, - perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, - amortissements, - réclamations et litiges, - frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition. Marge d'exploitation : - BAIIA ajusté; Divisé par : - produits.	Bénéfice (perte) de l'exercice Aucune mesure comparable selon les IFRS
Intensité du capital	La direction de Cogeco Communications et les investisseurs utilisent l'intensité du capital afin d'évaluer les dépenses d'investissement engagées par la Société pour maintenir un certain niveau de produits.	Intensité du capital : - acquisitions d'immobilisations corporelles, - acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs; Diviser par : - produits.	Aucune mesure comparable selon les IFRS

15.1 RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 août 2016	31 août 2015	31 août 2016	31 août 2015
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	261 623	271 328	745 168	688 924
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 110	2 157	9 002	8 383
Variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	(53 924)	(46 789)	(32 301)	58 484
Impôts sur le résultat payés	18 451	19 325	123 001	71 949
Impôts exigibles	(23 252)	(28 433)	(93 887)	(91 230)
Charges financières versées	20 997	19 472	133 903	130 739
Charges financières	(34 394)	(35 067)	(136 378)	(142 062)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(103 109)	(125 147)	(444 741)	(422 950)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(6 908)	(4 799)	(22 769)	(16 270)
Flux de trésorerie disponibles	81 594	72 047	280 998	285 967

15.2 RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DE LA MARGE D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 août 2016	31 août 2015	31 août 2016	31 août 2015
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) de la période	74 581	77 986	(189 628)	257 750
Impôts sur le résultat	17 918	29 112	69 143	77 433
Charges financières	34 394	35 067	136 378	142 062
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	450 000	—
Amortissements	119 299	118 916	497 963	466 715
Réclamations et litiges	292	(27 431)	10 791	(27 431)
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	1 326	6 942	8 802	13 950
BAIIA ajusté	247 810	240 592	983 449	930 479
Produits	544 056	520 419	2 176 149	2 043 316
Marge d'exploitation	45,5 %	46,2 %	45,2 %	45,5 %

15.3 RAPPROCHEMENT DE L'INTENSITÉ DU CAPITAL

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 août 2016	31 août 2015	31 août 2016	31 août 2015
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	103 109	125 147	444 741	422 950
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	6 908	4 799	22 769	16 270
Total des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	110 017	129 946	467 510	439 220
Produits	544 056	520 419	2 176 149	2 043 316
Intensité du capital	20,2 %	25,0 %	21,5 %	21,5 %

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 2 novembre 2016. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Web de la Société, à corpo.cogeco.com.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction.....	68	États consolidés des variations des capitaux propres.....	72
Rapport de l'auditeur indépendant.....	69	États consolidés de la situation financière.....	73
Comptes consolidés de résultat.....	70	Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	74
États consolidés du résultat global.....	71	Notes annexes.....	75

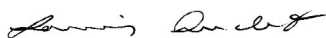
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de Cogeco Communications inc. (la « Société ») ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont sous la responsabilité de la direction. Les états financiers incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et d'exploitation utilisée dans le reste du rapport annuel se conforme aux renseignements présentés dans les états financiers consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Cogeco Communications inc. et de ses filiales a mis au point et vise à améliorer les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée et maintient les contrôles comptables internes dans le but de s'assurer qu'on peut se fier aux registres comptables lors de la préparation des états financiers. Le conseil d'administration assume sa responsabilité à l'égard des états financiers contenus dans ce rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit. Ce comité passe en revue les états financiers consolidés annuels de la Société et en recommande l'approbation par le conseil d'administration. De plus, ce comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes et internes en vue de discuter des résultats de l'audit externe et interne et des sujets touchant l'information financière.

L'auditeur indépendant nommé par les actionnaires, Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l., comptables professionnels agréés, est chargé d'effectuer l'audit indépendant des états financiers consolidés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et d'exprimer une opinion sur ces états. L'auditeur indépendant peut s'adresser librement au comité d'audit que la direction soit présente ou non. Le rapport de l'auditeur indépendant est présenté ci-après.



Louis Audet
Président et chef de la direction



Patrice Ouimet
Premier vice-président et chef de la direction financière

Montréal, le 2 novembre 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Cogeco Communications inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Cogeco Communications inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 août 2016 et au 31 août 2015, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

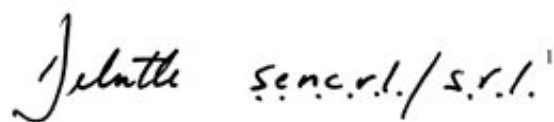
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Cogeco Communications inc. au 31 août 2016 et au 31 août 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Le 2 novembre 2016
Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109522

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	Notes	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>		\$	\$
Produits		2 176 149	2 043 316
Charges d'exploitation	6	1 174 232	1 102 960
Honoraires de gestion - Cogeco inc.	22 A)	18 468	9 877
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	4	8 802	13 950
Réclamations et litiges	4	10 791	(27 431)
Amortissements	7	497 963	466 715
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	8	450 000	—
Charges financières	9	136 378	142 062
Impôts sur le résultat	10	69 143	77 433
Bénéfice (perte) de l'exercice		(189 628)	257 750
Bénéfice (perte) par action			
De base	11	(3,87)	5,27
Dilué(e)	11	(3,87)	5,22

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 août	Note	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
Bénéfice (perte) de l'exercice		(189 628)	257 750
Autres éléments du résultat global			
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie</i>			
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture		(49 999)	43 702
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture reclassés à titre de charges financières		48 108	(43 396)
Impôts sur le résultat y afférents		440	(272)
		(1 451)	34
<i>Ajustements au titre de l'écart de change</i>			
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger		957	150 274
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger		2 664	(94 813)
Impôts sur le résultat y afférents		(1 363)	—
		2 258	55 461
		807	55 495
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies</i>			
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	20	(6 021)	181
Impôts sur le résultat y afférents		1 619	(49)
		(4 402)	132
Autres éléments du résultat global de l'exercice		(3 595)	55 627
Résultat global de l'exercice		(193 223)	313 377

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve de rémunération fondée sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
Exercices clos les 31 août 2016 et 2015					
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
	(Note 17)		(Note 18)		
Solde au 31 août 2014	997 144	11 280	28 325	471 507	1 508 256
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	257 750	257 750
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	55 495	132	55 627
Résultat global de l'exercice	—	—	55 495	257 882	313 377
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	5 596	—	—	—	5 596
Rémunération fondée sur des actions	—	6 614	—	—	6 614
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	1 394	(1 394)	—	—	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples (Note 17 C))	—	—	—	(21 968)	(21 968)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote (Note 17 C))	—	—	—	(46 478)	(46 478)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(6 425)	—	—	—	(6 425)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	3 909	(3 965)	—	56	—
Total des apports (distributions) aux actionnaires	4 474	1 255	—	(68 390)	(62 661)
Solde au 31 août 2015	1 001 618	12 535	83 820	660 999	1 758 972
Perte de l'exercice	—	—	—	(189 628)	(189 628)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	807	(4 402)	(3 595)
Résultat global de l'exercice	—	—	807	(194 030)	(193 223)
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	5 282	—	—	—	5 282
Rémunération fondée sur des actions	—	6 184	—	—	6 184
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	1 261	(1 261)	—	—	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples (Note 17 C))	—	—	—	(24 478)	(24 478)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote (Note 17 C))	—	—	—	(52 020)	(52 020)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(4 575)	—	—	—	(4 575)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	4 881	(4 130)	—	(751)	—
Total des apports (distributions) aux actionnaires	6 849	793	—	(77 249)	(69 607)
Solde au 31 août 2016	1 008 467	13 328	84 627	389 720	1 496 142

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 août (en milliers de dollars canadiens)	Notes	2016 \$	2015 \$
			(retraité, Note 5)
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 B)	62 286	163 166
Créances clients et autres débiteurs	21 A)	115 435	123 880
Impôts sur le résultat à recevoir		12 701	10 747
Charges payées d'avance et autres		16 208	16 416
Instruments financiers dérivés		1 040	49 834
		207 670	364 043
Actifs non courants			
Autres actifs	12	7 944	23 205
Immobilisations corporelles	13	1 989 720	1 985 421
Immobilisations incorporelles	14 A)	2 059 548	2 131 483
Goodwill	14 B)	1 060 780	1 497 800
Actifs d'impôts différés	10	11 680	12 086
		5 337 342	6 014 038
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire	16 a)	4 115	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		289 668	287 632
Provisions	15	30 688	23 780
Passifs d'impôts sur le résultat		26 680	53 790
Produits différés et perçus d'avance		61 316	62 094
Billet intersociétés à payer - Cogeco inc.	22 B)	40 000	—
Tranche à court terme de la dette à long terme	16	22 516	297 629
		474 983	724 925
Passifs non courants			
Dette à long terme	16	2 838 130	2 982 395
Instruments financiers dérivés		165	—
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs		30 120	29 609
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel	20	8 809	3 943
Passifs d'impôts différés	10	488 993	514 194
		3 841 200	4 255 066
Capitaux propres			
Capital social	17 B)	1 008 467	1 001 618
Réserve de rémunération fondée sur des actions		13 328	12 535
Cumul des autres éléments du résultat global	18	84 627	83 820
Bénéfices non distribués		389 720	660 999
		1 496 142	1 758 972
		5 337 342	6 014 038

Engagements, éventualités et garanties (Note 23)

Au nom du conseil d'administration,



Jan Peeters
Administrateur



L. G. Serge Gadbois
Administrateur

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août	Notes	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) de l'exercice		(189 628)	257 750
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Amortissements	7	497 963	466 715
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	8	450 000	—
Charges financières	9	136 378	142 062
Impôts sur le résultat	10	69 143	77 433
Rémunération fondée sur des actions	17 D)	6 398	6 524
Perte sur dispositions et radiations d'immobilisations corporelles		952	1 815
Contributions au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la charge		(1 435)	(2 203)
		969 771	950 096
Variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie	19 A)	32 301	(58 484)
Charges financières versées		(133 903)	(130 739)
Impôts sur le résultat versés		(123 001)	(71 949)
		745 168	688 924
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	13	(444 741)	(422 950)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs		(22 769)	(16 270)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	5	—	(263 240)
Autres		2 791	1 266
		(464 719)	(701 194)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de l'endettement bancaire		4 115	—
Produit du billet intersociétés - Cogeco inc.		40 000	—
Augmentation nette (remboursement net) des facilités renouvelables		(107 755)	83 071
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction		—	128 634
Remboursement de dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés		(240 629)	(35 684)
Coûts de transaction liés à la conversion de la dette à long terme et augmentation des coûts de transaction différés		(1 195)	(480)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	17 B)	5 282	5 596
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	17 B)	(4 575)	(6 425)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	17 C)	(24 478)	(21 968)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	17 C)	(52 020)	(46 478)
		(381 255)	106 266
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères		(74)	5 339
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(100 880)	99 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		163 166	63 831
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		62 286	163 166

NOTES ANNEXES

Exercices clos les 31 août 2016 et 2015

NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société » ou la « Société mère ») (anciennement Cogeco Câble inc.) est une société ouverte canadienne de communications dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CCA ». Le 13 janvier 2016, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, une résolution spéciale visant à remplacer le nom de Cogeco Câble inc. par Cogeco Communications inc. a été approuvée par les actionnaires.

Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Câble Canada GP inc. (« Cogeco Connexion ») au Québec et en Ontario, et aux États-Unis, sous le nom d'Atlantic Broadband LLC (« Atlantic Broadband »), dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut. Cogeco Communications fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services de vidéo, d'Internet et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Peer 1 inc. (« Cogeco Peer 1 »), la Société fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (colocation, connectivité réseau, hébergement, services d'informatique en nuage et services gérés) grâce à ses 17 centres de données, à son vaste réseau FastFiber Network™ et à plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe.

La Société est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détient 31,8% des actions de participation de la Société, représentant 82,3% des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers et les instruments financiers dérivés (voir Note 2 M)), les accords de paiement fondé sur des actions réglés en trésorerie (voir note 2 J)) et les actifs des régimes de retraite (voir note 2 K)) qui ont été comptabilisés à la juste valeur, et pour les obligations au titre des prestations définies (voir note 2 K)) et les provisions (voir note 2 I)), qui ont été comptabilisées à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Cogeco Communications.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Cogeco Communications lors de la réunion tenue le 2 novembre 2016.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

A) MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle de la filiale. La fin d'exercice et les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par la Société. Les secteurs opérationnels et les pourcentages de participation dans les filiales principales au 31 août 2016 sont les suivants :

Secteur opérationnel	Filiales principales	Pourcentage de participation	Droits de vote
		%	%
Services à large bande canadiens	Cogeco Câble Canada GP inc. ⁽¹⁾	100	100
Services à large bande américains	Atlantic Broadband LLC	100	100
Services de TIC aux entreprises	Cogeco Peer 1 inc.	100	100

(1) Le 1^{er} septembre 2016, la filiale a été renommée Cogeco Connexion inc.

La Société a établi des entités ad hoc afin d'atténuer l'incidence des fluctuations du prix de l'action sur ses régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Une entité ad hoc est consolidée si, d'après l'évaluation de la substance de sa relation avec la Société, et des risques et avantages inhérents à cette structure, la Société conclut qu'elle la contrôle. Des entités ad hoc contrôlées par la Société ont été établies selon des conditions qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités ad hoc. La Société obtient donc la majeure partie des avantages liés aux activités et à l'actif net des entités ad hoc, celles-ci étant exposée à la majorité des risques liés aux activités des entités ad hoc et conservant la majeure partie du risque résiduel ou inhérent à la propriété relatif aux entités ad hoc ou à leurs actifs.

Les transactions et les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges latents ont été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

B) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, lesquels sont tous évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée comme étant la somme des justes valeurs des actifs transférés, des passifs pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la Société à la date d'acquisition, en incluant tout actif ou passif lié à un accord de contrepartie éventuelle, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Le droit de recevoir ou l'obligation de verser une contrepartie éventuelle est classée dans les actifs, les passifs ou les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée jusqu'à qu'elle soit classée définitivement dans les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les actifs ou les passifs est évaluée soit à titre d'instrument financier, soit à titre de provision. Les variations de la juste valeur qui se qualifient à titre d'ajustements pendant la période d'évaluation pour les répartitions préliminaires du prix d'achat sont ajustées au cours de la période considérée au coût d'acquisition, et les changements sont appliqués sur une base rétroactive.

Les coûts d'acquisition, autres que les coûts liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, et les coûts d'intégration et de restructuration engagés par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits et des frais connexes peut être évalué de façon fiable;
- Les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés aux clients et la Société ne continue à être impliqué ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés; et
- Le recouvrement de la contrepartie est probable.

Plus précisément, les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

- Les produits provenant des abonnements mensuels aux services de vidéo, d'Internet et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- Les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- Les produits tirés de la colocation, de la connectivité réseau et des services d'hébergement, d'informatique en nuage et des services gérés sont comptabilisés au moment où les services sont fournis; et
- Les produits générés par la vente d'appareils résidentiels et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

Accords de prestations multiples

La Société offre certains produits et services dans le cadre d'accords de prestations multiples. La Société évalue chaque prestation à fournir en vertu d'un accord afin de déterminer si celle-ci pourrait représenter une composante distincte. Les composantes sont comptabilisées séparément lorsque:

- Les éléments livrés constituent une valeur intrinsèque pour le client; et
- Il existe des indications objectives et fiables de la juste valeur de tous les éléments non livrés.

La contrepartie est évaluée et répartie entre les composantes en fonction de la juste valeur relative de chacune et la méthode de comptabilisation adéquate des produits leur est appliquée.

La Société estime que les frais d'installation et de mise en service ne sont pas des composantes distinctes, car ils n'ont aucune valeur intrinsèque. Ainsi, ils sont différés et amortis dans les produits au fur et à mesure que les produits des services connexes sont gagnés,

ce qui correspond à la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client pour les services à large bande ou à la durée de l'accord pour la clientèle des Services de TIC aux entreprises.

Les produits non gagnés, tels que les paiements pour les produits et services reçus avant la livraison, sont comptabilisés comme des produits différés et perçus d'avance jusqu'à ce que le service soit fourni ou que le produit soit livré au client.

D) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont capitalisés. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont capitalisés jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont constatés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés au résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

L'amortissement est constaté à partir de la date où les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue, de manière que soit radié le coût des actifs autres que les terrains en propriété franche et des biens en cours de construction, moins la valeur résiduelle amortie sur leur durée d'utilité au moyen de la méthode linéaire. Les actifs loués en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue selon la même méthode que celle utilisée pour les actifs détenus, ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives ⁽¹⁾	10 à 40 ans
Réseaux et infrastructure ⁽²⁾	5 à 20 ans
Appareils résidentiels	3 à 5 ans
Équipement de centres de données informatiques ⁽³⁾	3 à 7 ans
Matériel roulant et équipements ⁽⁴⁾	3 à 10 ans

(1) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité prévue.

(2) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.

(3) Les équipements de centres de données informatiques comprennent l'infrastructure générale, les équipements mécaniques et électriques et les contrôles d'accès et de sécurité. Les serveurs qui font partie des services d'hébergement sont amortis sur une base linéaire correspondant à leur durée de vie utile, qui est de trois ans.

(4) Le matériel roulant et équipements comprennent le matériel roulant, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées comme des éléments distincts (principales composantes) de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées annuellement, et toute variation est comptabilisée de façon prospective.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la radiation d'une immobilisation corporelle est calculé comme l'écart entre le produit de la vente, s'il y a lieu, et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

La Société ne comptabilise pas les obligations de démantèlement liées à ses réseaux de fibre et câble coaxial. La Société prévoit renouveler toutes ses ententes d'accès aux structures de soutènement détenues par des entreprises de services publics dans le futur, par conséquent, la valeur actualisée de l'obligation qui est obtenue n'est pas importante.

E) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, s'ils sont amortissables, sinon, seulement moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill si elles rencontrent les critères d'une immobilisation incorporelle et si la juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Ces immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur coût moins le cumul

des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité estimatives sont revues annuellement et l'incidence des changements aux estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties comme suit:

- Les relations-clients sont amorties de façon linéaire sur la durée d'utilité estimative, soit la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, n'excédant pas huit ans;
- Les baux favorables sont amortis sur une base linéaire sur la durée non résiliable restante du contrat de location;
- Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à concurrence d'un montant maximal n'excédant pas les produits générés par l'activité de rebranchement et sont amortis sur la durée de vie moyenne d'abonnement d'un client, n'excédant pas quatre ans; et
- Les coûts directs et incrémentaux liés à l'acquisition de la clientèle des Services de TIC aux entreprises sont capitalisés et amortis sur la durée de l'entente.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée d'utilité économique n'a pas de limite prévisible du fait que celle-ci résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux pouvant être renouvelés sans engager de coûts importants. Elles englobent les licences d'entreprise de distribution de câblodistribution et les franchises (les « licences de câblodistribution ») et le nom commercial. Les licences de câblodistribution comprennent les licences des autorités réglementaires de radiodiffusion et les exemptions de permis permettant d'accéder aux foyers et aux clients d'un secteur donné. La Société a conclu que les licences de câblodistribution avaient une durée d'utilité indéterminée, puisqu'aucun facteur légal, réglementaire, contractuel, économique ou d'une autre nature ne pouvait empêcher leur renouvellement ou circonscrire la période au cours de laquelle elles contribuent aux flux de trésorerie de la Société. Le nom commercial est considéré comme ayant une durée d'utilité indéterminée par la nature institutionnelle du nom commercial de la Société, de son habilité à maintenir la reconnaissance dans le marché, de ses opérations profitables sur une longue période de temps et de l'engagement de la Société à développer et améliorer sa valeur. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine si les événements et circonstances continuent de confirmer l'évaluation de la durée d'utilité indéterminée de ces licences de câblodistribution et du nom commercial. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais elles sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

F) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée afin d'établir s'il existe des indices d'une dépréciation. Le cas échéant, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la réduction de valeur, s'il y a lieu.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis au test sur une base individuelle sont regroupés sous la forme du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupe d'actifs, soit les unités génératrices de trésorerie (« unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). Dans les cas où il est possible d'identifier une base d'affectation raisonnable et cohérente, les actifs de support sont également affectés à des UGT prises individuellement. Autrement, ils seront affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable et cohérente peut être identifiée.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période précédente de la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette unité au cours de la période considérée, à condition qu'il rencontre à tous les critères suivants :

- Les actifs et les passifs constituant l'unité n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable ;
- Le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'unité ; et
- Sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable d'un montant correspondant à cet excédent. Les pertes de valeur comptabilisées relativement aux UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et ensuite en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. La perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net au cours de la période où la perte a été subie.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices que la perte soit moins importante ou qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable des actifs n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises connexe. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut être reprise.

G) CONTRATS DE LOCATION

Preneur

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement chaque fois que les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont comptabilisés à titre d'actifs de la Société à leur juste valeur au commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, telle qu'elle a été déterminée au commencement du contrat de location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable s'appliquant à celui-ci. Le passif correspondant figure à l'état de la situation financière à titre de contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation au titre du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde dû restant au passif. Les charges financières et l'amortissement des actifs sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils surviennent.

Les loyers à payer en vertu des contrats de location simple sont portés au résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat de location qui s'applique.

Bailleur

La Société loue du matériel, principalement des appareils résidentiels, à sa clientèle. Ces contrats de location sont classés comme des contrats de location simple, et les produits locatifs connexes sont comptabilisés au cours de la durée du contrat de location qui s'applique.

H) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Impôts exigibles

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le passif d'impôts exigibles de la Société est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé relativement aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et la valeur utilisée aux fins de l'impôt. Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle de la comptabilisation initiale d'un goodwill, d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et que cette différence n'a aucune incidence sur le bénéfice imposable ou le bénéfice comptable ou si la différence temporelle est liée à des investissements dans des filiales, dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle elle s'inversera et où il est probable que les différences temporelles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les pertes fiscales non utilisées et les différences temporelles déductibles pourront être imputées. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser un avantage d'impôts connexe.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est prévue pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui

résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Il y a compensation des actifs et des passifs d'impôts différés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles par des passifs d'impôts exigibles, lorsqu'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes, mais que la Société a l'intention de régler le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

I) PROVISIONS

Les provisions sont des passifs de la Société dont le montant ou l'échéance est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire au règlement de cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de cette obligation. Le montant comptabilisé représente la meilleure estimation faite par la direction quant au montant nécessaire pour honorer l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière et il tient compte des risques et des incertitudes inhérents à l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôts qui témoigne des évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques inhérents au passif. Lorsqu'une provision est actualisée, l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les charges financières.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de manière fiable.

J) PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Attributions réglées en instruments de capitaux propres

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés dont les droits sont acquis proportionnellement au cours de la période de service d'après la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle comptabilise une charge de rémunération de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits applicable à la tranche ainsi qu'une augmentation correspondante à la réserve de rémunération fondée sur des actions. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année qui suit le jour de la date d'attribution des options. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée en résultat net de façon que les charges cumulatives reflètent les estimations révisées et un ajustement correspondant est comptabilisé à la réserve de rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, le montant de la contrepartie versée et la tranche correspondante ayant été précédemment comptabilisée à la réserve de rémunération fondée sur des actions sont portés au crédit du capital social.

La Société évalue les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits ainsi qu'une hausse correspondante à la réserve de rémunération fondée sur des actions. La période totale d'acquisition des droits pour chaque attribution est de trois ans moins un jour.

Attributions réglées en trésorerie

La juste valeur du montant à verser aux membres du conseil d'administration relativement aux droits à l'appréciation d'actions en vertu du régime d'unités d'actions différées de la Société, qui sont réglées en trésorerie, est comptabilisée à titre de charge de rémunération ainsi qu'une hausse correspondante au titre des passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel futurs à la date où les unités sont émises aux membres du conseil d'administration. Cette charge à payer est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'au moment du règlement, en fonction du cours de clôture moyen des actions subalternes à droit de vote inscrites à la Bourse de Toronto au cours des vingt jours de bourse consécutifs précédant immédiatement de un jour la date de clôture de la période de présentation de l'information financière. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en résultat net.

K) AVANTAGES DU PERSONNEL

Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les traitements, les absences rémunérées, les régimes de participation aux bénéfices et les primes. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont portés en charge lorsque le service connexe est fourni. Un passif est comptabilisé à l'égard du montant devant être versé au titre d'une prime en espèces à court terme ou d'un régime de participation aux bénéfices si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant en raison de services rendus par l'employé et qu'il est possible de faire une estimation fiable de cette obligation.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies sont comptabilisées à titre de charge au cours des périodes où les services ont été rendus par les employés.

Régimes à prestations définies

À la date de clôture de chaque exercice financier, des actuaires indépendants extrapolent les données de la plus récente évaluation actuarielle complète afin de mesurer, à des fins comptables, la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Le passif net au titre des régimes à prestations définies de la Société relativement aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chaque régime.

Les valeurs actualisées de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, si applicable, le coût des services passés, sont établis au moyen de la méthode des unités de crédit projetées (qui est parfois connue comme la méthode de répartition des prestations au prorata) basée sur les meilleures estimations de la part de la direction du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération attendu et de la table de mortalité.

La direction détermine le taux d'actualisation selon les taux d'intérêts du marché actuel des obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure, qui sont des taux ajustés afin de refléter la durée attendue des sorties de fonds futures reliées aux paiements des prestations de retraite.

Le passif ou l'actif net au titre des régimes à prestations définies est présenté dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur des actifs du régime diminuée de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements provenant des régimes ou sous la forme de réductions de futures contributions aux régimes.

Les composantes de la charge au titre des régimes à prestations définies sont présentées comme suit:

- Le coût des prestations de retraite est reconnu en résultat net;
- L'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est reconnu en résultat net; et
- Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est reconnu dans les autres éléments du résultat global.

Le coût des prestations de retraite reconnu en résultat net comprend:

- Le coût des services rendus au cours de l'exercice fourni en échange des services rendus par les employés pendant la période;
- Le coût des services passés reconnu en résultat net dans la période durant laquelle le régime a été modifié; et
- Les gains ou les pertes provenant d'un règlement reconnus en résultat net dans la période durant laquelle le règlement du régime a eu lieu.

L'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est le produit du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies multiplié par le taux d'actualisation.

Les réévaluations du passif ou de l'actif au titre des régimes à prestations définies sont reconnues immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net. Les réévaluations du passif ou de l'actif au titre des régimes à prestations définies comprennent:

- Les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements survenus suite à des expériences passées, des changements aux hypothèses financières et des changements aux hypothèses démographiques;
- Le rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs; et
- Tout changement dans l'effet du plafonnement de l'actif, sauf les montants inclus dans l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies.

L) ÉCART DE CHANGE

Aux fins de la préparation des états financiers consolidés, le résultat net et la situation financière de chaque entité du groupe sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change découlant d'une conversion sont comptabilisés à titre de charges financières au résultat net, exception faite des écarts de change découlant de la conversion d'instruments financiers désignés à titre de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger et des instruments financiers désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie, qui sont comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global jusqu'au règlement des éléments couverts ou jusqu'à ce qu'ils soient comptabilisés au résultat net.

Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs d'établissements à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur résultant d'une acquisition, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les éléments de produits et de charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période, à moins que les taux de change aient connu des fluctuations importantes ou que des transactions significatives aient eu lieu pendant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur à la date des transactions sont appliqués. Les écarts de change découlant de la conversion d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés comme des ajustements au titre de l'écart de change dans les autres éléments du résultat global et le montant est accumulé dans les capitaux propres.

La Société applique la comptabilité de couverture aux écarts de change entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement à l'étranger et celle de la Société mère. Les écarts de change découlant de la conversion de dettes à long terme désignées comme éléments de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où l'élément de couverture est efficace, et sont présentés dans les capitaux propres à titre d'ajustements de l'écart de change. Si l'élément de couverture est inefficace, les écarts seront comptabilisés en résultat net. Lorsqu'il y a cession de la portion couverte d'un investissement net, le montant correspondant du cumul de l'ajustement au titre de l'écart de change est reclassé en résultat net en tant que résultat net à la cession.

M) INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent à l'état de la situation financière, à leur juste valeur initiale lorsque la Société devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués conformément au classement suivant :

- Les prêts et les créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché ouvert. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances clients et autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif duquel est déduit toute réduction de valeur;
- Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou déduits des passifs financiers, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net; et
- L'endettement bancaire, les dettes fournisseurs et autres créditeurs, le billet intersociétés à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés comme autres passifs. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction directement imputables sont ajoutés à la juste valeur initiale des instruments financiers, exception faite de ceux qui ont été engagés relativement aux facilités de crédit renouvelables, qui sont classés comme autres actifs et amortis de façon linéaire pendant la durée des financements en cause.

Les actifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque la Société ne détient plus les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs ou lorsque la Société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers à une autre entité. Les passifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque les obligations de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière si, et seulement si, il existe actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si la Société a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Instruments financiers dérivés comprenant la comptabilité de couverture

La Société utilise des swaps de devises et des contrats à terme de change comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de change lié aux billets garantis de premier rang, série A, ainsi qu'à ses engagements d'achats d'immobilisations corporelles prévus. De plus, la Société utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt de ses dettes à long terme à taux variables. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, et les changements connexes sont comptabilisés de la manière décrite ci-dessous. Les montants nets des encaissements ou des paiements découlant des contrats des instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant que charges financières.

À la désignation initiale de l'élément de couverture, la Société constitue une documentation formelle de la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert qui porte sur les objectifs et la stratégie de gestion des risques à adopter pour l'opération de couverture ainsi que sur les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture et mesurer l'inefficacité. La Société évalue, tant au commencement de la relation de couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont « hautement efficaces » pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pour laquelle la

couverture est désignée et si les résultats réels de chaque relation de couverture se situent dans un intervalle compris entre 80 et 125 pour cent. Pour la couverture de flux de trésorerie d'une transaction prévue, celle-ci doit être hautement susceptible de se produire et doit être exposée à des variations de flux de trésorerie qui, ultimement, pourraient avoir une incidence sur le résultat présenté.

Comptabilité de couverture des flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie imputable au risque particulier lié à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement susceptible de se produire pouvant avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global cumulé et présentée dans la réserve de couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat net et au même poste que les éléments couverts. La partie inefficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si l'instrument de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, qu'il arrive à échéance, qu'il est vendu, résilié ou exercé ou que la désignation de couverture est révoquée, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Le montant cumulatif du profit ou de la perte comptabilisé précédemment dans les autres éléments du résultat global est présenté dans la réserve de couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres et y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert prévu ait une incidence sur le résultat net. Si l'élément couvert prévu n'est plus susceptible de se produire, le solde des autres éléments du résultat global cumulé est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Dans d'autres cas, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés, si un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et si l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dépréciation des actifs financiers

Les créances clients et autres débiteurs (« débiteurs ») sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective qu'ils se soient dépréciés. Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et que l'événement générateur de pertes a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif qui peut être estimée de façon fiable.

L'indication objective de la dépréciation des débiteurs peut être un défaut de paiement du débiteur ou des indications à l'effet que le débiteur déclarera faillite.

La Société examine les indications de dépréciation des débiteurs tant sur le plan des actifs individuels que de façon globale. Tous les débiteurs importants à titre individuel sont évalués et soumis à un test de dépréciation spécifique. Les débiteurs qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évalués collectivement afin de déterminer si une réduction de valeur est survenue, mais n'a pas encore été identifiée. Les débiteurs qui ne sont pas importants à titre individuel font l'objet d'un test de dépréciation dans leur ensemble, dans le cadre duquel les débiteurs assortis de risques similaires sont regroupés.

Une réduction de valeur liée aux débiteurs est calculée comme étant l'écart entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés. Les pertes sont comptabilisées en résultat net et présentées dans un compte de provision pour créances douteuses et sont portées en réduction des débiteurs. L'intérêt sur l'actif déprécié continue à être comptabilisé par le biais de la désactualisation. Si, en raison d'un événement subséquent, le montant de la réduction de valeur diminue, la diminution de la réduction de valeur est reprise par le biais du résultat net.

N) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements très liquides qui ont une échéance initiale de trois mois ou moins.

O) BÉNÉFICE PAR ACTION

La Société présente les données liées au bénéfice de base par action et au bénéfice dilué par action pour ses actions à droits de vote multiples et ses actions subalternes à droit de vote. Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Le bénéfice dilué par action est déterminé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation en fonction de l'incidence de toutes les actions subalternes à droit de vote potentielles, lesquelles comprennent les options sur actions, les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux hauts dirigeants et employés désignés.

P) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui exerce des activités ordinaires, dont elle peut tirer des produits et pour lesquels elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société. Le principal décideur opérationnel de la Société examine régulièrement les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur opérationnel et d'évaluer leur performance. Les résultats sectoriels qui sont directement communiqués au principal décideur opérationnel de la Société incluent les éléments directement attribuables à un secteur opérationnel ainsi que ceux qui peuvent être attribués sur une base raisonnable.

Q) JUGEMENTS COMPTABLES ET UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les IFRS amène la direction à porter des jugements, ainsi qu'à formuler des estimations et des hypothèses qui se répercutent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Les domaines importants qui requièrent l'utilisation de jugements et d'estimations de la part de la direction ont trait aux éléments suivants :

- **Provision pour créances douteuses**

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit propre aux clients de la Société en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. Ainsi, les conditions entraînant des variations dans l'ancienneté des comptes clients auront une incidence directe sur le montant comptabilisé de la charge pour créances douteuses (voir Note 21 A);

- **Regroupements d'entreprises**

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles acquises et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs (voir Note 5);

- **Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles**

L'évaluation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée nécessite l'utilisation d'estimations pour déterminer la durée d'utilité prévue et les valeurs résiduelles de l'actif. Le jugement de la direction est aussi requis afin de déterminer les composantes et les méthodes d'amortissement utilisées (voir Note 7);

- **Provisions**

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation (voir Note 15);

- **Juste valeur des instruments financiers dérivés**

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur plusieurs données du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et le risque de crédit de la Société ou de ses contreparties;

- **Détermination de la valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies**

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est établie au moyen de calculs actuariels fondés sur plusieurs hypothèses. L'évaluation actuarielle repose sur les hypothèses de la Société quant au taux d'actualisation, au taux de croissance prévu de la rémunération et à la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une incidence sur le montant de la charge au titre des régimes à prestations définies porté en résultat, des réévaluations au titre des régimes à prestations définies comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net lié à ces engagements présenté à l'état consolidé de la situation financière (voir Note 20);

- **Détermination de la valeur des actifs non financiers**

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des UGT. De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers (voir Note 14); et

▪ Impôts différés

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporelles futures, le moment attendu des reprises de ces différences temporelles et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences. Un jugement est également requis pour déterminer la base fiscale des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le taux d'imposition résultant utilisé pour évaluer l'impôt différé (voir Note 10).

De tels jugements et estimations sont basés sur les faits et l'information dont dispose la direction de la Société. Des changements dans les faits et les circonstances pourraient nécessiter la révision des estimations précédentes et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par l'IASB. Elles sont obligatoires, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2016 et n'ont pas été appliquées dans la cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

	En vigueur pour les exercices ouverts à compter du	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 ^{er} janvier 2019	Adoption anticipée permise

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La norme comprend des exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et au modèle général de comptabilité de couverture. L'IASB a mené à terme son projet de remplacement par étapes d'IAS 39, et la norme a été rehaussée à chaque étape. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence relative à la comptabilisation de couverture à la juste valeur du portefeuille en ce qui a trait au risque de taux d'intérêt, puisque cette étape a été séparée du projet IFRS 9 en raison de la nature à plus long terme du projet de macro-couverture qui en est actuellement à l'étape du document de travail du processus établi. Par conséquent, l'exception présentée dans IAS 39 en ce qui concerne une couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers continue de s'appliquer.

IFRS 15 établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. Cette norme prévoit un modèle unique de comptabilisation des produits en vue de présenter le transfert des biens ou services promis aux clients, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens et services. IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires - Opérations de troc impliquant des services de publicité*. L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités qui présentent leur information financière en IFRS et s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients. Les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance constituent les principales exceptions.

IFRS 16 introduit un modèle comptable unique pour les preneurs et pour tous les baux d'une durée de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent est de faible valeur. Le preneur sera tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, ce qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif de location correspondant, ce qui représente son obligation d'effectuer les paiements de location. IFRS 16 remplace la norme IAS 17 *Contrats de location*. Le traitement comptable des bailleurs demeurera en grande partie le même que selon la norme IAS 17. L'adoption anticipée est permise, mais seulement si l'entité applique également IFRS 15.

La Société est en train d'évaluer l'étendue de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

4. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le bénéfice (perte) de l'exercice de la Société est présenté(e) en trois secteurs opérationnels: les services à large bande canadiens, les services à large bande américains et les Services de TIC aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services de vidéo, d'Internet et de téléphonie et fournissent également aux petites et moyennes entreprises des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture. Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces du Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut.

Le secteur des Services de TIC aux entreprises fournit des services de colocation, de connectivité réseau, d'hébergement et d'informatique en nuage ainsi qu'un riche portefeuille de services gérés aux petites, moyennes et grandes entreprises de certaines régions du monde, par l'entremise de ses centres de données situés au Canada, aux États-Unis et en Europe. Cogeco Peer 1 fournit ces services dans les principaux marchés verticaux suivants : la vente au détail en ligne, les services financiers, la technologie, le secteur public, l'éducation, les soins de santé, les services aux entreprises, le secteur manufacturier, les médias et les jeux en ligne. Cogeco Peer 1 offre ses services par l'intermédiaire de ses 17 centres de données et plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe. Le secteur des Services de TIC aux entreprises exerce ses activités au Canada (en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec), aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride et en Géorgie) et en Europe (à Londres et à Southampton, au Royaume-Uni et en France).

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon son bénéfice sectoriel (sa perte sectorielle), qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation. Les autres charges, à l'exception des honoraires de gestion, des charges financières et des impôts sur le résultat, sont présentées par secteur uniquement aux fins de la présentation de l'information financière externe. Les honoraires de gestion, les charges financières et les impôts sur le résultat sont gérés sur une base consolidée et, par conséquent, ils ne sont pas reflétés dans les résultats sectoriels. Les éliminations intersectorielles et autres éliminent toutes transactions intersociétés comprises dans les résultats opérationnels de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

Exercice clos le 31 août 2016 (en milliers de dollars canadiens)	Services à large bande canadiens \$	Services à large bande américains \$	Services de TIC aux entreprises \$	Éliminations intersectorielles et autres \$	Consolidé \$
Produits	1 268 515	609 753	301 523	(3 642)	2 176 149
Charges d'exploitation	608 452	349 497	203 189	13 094	1 174 232
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	—	18 468	18 468
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	660 063	260 256	98 334	(35 204)	983 449
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽¹⁾	2 752	594	5 456	—	8 802
Réclamations et litiges ⁽²⁾	—	—	10 791	—	10 791
Amortissements	242 100	129 427	126 135	301	497 963
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	450 000	—	450 000
Charges financières	—	—	—	—	136 378
Impôts sur le résultat	—	—	—	—	69 143
Perte de l'exercice					(189 628)
Immobilisations corporelles	1 106 192	444 666	438 108	754	1 989 720
Immobilisations incorporelles	988 957	970 790	99 801	—	2 059 548
Goodwill	4 662	784 680	271 438	—	1 060 780
Acquisition d'immobilisations corporelles	222 333	115 081	107 310	17	444 741
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	11 492	4 072	7 205	—	22 769

(1) Comprennent des frais d'acquisition et d'intégration reliés à un regroupement d'entreprises dans le secteur des Services à large bande américains (voir Note 5) et des frais de restructuration dans les secteurs des Services à large bande canadiens et des Services de TIC aux entreprises.

(2) Comprennent des coûts liés au règlement de réclamations et coûts liés aux litiges dont certains demeurent non résolus.

Exercice clos le 31 août 2015 (en milliers de dollars canadiens)	Services à large bande canadiens \$	Services à large bande américains (retraité, Note 5) \$	Services de TIC aux entreprises \$	Éliminations intersectorielles et autres \$	Consolidé \$
Produits	1 262 892	470 259	313 618	(3 453)	2 043 316
Charges d'exploitation	616 339	268 385	204 169	14 067	1 102 960
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	—	9 877	9 877
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	646 553	201 874	109 449	(27 397)	930 479
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽¹⁾	—	1 619	12 331	—	13 950
Réclamations et litiges ⁽²⁾	(27 431)	—	—	—	(27 431)
Amortissements	238 772	100 356	127 213	374	466 715
Charges financières	—	—	—	—	142 062
Impôts sur le résultat	—	—	—	—	77 433
Bénéfice de l'exercice					257 750
Immobilisations corporelles	1 115 536	434 007	434 840	1 038	1 985 421
Immobilisations incorporelles	989 428	997 647	144 408	—	2 131 483
Goodwill	4 662	787 133	706 005	—	1 497 800
Acquisition d'immobilisations corporelles	237 025	75 974	109 951	—	422 950
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	11 009	2 793	2 468	—	16 270

(1) Comprendent des frais d'acquisition reliés à un regroupement d'entreprises dans le secteur des Services à large bande américains (voir Note 5) et des frais de restructuration (primes de départ et honoraires professionnels) reliés au regroupement de Cogeco Services Réseaux et Peer 1 Hosting en une seule unité d'affaires, dans le secteur des Services de TIC aux entreprises.

(2) Comprendent le règlement d'une réclamation présentée à un fournisseur, dont une partie a été payée en trésorerie et une partie sous la forme de notes de crédit applicables lors de futurs achats d'immobilisations corporelles.

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques:

Exercice clos le 31 août 2016 (en milliers de dollars canadiens)	Canada \$	États-Unis \$	Europe \$	Total \$
Produits	1 428 863	708 680	38 606	2 176 149
Immobilisations corporelles	1 450 350	502 357	37 013	1 989 720
Immobilisations incorporelles	1 051 192	1 002 134	6 222	2 059 548
Goodwill	221 867	824 074	14 839	1 060 780

Exercice clos le 31 août 2015 (en milliers de dollars canadiens)	Canada \$	États-Unis (retraité, Note 5) \$	Europe \$	Total (retraité, Note 5) \$
Produits	1 419 584	583 350	40 382	2 043 316
Immobilisations corporelles	1 429 517	504 073	51 831	1 985 421
Immobilisations incorporelles	1 061 954	1 059 528	10 001	2 131 483
Goodwill	333 710	1 106 494	57 596	1 497 800

5. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES EN 2015

Le 20 août 2015, Atlantic Broadband, une filiale en propriété exclusive de Cogeco Communications, a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs nets de MetroCast Communications of Connecticut, LLC (le «réseau au Connecticut») qui desservait 27 256 clients de vidéo, 22 673 clients d'Internet et 7 817 clients de téléphonie au 31 août 2015. La transaction, qui est évaluée à 200 millions \$ US, compte non tenu d'un ajustement de 1,3 million \$ US du fonds de roulement net après la clôture, a été financée au moyen d'une combinaison de fonds en caisse, d'un prélèvement sur la facilité de crédit renouvelable existante d'un montant de 90 millions \$ US et d'emprunts totalisant 100 millions \$ US aux termes d'une nouvelle facilité d'emprunt à terme A-2 émise en vertu des facilités de crédit de premier rang. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Communications sur le marché américain et lui assure un fort potentiel de croissance.

Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2016, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat du réseau au Connecticut. La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

	Préliminaire 31 août 2015	Finale 30 novembre 2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Contrepartie versée		
Prix d'achat	261 600	261 600
Ajustements du fonds de roulement	1 640	1 640
	263 240	263 240
Actifs nets acquis		
Créances clients et autres débiteurs	616	616
Charges payées d'avance et autres	1 696	1 696
Immobilisations corporelles	51 368	51 368
Immobilisations incorporelles	108 564	115 104
Goodwill	101 685	95 145
Dettes fournisseurs et autres créateurs pris en charge	(689)	(689)
	263 240	263 240

Le montant de goodwill, qui est déductible aux fins de l'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du BAIIA ajusté compte tenu des opportunités de croissance importantes dans les secteurs résidentiels et d'affaires, à l'avantage fiscal obtenu par l'amortissement du goodwill et des immobilisations incorporelles dans le cadre d'un achat d'actifs, aux avantages attendus de la structure fiscale corporative et à la force de la main-d'oeuvre du réseau au Connecticut.

En lien avec cette acquisition, la Société a engagé des frais d'acquisition de 2,2 millions \$ dont 0,6 million \$ a été comptabilisé dans les « Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition » aux comptes consolidés de résultat de la Société pour l'exercice courant.

La finalisation de la répartition du prix d'achat n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 31 août 2015, alors que l'incidence sur l'état consolidé de la situation financière au 31 août 2015 est la suivante :

	Précédemment présenté	Ajustements	Actuellement présenté
	\$	\$	\$
Immobilisations incorporelles	2 124 904	6 579	2 131 483
Goodwill	1 504 379	(6 579)	1 497 800

6. CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	350 877	343 850
Coûts de prestations de service ⁽¹⁾	650 834	591 336
Coûts liés aux clients ⁽²⁾	64 230	62 304
Autres achats externes ⁽³⁾	108 291	105 470
	1 174 232	1 102 960

(1) Comprennent le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les dépenses liées aux centres de données informatiques, les frais de franchise et les coûts de réseau.

(2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.

(3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles à bureau, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et d'autres frais d'administration.

7. AMORTISSEMENTS

Exercices clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	428 722	403 023
Amortissement des immobilisations incorporelles	69 241	63 692
	497 963	466 715

8. PERTE DE VALEUR DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société a comptabilisé une perte de valeur avant impôts sans incidence sur la trésorerie de 450 millions \$ au 31 mai 2016 qui s'explique par l'évolution de la dynamique du secteur et les évaluations connexes, ainsi que par les attentes réduites à l'égard de la croissance future des produits, de la rentabilité et des flux de trésorerie.

Dans le cadre d'un processus amorcé au cours de l'exercice 2015, la Société a procédé à un examen approfondi des activités, de la structure organisationnelle et du portefeuille de produits et de services de son secteur des Services de TIC aux entreprises. L'examen a donné lieu à plusieurs initiatives principalement axées sur la réalisation de ventes rentables, à la simplification de l'offre de produits, à la simplification des processus opérationnels et à l'annonce, le 5 mai 2015, du regroupement de ses deux unités d'exploitation, Cogeco Services Réseaux et Peer 1 Hosting, afin de former Cogeco Peer 1. Les équipes qui dirigeaient auparavant les deux sociétés ont depuis été regroupées et plusieurs postes de direction ont été soit remplacés, soit pourvus pendant la période qui a suivi, et les postes de direction restants ont été pourvus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016.

Malgré les efforts continus pour harmoniser la structure des ventes de Cogeco Peer 1 avec son offre de produits simplifiée, les ventes n'ont pas connu la croissance prévue. Les ventes de services d'hébergement, le principal produit vendu par Cogeco Peer 1 aux États-Unis et en Europe, ont été considérablement moins élevées que prévues en raison de l'abandon progressif plus rapide des services non rentables, de l'accroissement plus lent que prévu de l'équipe des ventes et de l'intensification de la concurrence sur le marché provenant d'importantes offres de services d'informatique en nuage, qui rivalisent maintenant avec la plupart des fournisseurs de services d'hébergement gérés traditionnels. De plus, la juste valeur de marché et les multiples de négociation relatifs aux activités d'hébergement ont beaucoup diminué au cours de l'exercice précédent en raison de l'arrivée sur le marché de ces offres de services d'informatique en nuage. Cogeco Peer 1 continue de s'adapter à la forte pression exercée par les fournisseurs de services d'informatique en nuage sur la capacité et les prix en continuant de mettre l'accent sur les clients de taille moyenne qui demandent des services à valeur ajoutée. Cogeco Peer 1 héberge principalement les données de ses clients par l'intermédiaire de sa propre infrastructure et, dans une moindre mesure, par l'intermédiaire de fournisseurs externes de services d'informatique en nuage en vertu d'ententes de revente.

Au Canada, les ventes de services de colocation, lesquels sont habituellement destinés aux plus gros clients, ont également suivi un rythme plus lent que prévu. Quant aux services de connectivité, les pressions continuellement exercées sur les prix sont habituellement compensées par la croissance des volumes. Une croissance nette additionnelle des services de connectivité réseau devrait être enregistrée grâce à l'augmentation du nombre de clients par immeuble connecté et à la maximisation des ventes sur le réseau existant.

Bien que la direction soit convaincue que l'équipe de gestion et la structure opérationnelle qu'elle a mises en place donneront de bons résultats, la situation actuelle devrait persister au-delà de l'exercice 2016. Par conséquent, la direction a revu à la baisse ses projections financières futures, ce qui s'est traduit par une diminution de la valeur du placement de la Société dans Cogeco Peer 1.

La Société a donc effectué un test de dépréciation du goodwill et de tous les actifs à long terme de Cogeco Peer 1 au 31 mai 2016.

En se fondant sur les attentes réduites à l'égard de la croissance future des produits, de la rentabilité et des flux de trésorerie, la Société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie de 428,5 millions \$ au 31 mai 2016.

Un test de dépréciation des actifs à long terme, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, a été effectué en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs avec la valeur recouvrable correspondante de l'actif ou du groupe d'actifs, afin de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Par conséquent, la Société a effectué son test de dépréciation des actifs à long terme et a conclu que la valeur comptable des relations-clients excédait leur valeur recouvrable, calculée comme les flux de trésorerie futurs actualisés qui devraient être tirés de l'actif. Une perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 21,5 millions \$ a donc été constatée au 31 mai 2016 à l'égard des relations-clients.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'a eue la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2016 :

	\$
Perte de valeur du goodwill ⁽¹⁾	428 500
Perte de valeur des immobilisations incorporelles ⁽²⁾	21 500
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	450 000
Impôts sur le résultat	(16 048)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, déduction faite des impôts sur le résultat	433 952

(1) La perte de valeur du goodwill par marché géographique comprend un montant de 111,8 millions \$ pour le Canada, un montant de 278,9 millions \$ pour les États-Unis et un montant de 37,8 millions \$ pour l'Europe.

(2) Les immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur seulement aux États-Unis.

9. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	131 808	131 740
Pertes nettes (gains nets) de change	(273)	893
Amortissement des coûts de transaction différés	2 432	2 282
Coûts d'emprunt capitalisés ⁽¹⁾	(1 877)	(468)
Autres	4 288	7 615
	136 378	142 062

(1) Pour les exercices clos les 31 août 2016 et 2015, le taux d'intérêt moyen utilisé pour la capitalisation des coûts d'emprunt était de 4,5%.

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Exigibles	93 887	91 230
Différés	(24 744)	(13 797)
	69 143	77 433

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé:

Exercices clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(120 485)	335 183
Taux d'imposition combiné canadien	26,71%	26,58%
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	(32 182)	89 092
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'impôts sur le résultat inférieurs ou supérieurs	6 902	5 677
Réévaluation des actifs d'impôts différés	9 444	—
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts pratiquement en vigueur	1 226	—
Incidences sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles ⁽¹⁾	107 676	2 423
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(21 346)	(18 287)
Autres	(2 577)	(1 472)
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	69 143	77 433

(1) Comprennent 107,2 millions \$ découlant des pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles.

Le tableau qui suit présente les impôts différés qui découlent des écarts temporels entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, de même que les reports prospectifs de pertes fiscales:

Aux 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Immobilisations corporelles	(174 237)	(169 710)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(449 530)	(456 822)
Produits différés et perçus d'avance	10 973	9 683
Bénéfice de sociétés de personnes	—	(20 710)
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	139 832	139 609
Autres	(4 351)	(4 158)
Passifs d'impôts différés nets	(477 313)	(502 108)

Présentation aux états financiers:		
Actifs d'impôts différés	11 680	12 086
Passifs d'impôts différés	(488 993)	(514 194)
Passifs d'impôts différés nets	(477 313)	(502 108)

La variation des soldes d'actifs et de passifs d'impôts différés au cours des exercices 2016 et 2015 s'établit comme suit:

Exercice clos le 31 août 2016	Solde au début	Reconnus en résultat net	Reconnus aux autres éléments du résultat global	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(169 710)	(3 881)	—	(646)	(174 237)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(456 822)	5 887	—	1 405	(449 530)
Produits différés et perçus d'avance	9 683	1 311	—	(21)	10 973
Bénéfice de sociétés de personnes	(20 710)	20 710	—	—	—
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	139 609	1 423	—	(1 200)	139 832
Autres	(4 158)	(706)	696	(183)	(4 351)
	(502 108)	24 744	696	(645)	(477 313)

Exercice clos le 31 août 2015	Solde au début	Reconnus en résultat net	Reconnus aux autres éléments du résultat global	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(151 343)	(2 327)	—	(16 040)	(169 710)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(399 897)	(5 848)	—	(51 077)	(456 822)
Produits différés et perçus d'avance	6 482	2 553	—	648	9 683
Bénéfice de sociétés de personnes	(37 077)	16 367	—	—	(20 710)
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	113 054	4 634	—	21 921	139 609
Autres	(2 930)	(1 582)	(321)	675	(4 158)
	(471 711)	13 797	(321)	(43 873)	(502 108)

Au 31 août 2016, la Société et ses filiales disposent de pertes fiscales fédérales reportées pour lesquelles l'avantage fiscal a été constaté dans les états financiers, à moins d'indication contraire. Ces pertes viennent à échéance comme suit:

	2024	2025	2026	Par la suite	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	—	—	—	40 045	40 045
États-Unis	8 361	53 341	72 381	198 796	332 879
Royaume-Uni ⁽¹⁾	—	—	—	24 604	24 604
	8 361	53 341	72 381	263 445	397 528

(1) Les pertes fiscales au Royaume-Uni peuvent être reportées indéfiniment afin de compenser des profits provenant du même type d'exploitation. L'avantage de ces pertes fiscales n'a pas été constaté dans les états financiers.

La Société et ses filiales disposent de pertes en capital reportées totalisant 497 millions \$ qui peuvent être reportées indéfiniment contre des gains en capital et 210 millions \$ d'écarts temporaires déductibles pour lesquelles l'avantage fiscal n'a pas été constaté dans les états financiers consolidés.

11. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) :

Exercices clos les 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)</i>	\$	\$
Bénéfice (perte) de l'exercice	(189 628)	257 750
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 032 367	48 887 765
Incidence des options sur actions dilutives ^{(1) (2)}	—	244 313
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives ⁽²⁾	—	241 730
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives ⁽²⁾	—	43 064
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 032 367	49 416 872
Bénéfice (perte) par action		
De base	(3,87)	5,27
Dilué(e)	(3,87)	5,22

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2016, 155 900 options sur actions (3 100 en 2015) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

(2) Le nombre moyen pondéré potentiellement dilutif des actions subalternes à droit de vote, totalisant 417 337 pour l'exercice clos le 31 août 2016, est antidilutif en raison de la perte enregistrée dans l'exercice.

12. AUTRES ACTIFS

Aux 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Coûts de transactions	5 167	7 151
Montants à recevoir relatif au règlement d'une réclamation auprès d'un fournisseur ⁽¹⁾	—	9 000
Montants payés d'avance à un fournisseur	—	4 049
Autres	2 777	3 005
	7 944	23 205

(1) Sous la forme de notes de crédit applicables à de futurs achats d'immobilisations corporelles.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours des exercices 2016 et 2015, les variations des immobilisations corporelles s'établissaient comme suit:

Exercices clos les 31 août 2016 et 2015 (en milliers de dollars canadiens)	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Réseaux et infrastructure ⁽¹⁾	Équipements de centres de données informatiques ⁽²⁾	Appareils résidentiels	Matériel roulant et équipements ⁽³⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 août 2014	195 779	2 545 983	214 034	484 499	257 616	3 697 911
Acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises	1 334	47 419	—	1 422	1 193	51 368
Autres additions	35 500	202 160	48 503	93 893	42 894	422 950
Dispositions et radiations	(141)	(1 687)	(8 026)	(38 098)	(5 278)	(53 230)
Ajustements au titre de l'écart de change	8 561	80 463	18 009	14 128	12 946	134 107
Solde au 31 août 2015	241 033	2 874 338	272 520	555 844	309 371	4 253 106
Autres additions	3 449	212 784	71 049	89 297	68 162	444 741
Dispositions et radiations	(393)	(7 527)	(3 162)	(37 181)	(15 038)	(63 301)
Ajustements au titre de l'écart de change	(6 076)	(3 380)	(5 388)	(495)	(2 297)	(17 636)
Solde au 31 août 2016	238 013	3 076 215	335 019	607 465	360 198	4 616 910
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au 31 août 2014	45 169	1 212 963	72 121	379 814	156 873	1 866 940
Charge d'amortissement	14 604	234 662	44 313	64 375	45 069	403 023
Dispositions et radiations	(12)	(859)	(7 381)	(36 688)	(5 209)	(50 149)
Ajustements au titre de l'écart de change	1 646	25 782	9 363	6 099	4 981	47 871
Solde au 31 août 2015	61 407	1 472 548	118 416	413 600	201 714	2 267 685
Charge d'amortissement	16 865	255 337	26 264	70 623	59 633	428 722
Dispositions et radiations	(364)	(5 133)	(3 029)	(36 170)	(15 018)	(59 714)
Ajustements au titre de l'écart de change	(1 712)	(2 020)	(3 932)	(230)	(1 609)	(9 503)
Solde au 31 août 2016	76 196	1 720 732	137 719	447 823	244 720	2 627 190
Valeurs comptables						
Au 31 août 2015	179 626	1 401 790	154 104	142 244	107 657	1 985 421
Au 31 août 2016	161 817	1 355 483	197 300	159 642	115 478	1 989 720

(1) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.

(2) Les équipements de centres de données informatiques comprennent l'infrastructure générale, les équipements mécaniques et électriques et les contrôles d'accès et de sécurité. Les serveurs qui sont inclus avec les services d'hébergement sont amortis sur une base linéaire correspondant à leur durée de vie utile, qui est de trois ans.

(3) Le matériel roulant et les équipements comprennent le matériel roulant, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours des exercices 2016 et 2015, les variations des immobilisations incorporelles s'établissaient comme suit:

Exercices clos les 31 août 2016 et 2015 (en milliers de dollars canadiens)	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée		Total
	Relations-clients ⁽¹⁾	Autres ⁽²⁾	Licences de câblodistribution	Nom commercial	
	\$	\$	\$	\$	\$
	(retraité, Note 5)		(retraité, Note 5)		
Coût					
Solde au 31 août 2014	356 527	60 094	1 586 760	25 934	2 029 315
Acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises	20 928	—	94 176	—	115 104
Autres additions	—	16 498	—	—	16 498
Entièrement amortis	—	(9 991)	—	—	(9 991)
Ajustements au titre de l'écart de change	50 518	1 752	130 743	—	183 013
Solde au 31 août 2015	427 973	68 353	1 811 679	25 934	2 333 939
Autres additions	—	22 960	—	—	22 960
Entièrement amortis	—	(12 249)	—	—	(12 249)
Ajustements au titre de l'écart de change	(3 328)	(445)	(2 632)	—	(6 405)
Solde au 31 août 2016	424 645	78 619	1 809 047	25 934	2 338 245
Amortissement et perte de valeur cumulés					
Solde au 31 août 2014	106 557	27 912	—	—	134 469
Charge d'amortissement	47 619	16 073	—	—	63 692
Entièrement amortis	—	(9 991)	—	—	(9 991)
Ajustements au titre de l'écart de change	13 788	498	—	—	14 286
Solde au 31 août 2015	167 964	34 492	—	—	202 456
Charge d'amortissement	52 018	17 223	—	—	69 241
Perte de valeur (Note 8)	21 500	—	—	—	21 500
Entièrement amortis	—	(12 249)	—	—	(12 249)
Ajustements au titre de l'écart de change	(2 027)	(224)	—	—	(2 251)
Solde au 31 août 2016	239 455	39 242	—	—	278 697
Valeurs comptables					
Au 31 août 2015	260 009	33 861	1 811 679	25 934	2 131 483
Au 31 août 2016	185 190	39 377	1 809 047	25 934	2 059 548

(1) Les relations-clients comprennent les ententes contractuelles à long terme avec les clients.

(2) Comprendent les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels dans les secteurs des services à large bande, les coûts directs incrémentaux liés à l'acquisition des clients des services TIC aux entreprise et les baux favorables.

B) GOODWILL

Au cours des exercices 2016 et 2015, les variations du goodwill s'établissaient comme suit:

Exercices clos les 31 août 2016 et 2015	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	
	\$
Coût	
Solde au 31 août 2014	1 220 529
Acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises	95 145
Ajustements au titre de l'écart de change	182 126
Solde au 31 août 2015	1 497 800
Ajustements au titre de l'écart de change	(11 910)
Solde au 31 août 2016	1 485 890
Perte de valeur cumulée	
Solde au 31 août 2015	—
Perte de valeur (Note 8)	428 500
Ajustements au titre de l'écart de change	(3 390)
Solde au 31 août 2016	425 110
Valeurs comptables	
Au 31 août 2015	1 497 800
Au 31 août 2016	1 060 780

C) TEST DE DÉPRÉCIATION SUR LE GOODWILL ET LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

La Société effectue des tests annuels de dépréciation, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation sur le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du niveau auquel la direction surveille le goodwill. L'affectation est faite à une UGT dont on s'attend à ce qu'elle bénéficie des synergies du regroupement d'entreprises duquel découle le goodwill.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui ne génèrent pas des entrées de trésorerie largement indépendantes des autres actifs ou groupe d'actifs, sont allouées et testées pour dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle elles appartiennent.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés à chaque UGT de la Société de la façon suivante:

		2016			2015	
Au 31 août						
Secteur opérationnel / UGT	Goodwill	Licences de câblodistribution	Nom commercial	Goodwill	Licences de câblodistribution	Nom commercial
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services à large bande canadiens	4 662			(retraité, Note 5) 4 662	(retraité, Note 5)	
Ontario		857 696	—		857 696	—
Québec		109 304	—		109 304	—
Services à large bande américains	784 680			787 133		
Sud de la Floride		245 269	—		246 036	—
Caroline du Sud		40 660	—		40 787	—
Ouest de la Pennsylvanie		407 908	—		409 182	—
Maryland/Delaware		53 776	—		53 943	—
Est du Connecticut		94 434	—		94 731	—
Services de TIC aux entreprises	271 438	—	25 934	706 005	—	25 934
Total	1 060 780	1 809 047	25 934	1 497 800	1 811 679	25 934

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont dépréciés si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable de chaque UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de projections des flux de trésorerie dérivées des projections financières internes pour une période de cinq à huit ans. Ces projections reflètent les attentes de la direction en matière de croissance des produits, des charges et de la marge pour chaque UGT en fonction de l'expérience passée et de la croissance prévue pour le secteur. Les flux de trésorerie au-delà de cette période sont extrapolés selon un taux de croissance perpétuel estimatif déterminé d'après les taux de croissance prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels les UGT exercent leurs activités et ne sont pas considérés comme excédant les taux de croissance moyens à long terme pour ces marchés. Les taux d'actualisation qui s'appliquent aux prévisions de flux de trésorerie sont établis à partir du coût moyen pondéré du capital avant impôts de la Société, lequel est ajusté pour tenir compte des profils de risque spécifique à chaque UGT.

Le 31 mai 2016 la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill et des actifs à long terme de Cogeco Peer 1, suite à l'identification des indices de dépréciation. Conformément aux normes comptables, le test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée a été effectué au niveau de l'UGT, soit le secteur des Services de TIC aux entreprises. Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill (voir Note 8).

Au 31 août 2016 la Société a effectué des tests de dépréciation pour ses deux UGT : Services à large bande canadiens et américains. Il a été déterminé que la valeur recouvrable de chaque UGT était supérieure à sa valeur comptable, et aucune perte de valeur n'a par conséquent été comptabilisée au 31 août 2016.

Le calcul effectué en 2014 pour déterminer la valeur recouvrable des Services à large bande canadiens, qui représente le calcul le plus détaillé entrepris dans un exercice précédent, a été utilisé pour le test de dépréciation de cette UGT au 31 août 2016.

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées afin de déterminer les valeurs recouvrables à l'égard des tests de dépréciation les plus récents effectués pour chaque secteur opérationnel de la Société :

Aux 31 août	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance perpétuel	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance perpétuel
	%	%	%	%
Secteur opérationnel				
Services à large bande canadiens	10,5 à 10,9	2,0	10,5 à 10,9	2,0
Services à large bande américains	10,9 to 11,6	2,5 to 3,0	12,3 à 13,0	2,5 à 2,6
Services de TIC aux entreprises	11,3	3,2	11,4	3,2

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur opérationnel, les changements requis au taux d'actualisation avant impôts et au taux de croissance perpétuel utilisés pour effectuer les tests afin que les valeurs recouvrables soient égales à la valeur comptable de l'UGT au 31 août 2016:

	Augmentation du taux d'actualisation avant impôts	Diminution du taux de croissance perpétuel
	%	%
Secteur opérationnel		
Services à large bande canadiens	4,1 à 5,5	3,9 à 5,8
Services à large bande américains	2,5 to 5,3	4,5 to 12,0
Services de TIC aux entreprises	S/0	S/0

15. PROVISIONS

Au cours de l'exercice 2016, les variations des provisions s'établissaient comme suit:

Exercice clos le 31 août 2016	Retenues d'impôts et droits de timbre	Coûts liés à la programmation et au contenu	Coûts de restructuration	Réclamations et litiges	Autres	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	7 040	4 647	1 377	—	10 716	23 780
Provisions reconnues au cours de l'exercice	—	4 558	2 845	7 000	2 136	16 539
Provisions utilisées au cours de l'exercice	—	(626)	(3 861)	—	(4 582)	(9 069)
Provisions renversées au cours de l'exercice	—	(479)	—	—	—	(479)
Ajustements au titre de l'écart de change	(64)	4	(21)	—	(2)	(83)
Solde à la fin	6 976	8 104	340	7 000	8 268	30 688

Les provisions pour retenues d'impôts et droits de timbre ont trait à des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à l'acquisition par la Société d'une filiale portugaise. Suite à la vente de la filiale portugaise en 2012, la Société demeure responsable de ces passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre jusqu'à concurrence de 5 millions € selon les termes de l'entente de vente.

Les provisions pour coûts liés à la programmation et au contenu comprennent les provisions pour des hausses tarifaires rétroactives ainsi que des redevances et coûts additionnels liés au contenu découlant d'audits périodiques des fournisseurs de services.

Les autres provisions comprennent les provisions au titre d'obligations contractuelles ainsi que d'autres obligations juridiques.

16. DETTE À LONG TERME

Aux 31 août	Échéance	Taux d'intérêt	2016	2015
(en milliers de dollars canadien, sauf les pourcentages)		%	\$	\$
Société mère				
Crédit à terme renouvelable ^{a)}				
Facilité de crédit renouvelable du Canada				
Emprunt renouvelable - 59,5 millions \$ US (70,5 millions \$ US en 2015)	janvier 2021	1,97 ^{(1) (2)}	78 040	92 757
Emprunt renouvelable - 23,6 millions £ (54 millions £ en 2015)	janvier 2021	1,72 ⁽¹⁾	40 646	109 021
Billets garantis de premier rang ^{b)}				
Série A - 25 millions \$ US	septembre 2024	4,14	32 665	32 755
Série B - 150 millions \$ US	septembre 2026	4,29	195 961	196 515
Billets garantis de premier rang ^{c)}				
Série A - 190 millions \$ US	octobre 2015	—	—	249 953
Série B	octobre 2018	7,60	54 853	54 789
Billets garantis de premier rang - 215 millions \$ US ^{d)}	juin 2025	4,30	280 787	281 559
Déventures garanties de premier rang série 2 ^{e)}	novembre 2020	5,15	199 174	199 002
Déventures garanties de premier rang série 3 ^{f)}	février 2022	4,93	198 878	198 703
Déventures garanties de premier rang série 4 ^{g)}	mai 2023	4,18	297 788	297 510
Déventure non garantie de premier rang ^{h)}	mars 2018	5,94	99 939	99 901
Billets non garantis de premier rang - 400 millions \$ US ⁱ⁾	mai 2020	4,88	520 201	520 759
Filiales				
Facilités de crédit de premier rang ^{j)}				
Facilité d'emprunt à terme A - 145 millions \$ US en 2015	novembre 2017	—	—	188 224
Facilité d'emprunt à terme A-2 - 98,2 millions \$ US (100 millions \$ US en 2015)	septembre 2019	2,40 ^{(1) (3)}	127 146	129 391
Facilité d'emprunt à terme A-3 - 124,6 millions \$ US	septembre 2019	2,40 ^{(1) (3)}	161 284	—
Facilité d'emprunt à terme B - 362,6 millions \$ US (369,4 millions \$ US en 2015)	novembre 2019	3,25 ⁽¹⁾	466 024	473 653
Facilité de crédit renouvelable - 76 millions \$ US (111 millions \$ US en 2015)	septembre 2019	2,40 ⁽¹⁾	99 682	146 043
Crédit à terme renouvelable ^{a)}				
Facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni - 4,4 millions £ (4,7 millions £ en 2015)	janvier 2021	1,70 ⁽¹⁾	7 578	9 489
			2 860 646	3 280 024
Moins : tranche à court terme			22 516	297 629
			2 838 130	2 982 395

(1) Taux d'intérêt sur la dette, incluant la marge applicable.

(2) Les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable ont été couverts jusqu'au 3 octobre 2016, au moyen des conventions de swaps de devises qui fixent le montant remboursable à l'échéance à 77 millions \$ CAD et le taux d'intérêt effectif sur l'équivalent en dollars canadiens à 2,04 %.

(3) Le 14 octobre 2015, une filiale américaine de la Société a conclu deux conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer les taux d'intérêt sur un montant notionnel de 150 millions \$ US (75 millions \$ US en vertu de chaque convention) au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains à un taux fixe de 0,6120 % et de 0,9870 % en vertu des facilités d'emprunt à terme A et A-2 jusqu'au 30 octobre 2017 et au 31 juillet 2019, respectivement. Le 31 mai 2016, suite à la conversion de la facilité d'emprunt à terme A en une facilité d'emprunt à terme A-3, la désignation du montant notionnel de 75 millions \$ US rattaché à la facilité A, a été remplacée par la facilité A-3.

a) La Société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable de 800 millions \$ auprès d'un consortium de prêteurs. Le 8 décembre 2015, ce crédit à terme renouvelable a été amendé et l'échéance a été prolongé au 22 janvier 2021 et peut être prolongée annuellement. Ce crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour est composé de deux tranches: une première tranche canadienne d'un montant de 788 millions \$ et une seconde tranche du Royaume-Uni d'un montant de 12 millions \$. Cogeco Peer 1 (UK) Ltd. peut emprunter sous la tranche du Royaume-Uni. La tranche canadienne est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base variable LIBOR en dollars américains à un taux fixe de 0,6120 % et de 0,9870 % en vertu des facilités d'emprunt à terme A et A-2 jusqu'au 30 octobre 2017 et au 31 juillet 2019, respectivement. Le 31 mai 2016, suite à la conversion de la facilité d'emprunt à terme A en une facilité d'emprunt à terme A-3, la désignation du montant notionnel de 75 millions \$ US rattaché à la facilité A, a été remplacée par la facilité A-3.

a) La Société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable de 800 millions \$ auprès d'un consortium de prêteurs. Le 8 décembre 2015, ce crédit à terme renouvelable a été amendé et l'échéance a été prolongé au 22 janvier 2021 et peut être prolongée annuellement. Ce crédit à terme renouvelable modifié et mis à jour est composé de deux tranches: une première tranche canadienne d'un montant de 788 millions \$ et une seconde tranche du Royaume-Uni d'un montant de 12 millions \$. Cogeco Peer 1 (UK) Ltd. peut emprunter sous la tranche du Royaume-Uni. La tranche canadienne est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling et le taux LIBOR en livres sterling. La facilité de crédit à terme renouvelable donne accès à une marge de crédit d'exploitation d'un montant maximal de 30 millions \$, dont 12 millions \$ sont disponibles sous une marge de crédit d'exploitation au Royaume-Uni. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. De plus, il prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à ce crédit prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, des réclamations

et litiges, de la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (« BAIIA ajusté »), aux charges financières et au total de l'endettement.

- b) Le 27 août 2014, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang, série A d'un montant de 25 millions \$ US et de billets garantis de premier rang, série B d'un montant de 150 millions \$ US. Les billets garantis de premier rang, série A portent intérêt au taux annuel de 4,14 % payable semestriellement, et viennent à échéance le 1^{er} septembre 2024, et les billets garantis de premier rang, série B portent intérêt au taux annuel de 4,29 % payable semestriellement, et viennent à échéance le 1^{er} septembre 2026. Les billets garantis de premier rang, séries A et B sont rachetables au gré de Cogeco Communications en tout temps, en totalité ou en partie, à la totalité du capital plus une prime de réparation. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- c) Le 1^{er} octobre 2008, la Société a procédé à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1^{er} octobre 2015 et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1^{er} octobre 2018. Les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. La Société a conclu des conventions de swaps de devises en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, qui portaient intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payable semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A, a été de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 \$. Les billets garantis de premier rang sont des obligations garanties, de rang égal et proportionnelles à toutes les dettes actuelles et futures. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Ces billets sont rachetables au gré de la Société en tout temps, en totalité ou en partie, avant échéance à 100 % du montant du capital plus une prime de réparation. Le 1^{er} octobre 2015, la Société a remboursé les billets de garantis de premier rang, série A, à leur échéance, et a réglé les conventions de swaps de devises.
- d) Le 27 juin 2013, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US. Ces billets garantis de premier rang portent intérêt à un taux de 4,30 % payable semestriellement et viennent à échéance le 16 juin 2025. Les billets garantis de premier rang sont rachetables au gré de la Société en tout temps, en totalité ou en partie, à la totalité du capital plus une prime de réparation. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- e) Le 16 novembre 2010, la Société a procédé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 2. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- f) Le 14 février 2012, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 3. Ces débentures viennent à échéance le 14 février 2022 et portent intérêt au taux annuel de 4,925 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- g) Le 27 mai 2013, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 4. Ces débentures viennent à échéance le 26 mai 2023 et portent intérêt au taux annuel de 4,175 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces débentures prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les cessions et le maintien de certains ratios financiers.
- h) Le 5 mars 2008, la Société a émis, par voie de placement privé, une débenture non garantie de premier rang d'une valeur de 100 millions \$. La débenture porte intérêt au taux annuel fixe de 5,936 % payable semestriellement. La débenture vient à échéance le 5 mars 2018 et est rachetable au gré de la Société en tout temps avant l'échéance, en totalité ou en partie, à hauteur de 100 % du montant du capital plus une prime de réparation.
- i) Le 23 avril 2013, la Société a procédé à un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant total en capital de 400 millions \$ US. Ces billets viennent à échéance le 1^{er} mai 2020 et portent intérêt au taux annuel de 4,875 % payable semestriellement. Ces billets sont solidairement garantis sous forme de dette de premier rang par ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces billets prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les investissements et les distributions.
- j) Dans le cadre de l'acquisition d'Atlantic Broadband le 30 novembre 2012, la Société a conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang totalisant 710 millions \$ US, en trois tranches. La première tranche, une facilité d'emprunt à terme A, vient à échéance le 30 novembre 2017, la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B, vient à échéance le 30 novembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, vient à échéance le 30 novembre 2017. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR de 0,75 %. Les facilités d'emprunt à terme A et B sont assujetties à un échéancier d'amortissement trimestriel fixe. En sus de l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe et depuis le premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités d'emprunts à terme doivent être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des

flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur et qui pourront réduire l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe. Le calcul du remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires est défini comme suit :

- (i) 50% si le ratio consolidé des facilités de crédit de premier rang est égal ou supérieur à 4,00 sur 1,00;
- (ii) 25% si le ratio consolidé des facilités de crédit est égal ou supérieur à 3,00 sur 1,00 mais moindre que 4,00 sur 1,00; et
- (iii) 0% si le ratio consolidé des facilités de crédit est moindre que 3,00 sur 1,00.

Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre la Société et ses filiales canadiennes et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'Atlantic Broadband et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'Atlantic Broadband et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements, l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

Dans le cadre de l'acquisition de MetroCast Connecticut réalisée le 20 août 2015 par Atlantic Broadband, la filiale de Cogeco Communications, les facilités de crédit de premier rang ont été modifiées le 17 juillet 2015 et les modifications sont entrées en vigueur à la clôture de l'acquisition. Conformément aux modifications, une facilité d'emprunt à terme A--2 additionnelle d'un montant de 100 millions \$ US a été établie pour un produit net de 98,3 millions \$ US (128,6 millions \$), déduction faite des coûts de transaction de 1,7 million \$ US (2,2 millions \$). La facilité d'emprunt à terme A--2 vient à échéance le 3 septembre 2019 et est assujettie à un échéancier d'amortissement trimestriel fixe. En sus de l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe, la facilité d'emprunt à terme A-2 est assujettie à un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur qui pourrait réduire l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe, comme c'est également le cas pour la facilité d'emprunt à terme A. Les autres modalités relatives aux clauses restrictives financières et aux taux d'intérêt sont demeurées inchangées.

Le 31 mai 2016, les facilités de crédit de premier rang ont été modifiées. Aux termes des modifications, la facilité d'emprunt à terme A a été convertie en une facilité de crédit à terme A-3 ayant comme effet la prolongation de l'échéance de novembre 2017 à septembre 2019. L'échéance de la facilité de crédit renouvelable a été également prolongée de novembre 2017 à septembre 2019. Des frais de transaction de 0,5 million \$ US ont été engagés dans le cadre de la modification. Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.

17. CAPITAL SOCIAL

A) AUTORISÉ

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende préférentiel cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

B) ÉMIS ET PAYÉ

Aux 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>	\$	\$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
33 673 541 actions subalternes à droit de vote (33 533 342 en 2015)	924 600	918 057
	1 022 946	1 016 403
160 323 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (223 852 en 2015)	(8 527)	(11 322)
89 632 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (54 133 en 2015)	(5 952)	(3 463)
	1 008 467	1 001 618

Au cours des exercices 2016 et 2015, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit:

Exercices clos les 31 août	2016		2015	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>		\$		\$
Solde au début	33 533 342	918 057	33 394 631	911 067
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	140 199	5 282	138 711	5 596
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des d'actions pour les options exercées	—	1 261	—	1 394
Solde à la fin	33 673 541	924 600	33 533 342	918 057

Au cours des exercices 2016 et 2015, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit:

Exercices clos les 31 août	2016		2015	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>		\$		\$
Solde au début	223 852	11 322	259 424	12 269
Actions subalternes à droit de vote acquises	27 927	1 933	45 645	2 921
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(91 456)	(4 728)	(81 217)	(3 868)
Solde à la fin	160 323	8 527	223 852	11 322

Au cours des exercices 2016 et 2015, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement ont évolué comme suit:

Exercices clos les 31 août	2016		2015	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>		\$		\$
Solde au début	54 133	3 463	—	—
Actions subalternes à droit de vote acquises	38 176	2 642	54 750	3 504
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(2 677)	(153)	(617)	(41)
Solde à la fin	89 632	5 952	54 133	3 463

C) DIVIDENDES

Pour l'exercice clos le 31 août 2016, des dividendes déterminés trimestriels de 0,39 \$ l'action, pour un total de 1,56 \$ l'action, ont été versés aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 76,5 millions \$, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,35 \$ l'action, pour un total de 1,40 \$ l'action, ou 68,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 août 2015.

Au cours de sa réunion du 2 novembre 2016, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,43 \$ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 30 novembre 2016 aux actionnaires inscrits en date du 16 novembre 2016.

D) RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, et offre également à ses hauts dirigeants et employés désignés un régime d'options sur actions. Aux termes de ces régimes, un maximum de 10 % des actions subalternes à droit de vote en circulation sont disponibles. De plus, la Société offre un régime d'unités d'actions incitatives et un régime d'unité d'actions liées au rendement à ses hauts dirigeants et employés désignés et un régime d'unités d'actions différées aux membres du conseil d'administration (« conseil »).

Régime d'achat d'actions

La Société offre au bénéfice de ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions accessible à tous les employés, dans lequel ils peuvent verser jusqu'à 7 % de leur salaire annuel de base. La Société verse une cotisation à hauteur de 25 % de la cotisation de l'employé. Les souscriptions sont effectuées mensuellement et les actions subalternes à droit de vote des employés sont acquises sur le marché boursier.

Régime d'options d'achat sur actions

Un nombre total de 3 432 500 actions subalternes à droit de vote est réservé aux fins du régime d'options sur actions. Le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les options attribuées sont acquises également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options sont attribuées et peuvent être exercées sur une période de dix ans.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation aux 31 août:

Exercices clos les 31 août	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début	721 973	47,24	730 702	42,66
Attribuées ⁽¹⁾	176 225	67,40	185 600	61,83
Exercées ⁽²⁾	(140 199)	37,67	(138 711)	40,34
Annulées	(112 373)	53,84	(55 618)	52,93
En circulation à la fin	645 626	53,67	721 973	47,24
Pouvant être exercées à la fin	221 529	44,70	247 142	38,23

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2016, la Société a attribué 74 750 (61 300 en 2015) options sur actions à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

(2) Pour les options sur actions exercées pendant l'exercice, le prix moyen pondéré de l'action était de 63,57 \$ (72,31 \$ en 2015).

Au 31 août 2016, la fourchette des prix d'exercice, le prix d'exercice moyen pondéré et la durée résiduelle moyenne pondérée des options étaient comme suit:

Au 31 août 2016	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé	Prix d'exercice moyen pondéré
\$		(années)	\$		\$
31,82 à 34,46	42 133	2,76	32,86	42 133	32,86
38,08 à 40,45	97 791	5,69	38,75	57 925	38,63
44,00 à 49,82	67 187	3,75	48,28	56 401	48,45
50,10 à 58,12	147 660	7,16	50,13	40 590	50,15
61,22 à 70,12	290 855	8,73	64,74	24 480	61,77
	645 626	7,00	53,67	221 529	44,70

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 était de 11,32 \$ (11,77 \$ en 2015) l'option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de la détermination de la rémunération fondée sur des actions liée aux options, au moyen du modèle d'évaluation d'option Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes:

Exercices clos les 31 août	2016	2015
	%	%
Taux de dividende attendu	2,09	1,97
Volatilité attendue ⁽¹⁾	22,33	22,85
Taux d'intérêt sans risque	0,96	1,60
Durée prévue (en années)	6,1	6,2

(1) La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions subalternes à droit de vote de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des options.

Une charge de rémunération de 575 000 \$ (812 000 \$ en 2015) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2016 relativement à ce régime.

Régime d'unités d'actions incitatives

La Société offre également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et employés désignés. Selon ce régime, les hauts dirigeants et employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités d'actions incitatives qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société après trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Le nombre d'unités d'actions incitatives est établi en fonction de la valeur monétaire à la date de l'attribution et du cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les unités d'actions incitatives sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Pour les attributions faites après le 7 avril 2015, le détenteur d'unités d'actions incitatives est éligible au paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, considération faite de la période d'acquisition des droits de trois ans. Une fiducie a été créée pour

acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée aux états financiers de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2016	2015
En circulation au début	217 779	247 279
Attribuées ⁽¹⁾	38 325	56 656
Distribuées	(91 456)	(81 217)
Annulées	(20 025)	(4 939)
En circulation à la fin	144 623	217 779

(1) Pour les exercices clos les 31 août 2016 et 2015, la Société n'a pas attribué d'unité d'actions incitatives à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

Une charge de rémunération de 3 088 000 \$ (4 163 000 \$ en 2015) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2016 relativement à ce régime.

Régime d'unités d'actions liées au rendement

En octobre 2014, la Société a instauré un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de ses hauts dirigeants. Ce régime a pour objectif de fidéliser les hauts dirigeants, harmoniser leurs intérêts et ceux des actionnaires et permettre à la Société de soutenir des résultats positifs mesurés selon la formule de création de valeur économique, une mesure de performance utilisée par la direction. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement est établi en fonction de la valeur monétaire à la date d'attribution et le cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les unités d'actions liées au rendement sont acquises sur une période de trois ans moins un jour en fonction de l'augmentation de la valeur économique de la Société ou de la filiale pendant une période de trois ans se terminant le 31 août précédent, ce qui signifie qu'aucune unité d'action liée au rendement ne sera acquise s'il n'y a pas d'augmentation de la valeur économique. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement qui leurs sont acquises. Les unités d'actions liées au rendement sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Le détenteur d'unités d'actions liées au rendement est éligible au paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, considération faite de la période d'acquisition des droits de trois ans. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée aux états financiers de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement.

En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, les unités d'actions liées au rendement suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2016	2015
En circulation au début	49 862	—
Attribuées ⁽¹⁾	44 425	56 000
Distribuées	(2 677)	(617)
Annulées	(12 339)	(6 574)
Équivalents de dividendes	2 105	1 053
En circulation à la fin	81 376	49 862

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2016, la Société a attribué 11 950 (11 050 en 2015) unités d'actions liées au rendement à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

Une charge de rémunération de 1 074 000 \$ (646 000 \$ en 2015) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2016 relativement à ce régime.

Régime d'unités d'actions différées

La Société offre également aux membres du conseil d'administration un régime d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement d'administrateurs compétents et le maintien en fonction de ceux-ci. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Le nombre d'unités d'actions différées qu'un membre a le droit de recevoir est basé sur le cours de clôture moyen des actions subalternes à la Bourse de Toronto pendant la période de vingt jours de bourse consécutifs ayant immédiatement précédé la date précédant par un jour la

date de l'émission. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables lorsque l'individu cesse d'être un membre du conseil ou dans le cas du décès du membre.

En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et sont en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2016	2015
En circulation au début	26 579	31 609
Émises	5 155	3 412
Rachetées	—	(9 002)
Équivalents de dividendes	749	560
En circulation à la fin	32 483	26 579

Une charge de rémunération de 214 000 \$ (548 000 \$ en 2015) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2016 relativement à ce régime.

18. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au cours des exercices 2016 et 2015, les variations du cumul des autres éléments du résultat global s'établissaient comme suit:

Exercices clos les 31 août 2016 et 2015 (en milliers de dollars canadiens)	Réserve de couvertures de flux de trésorerie \$	Ajustements au titre de l'écart de change \$	Total \$
Solde au 31 août 2014	1 296	27 029	28 325
Autres éléments du résultat global de l'exercice	34	55 461	55 495
Solde au 31 août 2015	1 330	82 490	83 820
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(1 451)	2 258	807
Solde au 31 août 2016	(121)	84 748	84 627

19. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

A) VARIATIONS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES SANS EFFET DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens)	2016 \$	2015 \$
Créances clients et autres débiteurs	11 116	(25 863)
Charges payées d'avance et autres	12 763	(10 674)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	397	(33 207)
Provisions	8 104	2 736
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	(79)	8 524
	32 301	(58 484)

B) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 août (en milliers de dollars canadiens)	2016 \$	2015 \$
Trésorerie	62 286	95 770
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	—	67 396
	62 286	163 166

(1) Au 31 août 2015, constitués des acceptations bancaires totalisant 67,4 millions \$, portant intérêt à des taux variant de 0,53 % à 0,60 % et venant à échéance entre le 1^{er} et le 8 septembre 2015.

20. AVANTAGES DU PERSONNEL

A) RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES ET RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIFS

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes à cotisations définies ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs. Pour ces régimes, la seule obligation de la Société et de ses filiales est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Une charge de rémunération totale de 8 819 000 \$ (8 699 000 \$ en 2015) a été comptabilisée dans les « salaires, avantages et services impartis » dans les comptes consolidés de résultat de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2016 relativement à ces régimes.

B) RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société et ses filiales offrent un régime à prestations définies pour le bénéfice de ses employés et un régime distinct à prestations définies pour le bénéfice de ses hauts dirigeants, qui prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen au cours de la carrière de chaque participant. La Société et ses filiales offrent aussi à ses hauts dirigeants désignés un régime supplémentaire de retraite. Au 31 août de chaque exercice, la Société et ses filiales mesurent les actifs des régimes à la juste valeur et les obligations au titre de prestations définies pour tous les régimes. La plus récente évaluation actuarielle du régime pour le bénéfice des employés a eu lieu le 31 août 2015 et la prochaine évaluation est requise en date du 31 août 2016. La plus récente évaluation actuarielle des régimes pour le bénéfice des hauts dirigeants a eu lieu le 31 août 2014 et la prochaine évaluation est requise en date du 31 août 2017.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la variation des obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes à la juste valeur et la situation de la capitalisation des régimes aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies ⁽¹⁾		
Obligations au titre des prestations définies au début	38 636	36 386
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 242	2 048
Intérêts débiteurs	1 606	1 540
Cotisations versées par les participants	318	308
Prestations versées	(887)	(900)
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur les obligations résultant de:		
Expériences passées	624	(786)
Changements des hypothèses démographiques	(2)	40
Changements des hypothèses financières	6 662	—
Obligations au titre des prestations définies réaffectées aux régimes de Cogeco ⁽²⁾	(632)	—
Obligations au titre des prestations définies à la fin	48 567	38 636
Actifs des régimes à la juste valeur		
Actifs des régimes à la juste valeur au début	36 652	32 154
Intérêts créditeurs	1 520	1 379
Rendement des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs	1 263	(565)
Charges administratives	(195)	(169)
Cotisations versées par les participants	318	308
Cotisations versées par l'employeur	4 084	4 445
Prestations versées	(887)	(900)
Actifs des régimes réaffectés aux régimes de Cogeco ⁽²⁾	(571)	—
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin	42 184	36 652
Situation de la capitalisation		
Actifs des régimes à la juste valeur	42 184	36 652
Obligations au titre des prestations définies	48 567	38 636
Passif net au titre des prestations définies	6 383	1 984

(1) Au 31 août 2016, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies est de 14 ans (13 ans en 2015).

(2) Découlant du transfert de certains employés de Cogeco Communications à Cogeco.

Le passif net au titre des prestations définies est inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société sous la rubrique « passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel ».

Charge au titre des régimes à prestations définies reconnue en résultat net

Exercices clos les 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Comptabilisée dans les charges d'exploitation (salaires, avantages du personnel et services impartis)		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 242	2 048
Charges administratives	195	169
Comptabilisée dans les charges financières (autres)		
Intérêts nets	86	161
	2 523	2 378

Charge au titre des régimes à prestations définies reconnue en résultat global

Exercices clos les 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur les obligations résultant de:		
Expériences passées	624	(786)
Changements des hypothèses démographiques	(2)	40
Changement des hypothèses financières	6 662	—
Rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs	(1 263)	565
	6 021	(181)

Les cotisations prévues devant être versées par l'employeur aux régimes à prestations définies de la Société en 2017 seront de 2 968 000 \$.

Les actifs des régimes se répartissent comme suit:

Aux 31 août	2016	2015
	%	%
Actions ⁽¹⁾	58	55
Obligations ⁽¹⁾	18	23
Dépôts en fiducie ⁽²⁾	16	14
Autres	8	8
Total	100	100

(1) Les actions et obligations ont des prix cotés sur des marchés actifs.

(2) Dépôts en fiducie prescrits par l'Agence du revenu du Canada pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer les obligations de la Société au titre des régimes à prestations définies et la charge au titre des régimes à prestations définies s'établissent comme suit:

Aux 31 août	2016	2015
	%	%
Obligations au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	3,00	4,00
Taux de croissance de la rémunération	2,75	3,00
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
Charge au titre des régimes à prestations de retraite		
Taux d'actualisation	4,00	4,00
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014

C) EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS

La Société est exposée aux risques actuariels suivants:

Risque d'investissement

La stratégie d'investissement des régimes est de diversifier la nature des rendements prévus des actifs. Étant donné la nature à long terme des obligations au titre des prestations définies, une partie des actifs est investie en actions afin de maximiser le rendement. Puisque les actions sont intrinsèquement volatiles et risquées, la Société a déterminé des objectifs d'investissements, autant pour le pourcentage de la répartition des actifs que pour la cible de rendement, qui sont suivis sur une base mensuelle et ajustés au besoin.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure, qui pourrait réduire le taux d'actualisation utilisé, aura pour effet d'augmenter la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies. Cependant, cette augmentation sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des investissements du régime en obligations.

Risque de salaire

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée en utilisant les meilleures estimations de la direction pour l'hypothèse actuarielle suivante selon chaque risque identifié :

Risque	Hypothèse	Changement d'hypothèse	Impact potentiel
Salaire	Taux de croissance attendu de la rémunération des membres du régime	Augmentation du taux de croissance attendu de la rémunération des membres du régime	Augmentation

D) ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité des obligations au titre des prestations définies ont été calculées selon des changements de chaque hypothèse actuarielle qui sont raisonnablement possibles sans considérer des changements simultanés pour plusieurs hypothèses actuarielles clés. Un changement dans une hypothèse actuarielle pourrait déclencher le changement d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'impact du changement de ces hypothèses sur la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées conformément aux méthodes comptables de la Société décrites à la Note 2 K). Les résultats actuels des éléments sujets à des estimations pourraient être différents.

Au 31 août 2016	Changement d'hypothèse	Impact du changement d'hypothèse
(en milliers de dollars canadiens)	%	\$
Taux d'actualisation	0,10	767
Taux de croissance attendu de la rémunération	0,25	163

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

A) GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leurs valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux swaps de devises et swaps de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 août 2016, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la cote

de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions est « A » selon les services de cotation de *Standard & Poor* (« S&P ») et « AA (faible) » selon *Dominion Bond Rating Services* (« DBRS »).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides comme des fonds de marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada, aux États-Unis et en Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

Aux 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Créances clients	94 458	92 352
Provision pour créances douteuses	(4 093)	(5 326)
	90 365	87 026
Autres débiteurs ⁽¹⁾	25 070	36 854
	115 435	123 880

(1) Inclut des montants à recevoir relatifs au règlement d'une réclamation auprès d'un fournisseur dont une partie a été payée en trésorerie et une partie sous la forme de notes de crédit applicables lors de futurs achats d'immobilisations corporelles.

Les créances clients échues sont définies comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée et paie avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme créances clients échues. Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues de la Société, déduction faite de la provision pour créances douteuses aux 31 août 2016 et 2015:

Aux 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Moins de 60 jours échues	20 309	21 693
60 à 90 jours échues	807	1 704
Plus de 90 jours échues	1 790	144
	22 906	23 541

Le tableau suivant détaille les mouvements de la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015:

Exercices clos les 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Solde au début	5 326	5 593
Provision pour créances clients dépréciées	18 431	22 124
Utilisation nette	(19 650)	(22 973)
Ajustements au titre de l'écart de change	(14)	582
Solde à la fin	4 093	5 326

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 31 août 2016, la Société utilisait 127,5 millions \$ des 800 millions \$ disponibles en vertu du crédit à terme renouvelable pour une balance disponible de 672,5 millions \$. La direction est d'avis que le crédit à terme renouvelable engagé, jusqu'à son échéance en janvier 2021, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement. Deux filiales de la Société bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable de 196,7 millions \$ (150 millions \$ US) dont 101,6 millions \$ (77,5 millions \$ US) était utilisée au 31 août 2016 pour une balance disponible de 95,1 millions \$ (72,5 millions \$ US).

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes au 31 août 2016 :

Flux de trésorerie contractuels								
	Valeur comptable	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	4 115	4 115	—	—	—	—	—	4 115
Dettes fournisseurs et autres créiteurs ⁽¹⁾	261 782	261 782	—	—	—	—	—	261 782
Billet intersociétés à payer	40 000	40 000	—	—	—	—	—	40 000
Dettes à long terme	2 860 646	22 516	133 414	95 634	1 295 476	326 265	1 011 523	2 884 828
Instruments financiers dérivés	(1 040)	(1 040)	—	—	—	—	—	(1 040)
	3 165 503	327 373	133 414	95 634	1 295 476	326 265	1 011 523	3 189 685

(1) Excluant les intérêts courus sur la dette à long terme.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 août 2016 et de leurs échéances respectives :

	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	117 133	116 462	107 483	86 290	50 436	129 650	607 454
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(1 032)	(600)	(473)	—	—	—	(2 105)
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	1 573	1 070	890	—	—	—	3 533
	117 674	116 932	107 900	86 290	50 436	129 650	608 882

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2016, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception du crédit à terme renouvelable, le billet intersociétés à payer, et des facilités de crédit de premier rang de la Société.

Pour réduire ce risque, la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2016 :

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,6120 %	30 octobre 2017	Facilité d'emprunt à terme A-3
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,9870 %	31 juillet 2019	Facilité d'emprunt à terme A-2

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable à ces facilités est d'approximativement 6,9 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2016.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains qui n'est pas désignée comme instrument de couverture sur ses investissements en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions de swaps de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture.

Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions de swaps de devises en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A (voir Note 16). Au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, la Société a réglé ces swaps de devises d'un montant notionnel de 190 millions \$ US, suite au remboursement des billets garantis de premier rang série A arrivés à l'échéance le 1^{er} octobre 2015.

La Société est également exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains et en livres sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait varier les charges financières d'approximativement 7,4 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2016.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions libellés en dollars américains, en euros ou en livres sterling. La Société est exposée au risque de change comme suit :

Aux 31 août	2016			2015		
	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar américain	Euro	Livre sterling
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 775	1 446	224	28 172	887	295
Créances clients et autres débiteurs	3 000	170	—	4 405	198	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions	(15 424)	(6 982)	—	(25 984)	(7 074)	—
	3 351	(5 366)	224	6 593	(5 989)	295

Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % des taux de change (dollar américain, euro et livre sterling) ne ferait pas varier les charges financières d'un montant important.

De plus, les investissements de la Société dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie des prix d'achats d'Atlantic Broadband et de Peer 1 Hosting ont été empruntés directement en dollars américains et en livres sterling.

Le tableau qui suit présente les investissements dans des établissements à l'étranger en cours au 31 août 2016:

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	790 millions \$ US	883,7 millions \$ US	Investissement net dans des établissements à l'étranger en dollars américains
Investissement net	23,6 millions £	31,4 millions £	Investissement net dans des établissements à l'étranger en livres sterling

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 31 août 2016 étaient de 1,3116 \$ le dollar américain et de 1,7223 \$ la livre sterling. Une variation de 10 % des taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 13,6 millions \$.

B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux des actifs ou des passifs ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers;
- Les taux d'intérêt rattachés au crédit à terme renouvelable, au billet intersociétés à payer et aux facilités de crédit de premier rang de la Société sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base sur les prêts en dollars américains, les prêts LIBOR en dollars américains, en Euro ou en livres sterling, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable de ces facilités représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné qu'elles comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles pour la Société;
- La juste valeur des débentures garanties de premier rang séries 2, 3 et 4, des billets garantis de premier rang séries A et B, des billets garantis de premier rang, des billets non garantis de premier rang et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

Aux 31 août	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	2 860 646	2 975 511	3 280 024	3 377 318

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

C) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie provenant des opérations et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire, le billet intersociétés, la dette à long terme, et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions relatives aux ententes de financement prévoient des limites quant aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 août 2016 et 2015, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société :

Exercices clos les 31 août	2016	2015
Endettement net garanti ⁽¹⁾ / BAIIA ajusté	2,3	2,7
Endettement net ⁽²⁾ / BAIIA ajusté	2,9	3,3
BAIIA ajusté / charges financières	7,2	6,5

(1) L'endettement net garanti est défini comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des paiements en capital sur la débenture non garantie de premier rang et des billets non garantis de premier rang.

(2) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

D) CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 août	2016	2015
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Actifs financiers		
Prêts et créances	177 721	296 046
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	1 040	49 834
	178 761	345 880
Passifs financiers		
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	165	—
Autres passifs	3 194 429	3 567 656
	3 194 594	3 567 656

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

A) HONORAIRES DE GESTION ET AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Communications est une filiale de Cogeco, qui détient 31,8% des actions de participation de la Société, représentant 82,3% des actions votantes de la Société.

Le 14 juillet 2015, la convention de services de gestion aux termes de laquelle Cogeco fournit des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services (les « services de gestion ») à la Société a été modifiée et mise à jour (la « convention de services de gestion modifiée et mise à jour ») afin que les honoraires de gestion correspondent mieux au temps consacré, aux services offerts et aux efforts investis par la direction de Cogeco pour la Société. Depuis le 1^{er} septembre 2015, les honoraires de gestion sont payables mensuellement et correspondent à 0,85 % des produits consolidés de la Société, sans plafond ni ajustement en fonction de l'inflation. La convention modifiée et mise à jour prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco ou de la Société, dans l'éventualité où le pourcentage des honoraires de gestion ne cadrerait plus avec les coûts, le temps et les ressources investis par Cogeco. Précédemment, Cogeco fournissait les services de gestion contre des honoraires de gestion annuels équivalant à 2 % des produits bruts de Cogeco Communications, sous réserve d'un montant annuel maximal ajusté en fonction de l'inflation, établi à 9,9 millions \$ en 2015. De plus, la Société rembourse à Cogeco les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Cependant, la Société a attribué 74 750 options sur actions (61 300 en 2015), 11 950 unités d'actions liées au rendement (11 050 en 2015) et n'a pas attribué d'unités d'actions incitatives à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications au cours de l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2016, la Société a facturé des montants de 616 000 \$ (502 000 \$ en 2015), 330 000 \$ (303 000 \$ en 2015) et 501 000 \$ (188 000 \$ en 2015) relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement que la Société a attribué à ces hauts dirigeants.

B) BILLET INTERSOCIÉTÉS

Le 2 août 2016, une convention de prêt intersociétés a été conclue entre la Société et Cogeco en vertu de laquelle une facilité de crédit renouvelable a été constituée à l'usage de la Société. Le montant maximal en capital de la facilité a été établi à 40 millions \$, et la totalité de ce montant a été versée à la Société à la date de signature. Ce montant demeure impayé au 31 août 2016. La facilité de crédit est remboursable sur demande, et les intérêts sont calculés sur le solde quotidien à un taux annuel équivalant à l'emprunt renouvelable de la Société libellé en dollars américains assorti à la facilité renouvelable canadienne, tout en tenant compte de l'incidence des swaps de devises.

C) RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE GESTION CLÉ

Le personnel de gestion clé est composé de membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Société. La rémunération payée ou à payer au personnel de gestion clé pour les services en tant qu'employés se présente comme suit:

Exercices clos les 31 août	2016	2015
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	4 047	3 950
Avantages postérieurs à l'emploi	472	612
Rémunération fondée sur des actions	2 162	2 473
	6 681	7 035

23. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

A) ENGAGEMENTS

Au 31 août 2016, la Société et ses filiales s'étaient engagées à verser les montants annuels suivants en vertu de contrats de location simple et autres contrats à long terme :

	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple ⁽¹⁾	33 563	32 215	28 889	27 386	26 515	49 185
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾	18 790	—	17 775	—	—	—
Autres contrats à long terme ⁽³⁾	29 952	17 894	7 805	7 519	4 582	24 487
	82 305	50 109	54 469	34 905	31 097	73 672

(1) Comprennent les contrats de location-simple pour la location d'espaces et de structures de soutènement.

(2) Inclut les engagements minimaux en vertu des acquisitions d'appareils résidentiels et de licences de logiciels.

(3) Comprennent des engagements à long terme avec des fournisseurs pour la fourniture de services, incluant des engagements minimaux.

B) ÉVENTUALITÉS

La Société et ses filiales sont parties liées à des litiges ou à des réclamations potentielles des fournisseurs provenant du cours normal des affaires et de la gestion des activités. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, la direction ne considère pas que le risque de litiges puisse avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

C) GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il nous est impossible de déterminer leur incidence sur la liquidité, les ressources en capital et le risque de crédit futurs. Aux 31 août 2016 et 2015, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour celles décrites à la Note 15 des états financiers consolidés.

Regroupements d'entreprises et vente d'éléments d'actifs

Dans le cadre de regroupements d'entreprises ou de la vente d'éléments d'actifs, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société s'est engagée à indemniser le vendeur ou l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date d'acquisition ou de vente.

Dette à long terme

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang et des billets non garantis de premier rang, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

Vente de services

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

Achats et développement d'actifs

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

24. AIDE GOUVERNEMENTALE

En 2016, la Société a reçu 2,1 millions \$ (6,8 millions \$ en 2015) sous diverses formes d'aide gouvernementale et de crédits d'impôts reliés à la recherche et au développement. L'aide gouvernementale a été comptabilisée en réduction des immobilisations corporelles pour un montant de 1,3 million \$ (1,6 million \$ en 2015), 0,8 million \$ a été comptabilisé en réduction des charges d'exploitation (0,6 million \$ en produits en 2015) et aucun montant (4,6 millions \$ en 2015) a été comptabilisé à titre de produits différés et perçus d'avance et autres passifs.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

CAPITALISATION CONSOLIDÉE

Aux 31 août	2016	2015	2014
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Endettement	2 929 108	3 261 908	2 744 746
Capitaux propres	1 496 142	1 758 972	1 508 256
Total	4 425 250	5 020 880	4 253 002

COTES DE CRÉDIT

Notre capacité à accéder aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire ainsi que le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos cotes de crédit. Les obligations assorties d'une cote de catégorie BBB sont considérées comme étant de la catégorie investissement, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la catégorie BB/Ba. De plus, les obligations assorties d'une cote BBB ont un meilleur accès au financement par rapport à celles assorties de cotes BB/Ba.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2016	Moody's	DBRS	Fitch	S&P
Cogeco Communications				
Billets et débiteures garantis de premier rang	NC	BBB (faible)	BBB-	BBB
Billets non garantis de premier rang	NC	BB	BB+	BB-
Atlantic Broadband				
Facilités de crédit de premier rang	Ba3	NC	NC	BB

NC : non coté

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS

Au 31 août 2016		Registraire/Agent de transfert
Nombre d'actions à droits de vote multiples (10 votes par action) en circulation	15 691 100	Société de fiducie Computershare du Canada
Nombre d'actions subalternes à droit de vote (1 vote par action) en circulation	33 673 541	100, avenue University
Inscription boursière	Bourse de Toronto	9 ^e étage
Symbole	CCA	Toronto (Ontario) M5J 2Y1
		Tél. : 514-982-7555
		Tél. : 1-800-564-6253
		Télec. : 416-263-9394

DIVIDENDES

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 2 novembre 2016, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,43 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 30 novembre 2016 aux actionnaires inscrits en date du 16 novembre 2016. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

STATISTIQUES SUR LES ACTIONS NÉGOCIÉES

					2016
Trimestres clos	Le 30 novembre	Le 29 février	Le 31 mai	Le 31 août	Total
<i>(en dollars, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	69,92	66,40	71,67	63,64	
Bas	61,62	58,32	61,68	60,12	
Clôture	64,90	63,43	68,23	63,45	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	3 457 665	4 643 417	5 739 723	6 738 680	20 579 485

					2015
Trimestres clos	Le 30 novembre	Le 28 février	Le 31 mai	Le 31 août	Total
<i>(en dollars, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	65,00	76,49	74,39	73,59	
Bas	55,80	63,91	63,65	64,59	
Clôture	64,98	74,47	65,84	66,41	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	3 863 380	6 728 180	3 869 772	4 472 315	18 933 647

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2016	31 mai 2016	29 février 2016	30 novembre 2015	31 août 2015	31 août 2014
DONNÉES CONSOLIDÉES						
Unités de service primaire	2 507 750	2 511 799	2 515 137	2 510 979	2 497 702	2 442 184
Clients du service de vidéo	982 955	992 409	1 001 337	1 009 098	1 014 661	1 023 094
Clients du service Internet	987 365	977 538	967 156	953 134	934 470	869 453
Clients du service de téléphonie	537 430	541 852	546 644	548 747	548 571	549 637
CANADA						
Unités de service primaire	1 914 017	1 921 799	1 932 343	1 933 527	1 926 542	1 946 022
Clients du service de vidéo	739 323	747 257	755 366	761 209	765 358	797 165
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	43,4 %	43,9 %	44,6 %	45,0 %	45,4 %	47,3 %
Clients du service Internet	733 701	728 086	724 379	716 577	704 555	679 584
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	43,0 %	42,8 %	42,7 %	42,4 %	41,8 %	40,3 %
Clients du service de téléphonie	440 993	446 456	452 598	455 741	456 629	469 273
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	25,9 %	26,3 %	26,7 %	26,9 %	27,1 %	27,8 %
ÉTATS-UNIS						
Unités de service primaire	593 733	590 000	582 794	577 452	571 160	496 162
Clients du service de vidéo	243 632	245 152	245 971	247 889	249 303	225 929
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	41,2 %	41,4 %	41,7 %	42,0 %	42,2 %	43,7 %
Clients du service Internet	253 664	249 452	242 777	236 557	229 915	189 869
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	42,9 %	42,1 %	41,1 %	40,1 %	38,9 %	36,7 %
Clients du service de téléphonie	96 437	95 396	94 046	93 006	91 942	80 364
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	16,3 %	16,1 %	15,9 %	15,8 %	15,5 %	15,5 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

★ **JAN PEETERS, président du conseil**
Montréal (Québec)
Président et chef de la direction et
président du conseil d'administration
Olameter Inc. (société de télémétrie)

★ **LOUIS AUDET**, Ing., MBA, C.M.
Westmount (Québec)
Président et chef de la direction
Cogeco Communications inc. et Cogeco inc.

● ■ ★ **PATRICIA CURADEAU-GROU**, B. Comm., Finance, IAS.A
Montréal (Québec)
Administratrice de sociétés

● **JOANNE FERSTMAN**, CPA
Toronto (Ontario)
Administratrice de sociétés

● **L.G. SERGE GADBOIS**, FCPA, FCA, MBA
Boucherville (Québec)
Administrateur de sociétés

■ ★ **CLAUDE A. GARCIA**, B.A., B. Comm.
Montréal (Québec)
Administrateur de sociétés

● ◆ **LIB GIBSON**, M. Sc., B. Sc., IAS.A
Toronto (Ontario)
Administratrice de sociétés

◆ ★ **DAVID MCAUSLAND**, B.C.L., LL. B.
Beaconsfield (Québec)
Associé
McCarthy Tétrault (important cabinet d'avocats au Canada)

■ ◆ **CAROLE J. SALOMON**, B. A., MBA
Toronto (Ontario)
Présidente et chef de la direction
Cardavan Corporation (conseil de gestion)

Légende :

- ★ Assiste à titre d'observateur et participe aux assemblées de tous les comités
- Membre du comité d'audit
- Membre du comité des ressources humaines
- ◆ Membre du comité de gouvernance
- ★ Membre du comité des perspectives stratégiques

SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE

5, Place-Ville-Marie
Bureau 1700
Montréal (Québec)
H3B 0B3
corpo.cogeco.com

DIRECTION

LOUIS AUDET

Président et chef de la direction

ELIZABETH ALVES

Vice-présidente, Audit interne et gestion des risques

PHILIPPE BONIN

Vice-président, Développement d'entreprise

NATHALIE DORVAL

Vice-présidente, Affaires réglementaires et droits d'auteur

RENÉ GUIMOND

Premier vice-président, Affaires publiques et communications

CHRISTIAN JOLIVET

Premier vice-président, Affaires d'entreprises,
chef des affaires juridiques et secrétaire

PIERRE MAHEUX

Vice-président, contrôleur corporatif

LUC NOISEUX

Premier vice-président et chef de la direction technologique
et de la stratégie

DIANE NYISZTOR

Première vice-présidente, Ressources humaines d'entreprise

PATRICE OUMET

Premier vice-président et chef de la direction financière

ANDRÉE PINARD

Vice-présidente et trésorière

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPLOITATION

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

COGECO CONNEXION

KEN SMITHARD

Président

5, Place-Ville-Marie
Bureau 1700
Montréal (Québec)
H3B 0B3
www.cogeco.ca

SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

ATLANTIC BROADBAND

RICHARD SHEA

Président et chef de la direction

2 Batterymarch Park
Suite 205
Quincy, MA 02169
www.atlanticbb.com

SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

COGECO PEER 1

PHILIPPE JETTÉ

Président

413 Horner Avenue
Toronto (Ontario)
M8W 4W3
www.cogecopeer1.com

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu à 11 h 30 le jeudi 12 janvier 2017, au quatrième étage du Centre Mont-Royal, salon Mont-Royal 1, Montréal (Québec)

AUDITEURS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 0M7

CONSEILLERS JURIDIQUES

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1155, boulevard René-Lévesque Ouest
40^e étage
Montréal (Québec)
H3B 3V2

AGENT DE TRANSFERT DES ACTIONS SUBALTERNES À DROIT DE VOTE ET DES ACTIONS À DROITS DE VOTE MULTIPLES ET FIDUCIAIRE DES DÉBENTURES ET BILLETS GARANTIS DE PREMIER RANG

Société de fiducie Computershare du Canada

FIDUCIAIRE DES BILLETS NON GARANTIS DE PREMIER RANG

Computershare Trust Company, N.A

FIN DES TRIMESTRES

Novembre, février, mai

FIN DE L'EXERCICE

31 août

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le rapport annuel, la notice annuelle, les rapports trimestriels et la circulaire d'information sont disponibles à la rubrique intitulée « Investisseurs » du site Web de la Société (corpo.cogeco.com) ou sur demande au 514-764-4700.

English versions of the Annual Report, the Annual Information Form, the Quarterly Reports and the Information Circular are available in the Investors section of the Corporation's website (corpo.cogeco.com) or upon request by calling 514-764-4700.

INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pour obtenir des renseignements financiers au sujet de la Société, veuillez vous adresser au Service des finances de la Société.

ACTIONNAIRES

Pour toute demande relative à un changement d'adresse ou d'inscription des actions, veuillez communiquer avec Société de fiducie Computershare du Canada. Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au Service des affaires d'entreprises et des affaires juridiques de la Société.

DÉDOUBLEMENT DES COMMUNICATIONS

Certains actionnaires peuvent recevoir plus d'un exemplaire de publications comme les rapports trimestriels et le rapport annuel. Nous nous efforçons d'éviter que cette situation se présente. Les actionnaires qui reçoivent des exemplaires en trop sont priés d'en informer la Société de fiducie Computershare du Canada.

LIGNE D'ÉTHIQUE

La société mère de la Société, Cogeco inc., met à la disposition de ses employés, des employés de ses unités d'exploitation et autres personnes une ligne d'éthique anonyme et confidentielle qui leur permet de signaler toutes les violations perçues ou réelles du code d'éthique du groupe Cogeco (y compris les plaintes au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes et de l'audit). Le fonctionnement de la ligne d'éthique est assuré par une entreprise externe spécialisée indépendante de Cogeco inc. Les cas peuvent être signalés de façon confidentielle par l'entremise des lignes téléphoniques sans frais et du site Web sécurisé indiqués ci-dessous. Tous les cas signalés par l'entremise de la ligne d'éthique seront examinés par la vice-présidente, Audit interne et gestion des risques ou le premier vice-président, Affaires d'entreprises, chef des affaires juridiques et secrétaire. Toute personne qui signale un cas de bonne foi et en toute franchise sera protégée d'un congédiement ou de représailles de quelque nature que ce soit.

Téléphone :

Canada ou États-Unis : 1-877-706-2640

Royaume-Uni : 0 800 016 3854

France : 0 800 914 343

Site Web de ClearView Connects : www.clearviewconnects.com



corpo.cogeco.com